



Pontarlier
Ornella, Youtubeuse
de 20 ans, star
d'internet En dernière page

Cyclisme sur piste
Le Bisontin Morgan Kneisky
décroche l'argent
aux mondiaux En Sports

EDITION DE VESOUL

L'EST

RÉPUBLICAIN

HAUTE-SAÔNE

LUNDI 7 MARS 2016 | N° 41945 | 1,10 € | www.estrepublicain.fr

Biathlon



Déjà trois médailles d'or pour Martin Fourcade

Migrants : un sommet crucial

INTERNATIONAL L'Union européenne va faire pression sur la Turquie ce lundi, à Bruxelles, pour qu'elle l'aide à maîtriser la crise migratoire. Un sommet qui survient dans un climat tendu, alors que 30.000 réfugiés demeurent bloqués en Grèce. En France-Monde

Pusey : hôtel avec vue sur une décharge improvisée



Les pneus, la paille, le fumier et divers déchets sont stockés à l'arrière de la zone Oasis, à Pusey, depuis plus d'un mois suite à une manifestation d'agriculteurs. Le propriétaire de l'Air Hôtel, dont certaines chambres donnent sur le tas de débris, est furieux. En Vesoul Photo Bruno GRANDJEAN

L.E.A TP
Lifting Embellissement Aménagement
Mr BOUGARDIER Johann
TRAVAUX PUBLIC
Goudronnage, enrobé, bordures, pavés, terrassement, assainissement
11, rue Georges Genoux - 70000 VESOUL
06.24.51.22.51 - mail. lea.tp@sfr.fr

Ronchamp
Le filleul de Le Corbusier,
admirateur de la chapelle
En Région



■ Rémi Duval, PDG de « l'usine » de Saint-Dié, réalisée par son illustre parrain, veut créer une synergie avec la chapelle de Ronchamp. Photo ER

Rioz/Gy
« Chez Dédé », l'épicier
qui rend service
En 24 Heures



Voilà 5 ans qu'André Bonnet arpente les villages avec son petit camion. Un bonheur pour Annie (photo) et la centaine de clients, souvent isolés... Photo Bruno GRANDJEAN

Lure
École-entreprise :
une formule qui fonctionne
En 24 Heures

Polémique entre Dijon et Besançon
Super-tribunal de commerce :
la bronca des juges bisontins



Compteur
par Benoît Gaudibert

Cent mille parafes de plus durant le week-end, le cap du million de signataires allègrement franchi : la pétition en ligne contre le projet de loi sur la réforme du travail bat des records sur le site change.org. En attendant les manifestations programmées ce mercredi, le gouvernement fait face à une forme de mobilisation inédite avec laquelle il va devoir apprendre à composer. Signer une pétition sur internet est certes une forme d'engagement militant à peu de frais, une histoire d'un clic et de quelques secondes. Difficile de jauger la détermination réelle des signataires, de mesurer combien d'entre eux ont réellement lu le texte et seraient prêts, en cas de crispation du débat, à se transformer en protestataires à l'ancienne et à battre le pavé pour obtenir le retrait du projet. Le gouvernement prend en tout cas très au sérieux cette protestation virale d'un nouveau type. Myriam El Khomri a répondu en personne aux pétitionnaires sur change.org. Quant à Manuel Valls, il a choisi hier un média plus classique, la presse écrite, pour promettre des améliorations sur les deux mesures les plus contestées. Un ajustement qui, après l'annonce du report de quinze jours de la présentation du projet, ressemble fort à un nouveau pas en arrière. Et pendant ce temps, le compteur tourne.

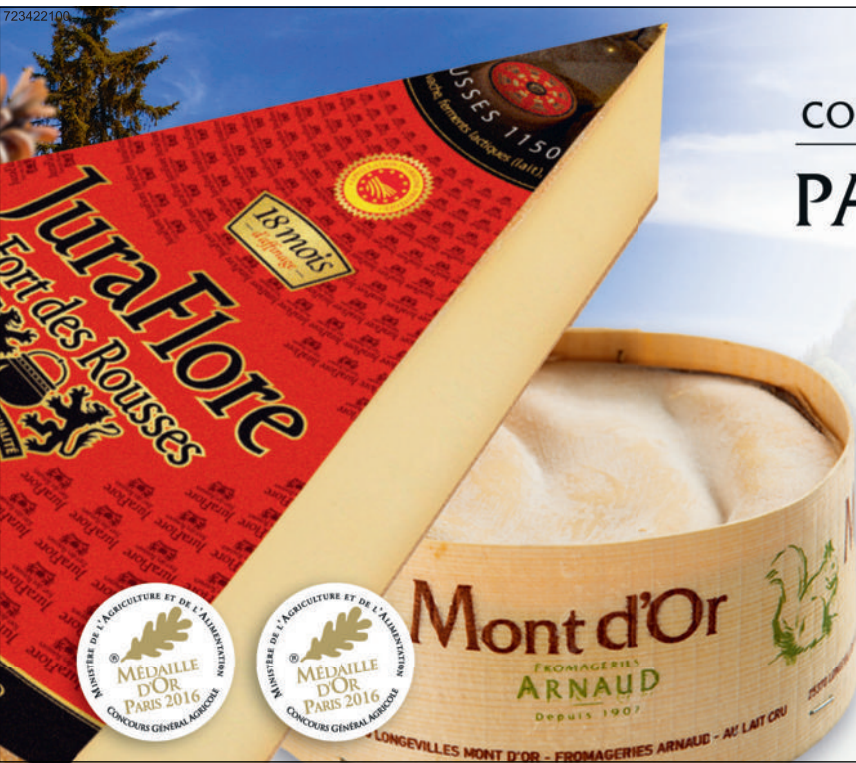
CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE DE PARIS 2016

PALMARÈS D'EXCEPTION POUR JURAFLORE

Cette année encore, les Fromageries Arnaud se sont distinguées au dernier Concours Général Agricole de Paris en obtenant 5 nouvelles médailles pour leur Comté Jurafllore et une médaille d'or pour le Mont d'Or Arnaud. Un palmarès exceptionnel qui conforte le savoir-faire unique des Fromageries Arnaud.

JuraFllore
Fort des Rousses

Tous les secrets des Comtés Jurafllore Fort des Rousses
sur www.juraflore.com



Arc-lès-Gray



Trop chère Mission locale ?

Alors que les élus arçois ont à nouveau eu l'occasion de ferrailler sur le remplacement, dans l'opposition, de Vincent Humbert, le projet social d'une nouvelle Mission locale a été clivant.

Saint-Loup-sur-Semouse



Portes ouvertes sur le dialogue à la mosquée

Portes ouvertes hier à la mosquée de Saint-Loup-sur-Semouse. Une des plus grandes de Haute-Saône. Charafi Brahim, imam de l'agglomération rouennaise a partagé sa vision d'un islam modéré et apaisant.

Lure



Un exemple de passerelle utile entre école et entreprise

Au lycée Colomb, site Bartholdi, les élèves de bac pro maintenance industrielle sont accueillis en stage chez Vetoquinol à Lure. Un partenariat qui leur permet de découvrir le monde du travail.

Saulnot



Tirer les enseignements du Dakar

Quatre des huit pilotes engagés sous les couleurs de Nomade Racing, à Saulnot, ont bouclé le Dakar 2016. Les motos sont revenues par la voie maritime et ne sont arrivées au Havre que le 24 février.

Faits et méfaits

Tonneaux sur la RN 57

Colombier. Nouvel accident, ce dimanche vers 17 h 30, aux abords du pont qui surplombe la RN 57 à Colombier, entre Vesoul et Luxeuil. Dans le virage, un automobiliste a perdu le contrôle de son véhicule et a fait des tonneaux. Le conducteur, qui en est sorti indemne, n'a pas souhaité être transporté à l'hôpital. La circulation a été alternée sur une voie en attendant le dépannage de la voiture. Vendredi soir, déjà, une autre sortie de route sans gravité avait eu lieu dans cette portion très accidentogène de la RN 57.

Au fossé

Villers-sur-Saulnot. Une sortie de route a eu lieu ce dimanche vers 17 h à la sortie de Villers-sur-Saulnot, direction Arcey. Un automobiliste, qui circulait sur la RD 96, a perdu le contrôle de son véhicule et a fini sa route au fossé. Les pompiers de Saulnot, Villers-sur-Saulnot et Héricourt sont intervenus. Le conducteur a été transporté à l'hôpital de Montbéliard.

Départ de feu maîtrisé

Vy-lès-Lure. Le sinistre aurait pu dégénérer, mais le pire a heureusement été évité. Un début d'incendie s'est produit ce dimanche, vers 16 h, dans une maison de la Grande rue de Vy-lès-Lure. Une bouteille de gaz qui alimentait un réchaud s'est renversée dans une chambre de l'habitation, provoquant un départ de feu que les pompiers de Lure ont vite maîtrisé. Aucun relogement ne sera nécessaire.

L'histoire du jour

Dédé, épicier ambulant

Voilà près de cinq ans qu'André Bonnet arpente, avec son camion, les petits villages des cantons de Rioz et Gy. Un bonheur pour la centaine de clients, souvent isolés... et ravis de voir leur frigo rempli par leur nouvel ami.

En grosses lettres bleues, sur fond blanc, ce camion qui ne peut passer inaperçu affiche fièrement la couleur : Chez Dédé. Épicier du village. « Chez Dédé, c'est pour la convivialité », jure notre homme. Clairement, aucune tromperie sur la marchandise. Au propre comme au figuré d'ailleurs, quand on visite l'intérieur, sa vitrine frigorifique de quatre mètres de long, impeccablement tenue. Épicier ambulant, là où nos campagnes se meurent : l'idée n'était pas seulement lumineuse. Elle est si utile.

À 52 ans, le sympathique André a largement eu l'occasion de s'en rendre compte. « J'ai conscience de tenir un rôle autant social que commercial ». Lui, l'originaire de Vesoul, ex-directeur de l'enseigne But, avait un peu fait le tour de la question, niveau grande enseigne. Contraint à regarder ailleurs, il découvre cette annonce : ce fonds de commerce ambulant à racheter. Le seul du nom en Haute-Saône (N.D.L.R. : un autre existe depuis, du côté de Dampierre-sur-Linotte). Après 27 ans de bons et loyaux services de M. Fournier, la suite prise, pendant trois ans, par M. Masson, l'épicerie volante reprend du service. Et vous ne pouvez pas savoir le soulagement que cela représente pour les clients, dont le profil, c'est vrai, ressemble souvent à des mamies qui reçoivent désormais André comme leur confident préféré.

Il a de tout dans son camion

« Je ne veux pas qu'elles me demandent quelque chose que je n'ai pas, alors j'ai tout... », lance, avec cette for-



■ Du mercredi au samedi, André Bonnet apporte une bonne dose de bonheur dans les petits villages haut-saônois.

Photo Bruno GRANDJEAN

mule gourmande, le résident de Oise-lay-et-Grachaux. Jugez plutôt : fruits et légumes, épicerie, viandes, poissons, produits laitiers, salaisons, chocolats, hygiène, produits de la maison, du jardin, fleurs... La liste est longue comme les kilomètres avalés par le camion, de Rioz à Gy, avec tant de pays où plus un fonds de commerce n'existe. L'aubaine ne s'arrête pas là. André Bonnet n'est pas le genre à simplement arrêter son camion sur la place du village, et à avertir le voisinage d'un simple coup de klaxon. « Ah non, c'est moi qui remplis les sacs, et qui viens mettre les aliments dans le frigo ». À ce niveau, le client peut bien sûr avoir une mobilité réduite. Et tous ces gestes-là deviennent de l'or.

André Bonnet, qui n'a pas peur de voir son activité prendre davantage d'ampleur avec cette mise en lumière

(« s'il faut repartir en tournée le dimanche matin, je le ferai. De toute façon, je ne prends aucune vacance, je ne peux pas laisser les gens seuls comme ça... »), n'a qu'un souhait : « redynamiser nos campagnes ». Son action créera peut-être, ailleurs, des vocations, même si l'investissement de base (20.000 €), sans oublier la recherche initiale de la clientèle, n'est pas donné à tout le monde. En attendant, voir ce camion blanc passer à la campagne, c'est une belle dose de bonheur. Ah oui..., ne le cherchez pas aujourd'hui sur la route, il ne sera pas en tournée. « Non, le lundi, c'est réapprovisionnement, le mardi, paperasseries et du mercredi au samedi, je suis sur la route et chez les gens », explique cet épicier pas comme les autres.

Maxime CHEVRIER

Contact : André Bonnet au 06.64.96.65.15.

Énergie

Un nouveau directeur pour le SIED 70



■ Jean-Paul Barsot (à gauche) cédera sa place à Fabrice Tonghini dans quelques jours.

Photo Bruno GRANDJEAN

Avec quelques jours d'avance, Jean-Paul Barsot, directeur du SIED 70 (syndicat intercommunal d'énergie) a fêté son départ en retraite. C'était vendredi soir, au parc des expos de Vesoul, en présence de nombreux invités.

Son successeur, Fabrice Tonghini, œuvre déjà à ses côtés depuis le mois d'octobre. Ce Vosgien d'origine n'est pas un inconnu dans le département puisqu'il a occupé le poste de directeur des services techniques à Gray de 2001 à 2008. Il est ensuite parti à Dole (Jura) pour y occuper les mêmes fonctions.

Jean-Paul Barsot, lui, avait intégré le SIED en octobre 1995, quelques mois après sa création. Il s'y est consacré pleinement dès le 1^{er} janvier 1999. Parmi les chantiers menés, le directeur

cite la signature des contrats de concession avec EDF puis avec la Sicaé ainsi que l'implication du syndicat dans les travaux d'électrification.

Il laisse à son successeur un projet d'importance pour 2016, à savoir l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques dans tout le département. Les crédits nécessaires ont été votés. 45 bornes seront installées, avec un coût global de 10.000 € l'unité. « Avant la fin de l'année, il y en aura déjà quelques-unes en service », assure Jean-Paul Barsot. Le SIED 70 a levé les freins qui pouvaient exister pour les communes en finançant l'exploitation et l'investissement.

Jean-Paul Barsot quittera officiellement son poste le 11 mars prochain.

c.c.

Plus d'images

estrepublikain.fr

Plus d'infos

estrepublikain.fr

Pêche Le 12 mars est la première grande date de l'année très attendue en Haute-Saône

Samedi, 6 h 23, coup d'envoi pour les truiteurs !

Samedi 12 mars dès 6 h 23, les pêcheurs « truiteurs » comme ils se nomment sur les réseaux sociaux, seront des milliers à traquer la belle sur les rives des cours d'eau haut-saônois.

Exceptionnellement cette année, ce ne sera pas le cas de Quentin Leyval, fervent par la pêche de la truite et qui, en tant que dernière recrue de l'équipe technique de la Fédération, sera sur les rives non pas pour taquiner le poisson mais pour assurer la surveillance. Pour participer, il faut être en possession du fameux sésame : la carte de pêche ! « C'est la première grande date de l'année, elle est très attendue par tous les pêcheurs. L'ouverture de la truite marque le début de la nouvelle saison. Habituellement, je ne manque jamais ce rendez-vous qui, pour moi, est avant tout un moment festif que je partage avec amis et famille autour d'un repas improvisé sur les bords de la Combeauté. Aujourd'hui, j'ai la chance de travailler pour la Fédération 70 et le jour de l'ouverture, ma mission sera d'aller à la rencontre des pêcheurs pour veiller à ce que chacun respecte les règles »,

précise Quentin.

La truite fait partie des poissons les plus recherchés des pratiquants. Pour l'occasion et pour satisfaire tous les pêcheurs, de multiples déversements de truites arc-en-ciel ont été réalisés par les AAPPMA locales aux quatre coins du département. La capture de la truite demande une approche précise et, à quelques jours du coup d'envoi, de nombreux pêcheurs sont en plein inventaire de leur matériel. Longueur, poids, puissance, action : tout compte pour séduire ce beau salmonidé.

En mars, la truite a besoin de se refaire et elle se déplace peu dans les eaux froides de fin d'hiver. Elle s'intéressera aux proies de bonnes tailles. Le vairon, le toc et le lancer s'imposent. Au toc, la pêche ne tient... qu'à un plomb ! L'un des points les plus délicats de la pêche au toc est la plombée. La détermination de celle-ci dépend de nombreux facteurs telles que la profondeur, la vitesse du courant, le poids et la nature de l'esche. Ce point est d'autant plus important qu'il conditionnera la qualité de la présentation. L'important est de sentir que la ligne



■ Il ne faudra pas oublier sa carte de pêche pour l'ouverture.

Photo DR

passer convenablement sur les postes, sans trop d'accrocs. Si ce n'est pas le cas, il suffit de corriger le poids global de lest.

La tactique de prospection la plus favorable est la pêche de la truite vers l'amont, en ruisseau pour une approche discrète ou sur des secteurs

de rivières profonds au courant lent. Cette technique permet une présentation plus lente et surtout plus naturelle de l'appât dans l'axe du courant. La période de reproduction n'étant pas si éloignée, les beaux sujets seront affaiblis par leurs efforts et ne chercheront pas

les forts courants. Il sera bon d'orienter sa pêche sur les zones peu agitées et privilégier les zones amorties, ralenties, à faible pente et parsemées d'obstacles ralentissant le flux. Les bordures de berge sont également d'excellents postes.

Excellente saison de pêche en solitaire ou entre amis.

Rappel de réglementation

- Être en possession de la carte de pêche 2016.
- Nombre de salmonidés limités à 6 par jour et par pêcheur.
- Respect des horaires légaux : une demi-heure avant le lever du soleil et une demi-heure après son coucher.
- Respect des lieux d'interdiction et des réserves pêche.
- Respect de la taille de la truite à 25 cm minimum sauf dans les cours d'eau suivants où la taille est fixée à 23 cm : 1. L'Ognon et le Miellin en amont de leur confluence ; 2. Le Rahin en amont de l'ancienne gare de Plancher-les-Mines ; 3. Le Bief de Marloz affluent rive droite de l'Ognon ; 4. Le Breuchin en amont du barrage Clément au Plain de Corravillers ; 5. Le Ruisseau de la Croslière, affluent rive droite du Breuchin ; 6. Le Beuletin, affluent rive gauche du Breuchin ; 7. Le Raddon (ru de Fresse), affluent de l'Ognon.

Rappel des tailles minimales de capture des autres espèces (2^e catégorie) : brochet, 50 cm ; sandre, 40 cm ; black-bass, 30 cm.

Dates d'ouvertures générales : cours d'eau de 1^{re} catégorie piscicole, du 12 mars au 18 septembre ; cours d'eau de 2^e catégorie piscicole, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Dates d'ouvertures spécifiques : ombre commun, du 21 mai au 18 septembre en 1^{re} catégorie piscicole ; ombre commun, du 21 mai au 31 décembre en 2^e catégorie piscicole ; brochet et Sandre, du 1^{er} mai au 31 décembre en 2^e catégorie piscicole ; grenouilles vertes, du 21 mai au 18 septembre en 1^{re} et 2^e catégories piscicole ; grenouilles rousses, pêche interdite toute l'année ; écrevisses à pattes grêles, pattes rouges, pattes blanches et des torrents, pêche interdite toute l'année ; écrevisses américaines, Louisiane et Signal, pêche autorisée et préconisée du 12 mars au 18 septembre dans les cours d'eau de 1^{re} catégorie et toute l'année dans les cours d'eau de 2^e catégorie.

VESOUL

Aujourd'hui

Inauguration des deux nouvelles rues, Simone Veil et Chantal Isle de Beauchaine, sur le site Paul-Morel, à 14 h 30.

En vue

L'accès des femmes aux responsabilités politiques

C'est le thème d'une conférence organisée demain à l'occasion de la journée de la femme, à la salle Parisot, à 14 h.

A suivre

K'Elles Energies...

... tiendra son assemblée générale demain à la Maison des associations. Elle remettra des dons aux associations Rêves et La Rose Saônoise.



PORTES OUVERTES Samedi 12 mars

8 h 30 • 12 h 30

Dans tous nos établissements



LYCÉE SAINT-JEAN
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Bac + 1, + 2, + 3
COLLÈGE NOTRE-DAME
ÉCOLE SAINT-BERNARD
ÉCOLE NOTRE-DAME

Pedibus



J'ai profité...

... d'une accalmie entre deux averses pour monter jusqu'au Sabot de Frotey, prendre un bol d'air. C'est sympa, ça fait du bien, la vue est belle. D'un pas à l'autre, on y voit des plantes plus ou moins connues en plein éveil ; des bûcherons travaillant à éclaircir et oxygéner la forêt ; un renard passer au loin dans une clairière... Ce petit tour m'a permis de constater aussi que l'aire de repos mériterait bien une petite (re) mise en valeur au printemps. Les bancs faits de pierre et de bois sont bien marqués par le temps. Et tant que j'y suis, j'ai vu des déchets plastiques dans tout ce vert. Et pas assez de poubelles.

Infos pratiques

Bibliothèque Le Liseron

Quartier du Montmarin, de 14 h à 16 h, tél. 03.84.75.63.67.

Centre info jeunesse

1 rue de Franche-Comté, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, tél. 03.84.97.00.90.

Médecin (de 20 h à 8 h)

Tél. 15 (urgences vitales) ou 39.66 (urgences non vitales).

Mission locale - Espace jeunes

4, rue André-Maginot, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h, tél. 03.84.76.38.19.

Multi-accueil

"La petite Marande" 22 rue du Breuil, de 7 h 30

à 18 h 15, tél. 03.84.97.17.45.

Multi-accueil

"Les Lutins du Villon"

Cours François-Villon, de 7 h 30 à 18 h 15, tél. 03.84.75.37.47.

Multi-accueil

"Les P'tits Loups"

18, rue Serpente, de 7 h 30 à 18 h 15, tél. 03.84.75.45.24.

Pharmacie

Tél. 32.37.

Piscine municipale de Noidans-lès-Vesoul

Rue du Stade, de 16 h 30 à 18 h 30 et de 20 h à 21 h 40, tél. 03.84.97.18.90.

Piscine municipale René-Hologne

Fermée.

Chambre avec vue sur la m...

Sur la zone Oasis de Pusey, le propriétaire de l'Air Hôtel perd patience. Les pneus, la paille et les déchets stockés derrière son établissement suite à la manifestation agricole du 5 février sont toujours là.

Jean-Marie Tillier est en colère. Le 27 février, le propriétaire de l'Air Hôtel, sur la zone Oasis à Pusey, a pris sa plus belle plume pour écrire au maire de la commune. En cause ? Les « détritrus » et « immondices » stockés derrière son établissement depuis le samedi 6 février. « Un tas de merde, appelons un chat un chat », tranche l'hôtelier.

Le vendredi 5 février au soir, les agriculteurs haut-saônois avaient manifesté contre plusieurs enseignes de la grande distribution. À Pusey, ils avaient déversé pneus, paille, fumier, brançages ou encore plastiques contre les magasins Lidl et Côté viande. Le lendemain, le maire de Pusey faisait évacuer ces déchets à l'ar-

rière de la zone commerciale, en bord de route. « Nous avons assisté ma femme et moi, stupéfaits, au stockage des détritrus derrière notre établissement », raconte Jean-Marie Tillier. « Le dimanche, le tas continuait de grossir. Je suis curieux de connaître la légalité d'une telle décision. »

René Regaudie, maire de Pusey, assume : « J'ai pris l'initiative de mettre les détritrus là-haut parce qu'on ne pouvait pas les laisser devant les magasins un samedi. S'il y avait eu un tas de fumier face à l'hôtel, j'aurais fait la même chose. »

Du temporaire qui dure

Le souci, c'est que cette mesure qui devait être temporaire a tendance à durer. « On a trouvé deux entreprises pour récupérer les pneus, mais elles ne les reprennent que s'ils sont propres et secs », explique le maire de la commune. « Il faut donc d'abord que quelqu'un vienne nettoyer les pneus, dès qu'il y aura trois ou quatre jours de beau temps. Ensuite, tout sera retiré. » Précision de René Regaudie : « La mairie ne dépense rien, ce sont les deux magasins qui prennent les frais en charge. »

Dans ces conditions, le



■ Depuis certaines chambres de l'Air Hôtel, les clients de Jean-Marie Tillier ont vue sur le tas de pneus et autres déchets créé après une manifestation d'agriculteurs il y a plus d'un mois. Photo Bruno GRANDJEAN

propriétaire de l'hôtel devra encore patienter et composer avec les nuisances liées à la présence du tas de déchets. Outre la vue depuis certaines de ses chambres, des habitants commencent selon lui à venir déposer leurs propres détritrus sur place. « À quand la création d'une décharge publique et sauvage ? », s'interroge Jean-Marie Tillier. Ce der-

nier aurait aussi entendu des rats aux abords du tas, sans parler « des nuées de mouches qui s'agglutinent au-dessus et qui finissent par envahir les chambres de l'hôtel ». Le maire conteste : « Je suis allé sur place trois fois de suite, en journée, je n'ai jamais vu une mouche ni un rat », affirme-t-il.

Derrière cette polémique se cache peut-être un autre

dossier : celui du projet de création de la zone Oasis 3. « M. Tillier est en colère car il va y avoir un autre hôtel près du sien », avance René Regaudie. L'intéressé s'en défend : « Ce qui m'agace, c'est que le samedi après la manifestation, le maire n'est même pas venu nous informer de sa décision », regrette Jean-Marie Tillier.

Guillaume MINAUX

Economie Le pays Vesoul - Val de Saône veut favoriser l'émergence de groupements d'entreprises qualifiées pour les travaux de rénovation énergétique

Bâtiment : l'union fait la force

Le comité syndical du pays Vesoul - Val de Saône, réuni lundi soir en mairie de Vesoul, a voté le panel d'actions 2016 de son Plan climat énergie territorial (PCET).

Parmi les mesures présentées, une expérimentation va être mise en place avec le concours de la Région et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). L'idée : favoriser la mise en place de groupements d'entreprises du bâtiment capables de prendre en charge de A à Z les chantiers de rénovation énergétique des logements.

Une entreprise coordinatrice

Les particuliers qui souhaitent engager ce type de travaux ont d'abord besoin de conseils. Pour ça, ils peuvent se tourner vers leur Espace info énergie. Dans le cadre du programme régional Effilogis, ils peuvent aussi demander un audit énergétique de leur maison. Réalisé par un bureau d'étude indépendant, il listera et chiffrera les travaux à réali-



■ Simplifier les démarches des propriétaires qui veulent engager des travaux, tout en apportant des chantiers aux professionnels : c'est le double objectif visé par les groupements d'entreprises que veut mettre en place le pays Vesoul - Val de Saône. Photo archives ER

ser pour atteindre un niveau de performance BBC (bâtiment basse consommation). Une subvention de 550 € - sur un coût de 700 € - peut être accordée par la Région pour financer cet audit.

Pour les propriétaires décidés à lancer les travaux, reste ensuite à trouver les artisans qui interviendront chez eux. C'est là que les groupements d'entreprises peuvent être utiles : ils se-

raient organisés autour d'une entreprise coordinatrice, qui fera office d'interlocutrice privilégiée et qui devra s'assurer de l'avancement et du bon déroulement des chantiers.

Pour les particuliers, ce système a l'avantage de simplifier les démarches à suivre et d'accélérer la réalisation des travaux. Les entreprises, elles, gagnent aussi du temps. Elles sont mises en contact avec des clients déjà décidés à engager des travaux, sans passer par la phase « conseil » qui ne débouche pas toujours sur du concret. « On pense que ce projet peut donner du boulot aux artisans dans le domaine de la rénovation énergétique », résume Franck Tisserand, en charge du dossier au sein du pays Vesoul - Val de Saône.

Autre atout : les entreprises qui s'engagent dans cette expérimentation pourront, si elles le souhaitent, recevoir l'appui du Pôle énergie d'Héricourt pour se former. « Travailler au contact des autres dans un groupement permet aussi de développer les savoir-faire », estime Franck Tisserand. Son objectif, désormais : informer les professionnels et les convaincre de s'engager dans cette démarche.

G. M.



25 870 GENEUILLE
www.cagnetta.fr 03.81.57.70.77

MOBILIER DESIGN - DÉCO INTÉRIEURE - LITERIE - MEUBLES - TISSUS...



PRIX & LOVE*
sur de nombreux produits !
jusqu'au 23 avril 2016

CANAPES DUVIVIER
Au-delà du temps et des modes

cagnetta®
Mobiliier design et décoration d'intérieur



JUSQU'À
-20%
TABLES, CHAISES
ET MEUBLES

LES JOURS CALLIGARIS
DU 12 MARS AU 24 AVRIL
OFFRES EXCEPTIONNELLES

CALLIGARIS STORE
BESANÇON
1, Rue Midol • T. 03 81 56 19 44
besancon.calligaris.eu

calligaris
ITALIAN
SMART DESIGN
SINCE 1923

bloc
notes

Jussey

Soirée conte

Jeudi 10 mars, 20 h, médiathèque, « Variations pour un chaperon (rouge) ». À travers le conte de différentes versions de cette histoire, Mapie Caburet illustrera différents niveaux de compréhension de ce conte. Public adulte.

Mersuay

Projection

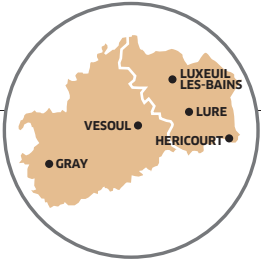
Vendredi 11 mars, 20 h, salle des fêtes, « Paysans d'hier et d'aujourd'hui », documentaire réalisé par Alain Baptizet sur le monde paysan des 75 dernières années et son évolution jusqu'à nos jours, ainsi que sur la vie dans les campagnes d'autrefois.

Port-sur-Saône

Portes ouvertes

au lycée agricole

Samedi 12 mars, de 9 h à 17 h, exploitation du lycée agricole, démonstration de matériel agricole, avec le CFPPA Vesoul. Présentation des formations et animations variées pour les professionnels de l'agriculture, les familles. Journée animée par les élèves, apprentis et



adultes en formation.

Vaivre-et-Montoille

Sortie

Du samedi 12 au dimanche 13 mars, 10 h au lac de Vaivre, comptage et observation des oiseaux d'eau avec la LPO groupe local. Contact : Jean-Marc Gérard, tél. 03 84 76 55 22.

Vellefaux

Concert de la solidarité

Vendredi 11 mars, 20 h 30, église avec le CCFD-Terre Solidaire, avec les chorales Le Lien et Choradélyre et en présence du Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux.

RPAM

Jeudi 10 mars, de 9 h 35 à 11 h 35, salle périscolaire du pôle éducatif, animations proposées à tous les enfants de la com'de com'du pays de Montbozon et du Chanois, non scolarisés accompagnés de leur assistante maternelle, ou d'un parent ou d'un membre de la famille. Tél. 07 88 30 39 59.

Cantines

Du 7 au 11 mars

Authoison et Vellefaux : lundi, betteraves mimosa, chili corn carne, emmental, flan nappé au caramel ; mardi, salade de pâtes aux crevettes, cervelas savoyard et brocolis et chou-fleur, camembert, kiwi ; mercredi, salade de tomates et concombres, émincé de volaille sauce curry et pommes de terre au four, brie, mousse de crème brûlée ; jeudi, céleri-rave en vinaigrette, steak haché et petits pois carottes, fromage fouetté, gâteau de semoule ; vendredi, salade Coleslaw, filet de hoki sauce tomate et riz pilaf, yaourt sucré, pomme au four.

Échenoz-la-Méline : lundi, salade de céleris, tomates farcies avec blé, gouda, fruit ; mardi, rosette, côtes de porc et haricots verts, carré frais, salade de fruits ; jeudi, tomates/mozzarella, pizza, tiramisu ; vendredi, salade de concombres, pavé de saumon et coquillettes, comté, yaourt aromatisé.

Loulans-Verchamp et Montbozon : lundi, potage de légumes, hachis de poisson aux poireaux, camembert, oranges ; mardi, betteraves rouges au fromage blanc, émincé de porc (ou rôti de dinde) sauce forestière et champignons à la crème et riz, édam, crème dessert au caramel ; mercredi, concombre à la crème, escalope de poulet à l'alsacienne et pasta chifferi, fromage fondu, liégeois au chocolat ; jeudi, cervelas vinaigrette ou mousse de canard, gratin de bœuf aux courgettes, petit suisse sucré, banane ; vendredi, salade piémontaise, tarte à l'oignon et salade verte, roussot des Vosges, compote pomme et abricot.

Vaivre-et-Montoille : lundi, menu bio, céleri rémoulade, poulet grillé, torsades, yaourt nature ; mardi, brocolis vinaigrette, omelette, pommes rissoles, fromage, fruit bio ; mercredi, salade de pois chiches, escalope de veau haché, cotes de blettes, fromage, pâtisserie ; jeudi, velouté de tomates, chipolatas, lentilles, fromage, fruit bio ; vendredi, salade de carottes bio ; donut de poisson ; riz sauce tomate ; flan parisien.

Football

La belle saison des U13 Noidanais

L'équipe U13 Honneur du FC Noidanais a fait des merveilles en championnat futsal. Les joueurs U13 se sont distingués en finissant à la 4^e place sur 12 équipes lors de la finale régionale de futsal au palais des sports de Besançon. Un classement synonyme également d'une autre distinction : celle de meilleure équipe départementale.

L'équipe évolue dans le championnat Honneur aux côtés de formations comme Lure, Sochaux où le Racing Besançon. Elle est dirigée par Aymeric Laury, éducateur de ce groupe depuis six saisons dans un championnat relevé. « Le niveau d'exigence et de compétition est

élevé mais c'est dans la difficulté que l'on progresse », explique-t-il, fidèle au slogan de son regretté ami Lionel Bague « Quand on n'a pas tout donné, on n'a rien donné ». La saison des U13 Honneur du FC Noidanais se clôturera par un tournoi National dans l'Hérault à Vias sur trois jours lors du week-end de la Pentecôte. L'occasion pour ces jeunes pousses de finir la saison en toute beauté.

L'équipe est composée de Maxence Garnier, Louis Schwab, Timothé Grelrier, Lucas Bedleg, Roma Geoffroy, Mathis Clerval, Arthur Gavelle, Jules Laury. Absent lors de la finale : Célestin Coeurjoly.



■ L'équipe se classe première au niveau départemental en futsal.

Port-sur-Saône

2016, un bon cru pour le salon Artisanat et Passion



■ Les élus n'ont pu que constater la vigueur de l'artisanat régional.

L'édition 2016 du salon Artisanat et Passion va faire oublier celle de l'an passé, en demi-teinte quant au nombre de visiteurs.

Samedi en fin de journée, 301 visiteurs avaient été comptabilisés et 128 dimanches à 12 h. Le nombre final sera communiqué ultérieurement, le salon ayant fermé ses portes hier en fin de journée. « On oublie 2015 ! », déclarait Denis Jeandenand, son créateur. Souriant et décontracté, ce dernier a accueilli personnalités et élus, dont Jean-Paul Mariot, maire et conseiller départemental, accompagné de Christelle Rigolot, son binôme, élue au Département. De stands en stands, ces derniers ont

pu constater la créativité et l'originalité des artisans de la grande région Bourgogne-Franche Comté, qui font la force de ce salon.

« L'art du Bois » de Stéphane Cote, venu du Haut-Doubs, n'est pas passé inaperçu. Il fabrique des meubles et objets en bois massif pour l'aménagement et la déco extérieure : table et banc massifs, sabot d'une taille super XXL, ou encore un hibou aux dimensions extraordinaires. Plus loin, ils ont pu admirer les lampes d'ambiance de Christèle Camus, en polyphane. Le rémouleur, habillé pour la circonstance, a fait une démonstration avec sa machine reproduite selon une

photo d'époque. Les sacs originaux créés à base de paquets de café, les gravures sur verre et miroir d'Isabelle Jeandenand, les décors à la peinture d'Aéro-Stef-Arts, les chaises paillées de la maison Pongan, ont ravi les visiteurs. Auprès des exposants, ceux-ci ont pu récupérer une foule d'idées et de conseils, avec très souvent une démonstration à l'appui.

Le salon Artisanat et Passion a été créé en 2009 par Denis Jeandenand. Il bénéficie depuis quelques années du soutien de l'office de tourisme de Terres de Saône et s'inscrit dans les grandes manifestations organisées à Saônexpo. Rendez-vous en 2017.

Nécrologie

René Foltzer est décédé

René Foltzer était né le 16 août 1926 à Vesoul, fils de Renée Lambert et Ernest Foltzer, tous deux employés aux chemins de fer de l'est. Après le décès de sa mère et le remariage de son père, alors qu'il avait à peine 10 ans, il s'est occupé de ses deux demi-frères et de ses deux demi-sœurs.

Il quitte l'école à 14 ans après avoir obtenu son CAP et travaille comme apprenti photographe chez Girardot à Vesoul où il restera jusqu'en 1950. Il aimait beaucoup ce métier et la passion de la photo lui restera.

Il se marie en 1947 avec Monique Amsler, décédée en 1993 et dont il a eu un enfant, Jean-Pierre.

Hormis la photo, il avait une autre passion : la moto. Sa première fut une 150 CC Peugeot achetée en 1950, année durant laquelle il est entré au Moto club haut-saônois. Puis en 1952, sur la recommandation de son ami Collot, il acheta une 250 Excelsior. Ensuite, c'est en passant avec son fils qu'il se rend sur les circuits européens de moto ou de F1 pour assister aux compétitions. Cette même année, il rentre au comité directeur du MCHS. De 1968 à 1976, il en est secrétaire avant d'être élu président de 1976 à 2001.

Avec ses amis du moto club, il participe à l'organi-



sation du Trophée des nations, de plusieurs championnats du monde de motocross ainsi qu'à des championnats de France de courses de côte et de rallies.

Depuis sa retraite en 1983, il aimait aller de temps en temps à la pêche, jardiner, bricoler et profiter de la nature avec ses teckels sans oublier de regarder à la télévision les grands prix de motos et de F1.

Ses années de bénévolat ont valu à René Foltzer de recevoir la médaille vermeil de la fédération française de motocyclisme et la médaille d'or de la Jeunesse et des sports.

René repose à la maison funéraire Jeanmougin, rue Baron-Bouvier. Ses obsèques seront célébrées mardi 8 mars, à 9 h, en l'église Saint-Georges de Vesoul.

Nos condoléances.

Faverney

Anne-Marie Gabiot n'est plus

Seconde de sept enfants, Anne-Marie Gabiot était née à Calais le 25 décembre 1933. Il lui restait un frère et trois sœurs dont Marie-Thérèse Iseli à Faverney.

En 1940, alors que la ville de Calais est détruite par les bombardements, les deux aînés de la famille sont envoyés en Haute-Saône par l'administration. Son frère aimé, Alain, habite à Brotte-lès-Luxeuil tandis qu'Anne-Marie réside à La Villegieu-en-Fontenette dans la famille Châtelet où elle est très bien accueillie et bien nourrie en cette période de guerre. Ses parents et les plus jeunes eux, sont restés près de Calais. Par la suite, elle gardera d'étroites relations avec la famille Châtelet chez qui elle passera ses vacances avec sa sœur. Les contacts se prolongeront, sa sœur y ayant trouvé son futur mari, Jean Iseli.

Dans le Nord, elle épouse Maurice Gabiot, conducteur de tramway. Quatre enfants naissent de cette union : Alain qui réside à La Neuve-lès-Scey, Bruno près de Lyon, Christian à Conflans et Doriane à L'Isle-d'Abeau (38). Petits enfants et arrière-petits enfants agrandissent la famille. Au décès de son mari, le 29 décembre 1980, elle prend un



poste de conductrice de tramway, fonction qu'elle occupera jusqu'à la retraite en 1993. Deux ans plus tard, elle vient vivre à Faverney, place du général de Gaulle, dans cette Haute-Saône à laquelle elle s'était attachée. Aimant les sorties et danser, elle adhère au club des aînés.

Opérée d'un cancer du sein en 2013, elle reste chez elle jusqu'en 2015 puis part en maison de retraite à Saint-Loup où elle reçoit et apprécie la visite de ses amis favernéens. Victime d'une chute, elle est hospitalisée à Luxeuil puis à Vesoul où elle est décédée samedi.

Ses obsèques seront célébrées ce lundi à 14 h 30, à l'église d'Amance.

Nos condoléances.

L'EST RÉPUBLICAIN

Recherche correspondant(e) local(e) de presse

pour le secteur de CEMBOIN, VERNON-SUR-MANCE, ROSIÈRES-SUR-MANCE, BARGES et SAINT-MARCEL

Vous vous intéressez à la vie publique, vous êtes disponible, vous vous sentez proche des gens ? Vous disposez d'un véhicule, d'un ordinateur et d'un appareil photo numérique ?

N'hésitez pas à proposer votre candidature comme correspondant local de presse de L'Est Républicain. Cette tâche, qui s'exerce sous le statut de travailleur indépendant, ne doit pas être considérée comme un travail à part entière, mais comme une activité ponctuelle, particulièrement enrichissante sur le plan humain.

Le ou la correspondant(e) doit résider dans le secteur.

Agence de VESOUL 03 84 76 40 50
catherine.henry@estrepublikain.fr

Combeaufontaine

« Musique en fête » se prépare

L'association des Belles Fontaines a tenu son assemblée générale sous la présidence de Jean-Marc Brenel.

Le rapport financier est équilibré. L'association a été créée principalement pour l'organisation de la fête de la musique appelée dorénavant « Musique en fête » qui se tient en juin. L'année dernière, elle a eu lieu à la salle des Belles Fontaines avec la venue de plusieurs groupes : Justine, finaliste de The Voice Kid, Karma, les Fées Minées, No Name, Aliens et les Garçonnes

L'association a participé au Téléthon 2015 en vendant des gaufres et en organisant le concert avec la venue d'Aurélié (chanson française) et du groupe Neptis (Rock). Elle a vendu pour 116 € de gaufres, somme reversée à l'AFM Téléthon.

L'association a procédé au renouvellement des membres du bureau :

Président : Jean-Marc Brenel ; vice-président : Nicolas Pierre ; trésorier : Alain Vitte ; secrétaire : Mélanie Charlois.

Le montant de la cotisation



■ L'association des Belles Fontaines a tenu son assemblée générale.

2016 est fixé comme en 2015 à 5 €.

L'association a annoncé les projets en 2016. La grande manifestation de « Musique en fête » est fixée au samedi 18 juin 2016 à l'extérieur de la salle des Belles Fontaines avec la venue de « Spirit of country » avec douze danseurs et « The Whell's » : blues + country dont le guitariste vient du groupe « Des gens de la Lune ». Ils accompagneront les danseurs en musique. Maggy Bolle et The Shoepolishers, un groupe de rock festif de Lure. Des

demandes de sponsors sont en cours et les affiches vont être réalisées.

Les « Jeux intervillages », prévus au départ dimanche 28 août 2016, sont annulés. La Maison familiale rurale est en effet déjà louée à cette date et le projet demande beaucoup d'investissement et de personnel. Les membres réfléchissent à une nouvelle animation. Les propositions sont en cours et seront revues lors de la prochaine réunion prévue ce mardi 8 mars à 20 h 30, salle de la mairie.

Conseil municipal Alors que les élus arçois ont à nouveau eu l'occasion de ferrailler sur le remplacement de Vincent Humbert, le projet social d'une nouvelle Mission locale a été clivant

Trop chère Mission locale ?



■ Entre le maire d'Arc-lès-Gray, Serge Toulot, et l'opposition, les échanges ont parfois été vifs. Photo ER

QUAND IL S'AGIT de la question de la démission et/ou de l'installation d'un conseiller municipal d'opposition, on ne connaît pas vraiment, à Arc-lès-Gray, l'échange à fleurets mouchetés. On préfère la diatribe, quitte à sabrer. « Vous commencez à y être habitué », avait esquissé le maire, Serge Toulot, ciblant « un véritable problème » et même « une pétardière ».

La démission de Delphine Millot, laquelle « a envoyé sa lettre avant Rémi Mertens » qui la précédait sur la liste, devait donc être examinée... et acceptée, « si on est tous d'accord », a bien précisé l'édile. Bien que l'échange soit inutilement devenu houleux, Thierry Savin, les lunettes relevées, se plaçait judicieusement au-dessus de la mêlée. « Il faut s'en sortir », lâchait-il, alors que Jean-Louis Gardot, présent dans la salle, devrait officiellement être installé le 1^{er} avril prochain, à l'occasion du prochain conseil municipal où le vote du budget est annoncé.

Millardet : « C'est déraisonnable »
Plutôt neutre, l'ordre du jour appelait la présentation

des deux projets de construction importants : micro-crèche et Mission locale. Séparer d'un simple accès, le premier sera presque atteignant au relais d'assistants maternels. « On réutilisera le chauffage du RAM », a indiqué le premier magistrat, qui a rappelé la capacité d'accueil, fixée à douze places, pour une gestion confiée à un organisme (Eliad). Située pour sa part rue des stades, la nouvelle Mission locale contiendrait essentiellement des bureaux, avec salle de réunion. « De nouvelles procédures de suivi des jeunes nécessiteront deux personnes supplémentaires. Ils étaient jusqu'ici cinq pour quatre bureaux », justifie Serge Toulot.

Le débat s'est alors quel peu musclé. « Mettre 300.000 € de fonds publics, pour deux bureaux supplémentaires, c'est pour moi déraisonnable », a réagi, dans l'opposition, Francis Millardet, estimant par ailleurs que le déménagement « dénature le centre ». Arguant la défense de ce service public, Serge Toulot qui, « contrairement à ce que tu peux penser », a « félicité le travail des "mission-

naires" (sic) », a rappelé que 1.100 jeunes du bassin étaient suivis. « Je ne suis pas persuadé que l'emploi des jeunes se soit amélioré », a alors émis Francis Millardet. Parallèle historique en tête, Colette Cocusse soulevait qu'à Arc, « on a toujours montré l'exemple ». « Si nous ne le faisons pas, qui le fera ? », avait emboîté Serge Toulot. « On voit que ce n'est pas ton argent », lui répondait Francis Millardet.

Maxime CHEVRIER

Au fil du conseil

► **Opération façades.** On appelle ça une opération programmée d'amélioration de l'habitat. À l'origine de celle-ci, la communauté de commune Val de Gray débloque ainsi des aides pour les particuliers qui effectueraient des rénovations de leur façade, visible depuis la rue. Cette « mesure incitative » permet globalement une prise en charge de 2.000 €, sur un coût global de 12 à 13.000 €. La durée de l'opération se poursuit pendant trois ans et demi et la participation de la commune est à hauteur de 12,5 %. À noter que les façades déjà isolées (ouvertes à crédits d'économies d'énergie) n'entrent pas dans ce dispositif.

► **Rue Charles de Gaulle.** Pose de bordures et réfection de trottoirs ont été votées pour les prochains travaux rue Charles de Gaulle. Montant de ces derniers : 65.000 €.

► **Pas d'inquiétude pour les hélicoptères.** En fin de conseil, Serge Toulot a donné une information. « Ce mois-ci, des hélicoptères survoleront la commune. Ils voleront à une très faible altitude ». Aucune inquiétude néanmoins, de simples vérifications électriques sont prévues.

Rythmes scolaires, vendredi tout est permis

Adjoint aux affaires scolaires, Bernard Coignet est revenu sur une année de ces fameux rythmes scolaires. À Arc, ils ont été suivis « à 95 % ». Très élevé, le chiffre est probablement conforté par la contrainte horaire du ramassage scolaire (bus). Des « demandes d'évolution de la part d'enseignants ou de parents » ont été examinées. Principal problème remonté : ce temps périscolaire diffèrent selon les âges et les écoles, compliquant l'organisation familiale. Après consultation, la municipalité a donc proposé de revenir aux horaires traditionnels (8 h 30-11 h 30 ; 13 h 30-16 h 30), en dégageant les « trois heures de TAP sur une seule journée ». En l'occurrence, comme cela se fait de plus en plus : le vendredi après-midi. S'il est validé par le directeur d'académie, ce plan d'éducation nécessitera de concentrer les animateurs sur un même moment. Il en faudra sans doute un peu plus, même si l'on imagine que, comme ailleurs, l'activité périscolaire, qui restera gratuite à Arc « tant qu'on peut », ne sera pas autant suivie en amorce de week-end.

M.C.

Association

L'histoire locale de la Der des ders

L'abbé Jean-Christophe Demard a réalisé une brève intervention auprès du Kiwanis Club de Gray afin d'évoquer ses travaux sur la vie du canton de Champlitte durant la Première Guerre mondiale dont il a tiré un ouvrage. Ce projet retrace le quotidien de la population en ces temps troublés, soldats ou non. À l'heure du centenaire de ce conflit, ces histoires et destins parfois tragiques remettent à l'honneur les héros anonymes, y compris les fusillés pour l'exemple. Cette rencontre a été appréciée. Le club organise régulièrement des rencontres informatives sur divers thèmes.



■ L'abbé Jean-Christophe Demard, ici à gauche, a évoqué quelques destins singuliers durant la Première Guerre.

710184800

JOURNÉE Jeudi 10 mars 2016 PORTES OUVERTES

1 journée pour changer de vie (professionnelle)

Rendez-vous de **9h à 12h** et de **14h à 16h** dans

nos centres Afpa.

Consultez la liste des centres participants sur www.plusieursviespro.fr

Femmes/Hommes osez d'autres métiers

Peintre en bâtiment, technicien(ne) d'assistance en informatique, soudeur(se), secrétaire, assistant(e) de vie aux familles ...

LE JEUDI 10 MARS, venez découvrir avec nos formateurs et stagiaires, les formations qui mènent à l'emploi. Bénéficiez des conseils personnalisés de nos équipes et de notre réseau de partenaires pour financer votre formation et garantir sa réussite.

A l'Afpa tous les métiers se conjuguent aux féminin et masculin.

On a tous droit à l'égalité professionnelle



région **BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**



pôle emploi

CNIDFF

cn ml

agefiph



Nous contacter

Abonnements (s'abonner, suspensions, adresses temporaires...)

Tél. 03.83.59.08.08 ou lerabonnement@estrepublikain.fr de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi.

Informations et communiqués

Maxime Chevrier, journaliste, tél. 06.62.15.24.43 ; maxime.chevrier@estrepublikain.fr ; Dominique Bolopion, correspondant local de presse, tél. 06.82.25.21.74 ; dominique.bolopion@wanadoo.fr

L'Est Républicain

1, place du 11e-Chasseurs, BP 80337, 70006 Vesoul cedex.

Offres d'emploi

Tél. 03.83.59.08.07 ; fax : 03.83.59.80.15 ; e-mail : lerpahdt@estrepublikain.fr

PA chrono

Tél. 03.84.76.40.50.

Pour les courriels

lerredacves@estrepublikain.fr (textes pour rédaction) ; lerphotosves@estrepublikain.fr (photos pour rédaction) ; lerpubliciteves@estrepublikain.fr (publicité).

Publicité

De 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, tél. 03.84.76.40.50 ; fax : 03.84.96.96.85.

Rédaction

De 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, tél. 03.84.76.40.50 ; fax : 03.84.76.08.28.

Service annonces légales

Tél. 03.83.59.09.32 ; fax. 03.83.59.80.15 ; e-mail : lerlegales@estrepublikain.fr

Service avis de décès

Tél. 03.83.59.08.03 ; fax : 03.83.59.88.37 ; e-mail : leradd@estrepublikain.fr

Sécurité routière

« Un mort sur deux n'a rien demandé »



■ Des Graylois ont été sensibilisés aux risques routiers avec la Prévention routière.

À l'aide de jeux et de questions concrètes, plusieurs Graylois ont pu appréhender les différents risques routiers en particulier la vitesse, l'alcool, les drogues et le respect du code commun à tous les automobilistes. « On ne peut pas faire deux choses à la fois », insiste Sylvain Guillemain, directeur du comité haut-saônois de la Prévention routière.

Ainsi, le portable est en cause dans un décès chaque jour sur les routes de France. Le directeur fait parler son expérience et n'hésite pas à rappeler « qu'un mort sur deux n'a rien demandé en Haute-Saône ». Manière de

dire que la route et un espace partagé et le comportement d'un automobiliste peut avoir des conséquences pour les autres.

Des tests ont permis à chacun de mesurer les effets de chaque comportement sur la manière de conduire, notamment sur le temps de réaction. Ludique aussi le rappel des quantités d'alcool contenues dans chaque type de boisson et du délai d'absorption par l'organisme, non réductible et équivalent à 0,1 g par heure.

Concernant les drogues, le rappel a été tout aussi utile : « il n'y a pas de drogue douce. La drogue reste long-

temps dans l'organisme et est détectable par les tests durant une longue période », précise Sylvain Guillemain.

Le rappel des pertes de points et des contraventions encourues par les automobilistes n'a pas laissé pas indifférent : « pour les grosses infractions, c'est six points en moins, autant dire que le jeune conducteur perd son permis. Pour les délits, il y a convocation au tribunal ».

Cette rencontre organisée à Afsame le Foyer mériterait d'être renouvelé, pour contribuer à sensibiliser les usagers de la route, et, peut-être, sauver des vies.

Infos pratiques

Médecin

De 20 h à 8 h, tél. 15 (urgences vitales) ou 39.66 (urgences non vitales).

Mission locale - Espace jeunes

Place Aragon, Arc-lès-Gray, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, tél. 03.84.64.88.38.

Nacia Esperanto-Muzeo

Uniquement sur rendez-vous, rue Victor-Hugo, Maison pour

tous, tél. 06.21.51.38.69.

Pharmacie

Tél. 32.37, www.resogardes.com.

Piscine des Capucins

De 19 h à 20 h 15, tél. 03.84.65.58.69.

ÉDITION LIMITÉE

OFFRE SPÉCIALE CENTENAIRE

LES 300 JOURS DE VERDUN

RETROUVEZ L'HISTOIRE DE VERDUN JOUR PAR JOUR

PRÉFACE DE MICHEL BERNARD SOUS-PRÉFET DE REIMS ET ÉCRIVAIN

59€ Seulement !

L'OUVRAGE DE 550 PAGES

LES 300 JOURS DE VERDUN

Cet ouvrage d'exception, édition spéciale ayant obtenu le label de la mission du centenaire, retrace jour par jour la plus grande bataille de la première guerre mondiale qui s'achèvera par une victoire française.

BON DE COMMANDE

À retourner accompagné de votre règlement par chèque bancaire à l'ordre L'Est Républicain

L'EST REPUBLICAIN LA BOUTIQUE
Rue Théophraste Renaudot
54185 HEILLECOURT cedex



☐ **L'OUVRAGE 300 JOURS DE VERDUN**



[] X 59 euros (+5€ de frais de port) = _____ €

MES COORDONNÉES

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ E-mail _____

Règlement par carte bancaire sur notre boutique en ligne www.estrepublikain.fr RUBRIQUE BOUTIQUE EN LIGNE

en images



► **Pesmes.** La bourse aux vêtements organisée par Famille rurales de Pesmes et alentours a reçu 14 déposants soit 450 articles enregistrés. 30 % des articles ont été vendus. Les organisateurs espèrent faire mieux la prochaine fois. Il y avait beaucoup de choix, pour tous les goûts. En dernière minute une dame qui en avait marre de garder des vêtements dans son armoire alors qu'elle ne les mettait jamais, (elle les a hérités de sa maman) a déposé à la vente : un manteau de fourrure (lynx) et une étole en peau (poilue) véritable... Ces articles ne sont peut-être plus dans l'air du temps, mais peuvent toujours être détournés. Voilà pourquoi les bourses aux vêtements méritent d'exister et d'être visitées : il y a toujours des affaires à faire.



► **La Grande-Résie.** Les enfants du village se sont retrouvés, entourés de leurs parents, pour défiler en costume pour fêter carnaval. Après être passés dans les rues du village, ils se sont réunis à la salle des fêtes pour partager un goûter et voter pour le plus beau costume fille et garçon.

Plus d'infos sur estrepublikain.fr

Pesmes
Les 5^e réfléchissent à leur avenir

Le collège Jacques Prévest à Pesmes accueillait 17 professionnels de tous horizons et catégorie pour permettre aux classes de 5^e d'avoir une première approche des métiers. Des parcours différents et riches ont été présentés aux élèves. De quoi les aider à faire un choix pour leur avenir.

« Il ne faut pas voir uniquement l'argent quand on choisit un métier. Il faut pouvoir aller travailler en sifflant ». Michel Belleney a présenté son travail d'entrepreneur de travaux publics. « Il n'y a pas besoin de faire de grandes études. Un bac technique, de la volonté et aimer son travail malgré les contraintes, les heures et les intempéries : c'est le secret ». Les élèves écoutent et posent les questions qui les intéressent : « 2.000 € de salaire dans le BTP c'est du brut ou du net ? ».

M. Marchal, agriculteur à Sornay, a expliqué que

même un paysan doit connaître des langues, la comptabilité, la gestion etc... Lui, est allé en Australie pendant une année pour voir comment cela se passait ailleurs. « Heureusement, nous sommes trois associés ce qui nous permet d'avoir un week-end par mois et de prendre des vacances chacun notre tour. Il y a également le métier de salarié agricole qui permet de bénéficier des 35 heures, de la sécurité sociale etc... Les porchers et vachers sont très demandés. Eux aussi, ont un salaire autour des 2.000 € », explique-t-il.

Qu'ils soient électricien, architecte, gendarme, policier, gérants d'entreprise, assistante du personnel, épicier, aide-soignante, pompier ou acheteur industriel, tous ont le même discours : si on aime son travail, on le fait bien et on en retrouve toujours car le bouche-à-oreille fonctionne.



■ L'architecte B. Quirot et l'électricien chauffagiste, M. Jacquot, répondent aux questions des élèves de 5^e dans le cadre du Forum des métiers.

Marnay
Grand tournoi de judo interclubs au gymnase

Ce samedi 5 mars, le gymnase de Marnay accueillait dix clubs et 130 judokas pour un tournoi interclubs. Dès 8 h 30, l'équipe de bénévoles du Judo Club de Marnay s'est occupée de la mise en place des tapis, bancs, buvette et autres appareils de sono. À 10 h 30 commençait la pesée des mini-poussins (2008, 2009), suivie des combats et, à 12 h 30, la remise des médailles. L'après-midi était consacré aux catégories benjamins (2004, 2005) et poussins (2006, 2007), avec une partie « combat » et une partie « expression technique » pour les benjamins. Une initiation à la

compétition était organisée pour les moustiques (2010, 2011). Le timing prévu a été respecté à la minute près. À 17 h 30, après la remise des médailles, l'équipe des bénévoles pouvait démonter, ranger et remettre le gymnase en état pour les autres associations. Un seul bémol sur cette journée : l'absence de chauffage durant toute la compétition (compensée par la chaleur des encouragements des parents spectateurs).

Résultats par club : 1^{er} Marnay, 2^e Gy, 3^e Gray, 4^e Dampierre, 5^e Judo Club de l'Ognon, 6^e Valay, 7^e Rioz, 8^e Champlitte, 9^e Seveux, 10^e Fresno-Saint-Mamès.



■ Après de durs combats, le sourire lors de la remise des médailles.

bpifrance
SERVIR L'AVENIR

CASH & COACH.

Entrepreneurs,
Bpifrance vous finance
et vous accompagne



Conseil



Formation



Mise en réseau

bpiFrance.fr **3220** Dites Bpifrance

Recevez un conseil en tweetant
#OuiCoach



LUXEUIL ► et sa région

bloc
notes

Luxeuil-les-Bains

Devenir ambassadeur de la ville

L'équipe de l'office de tourisme cherche ses ambassadeurs pour représenter la ville, pour parler et faire parler d'elle, relayer l'actualité et en faire la promotion, et partager les richesses du territoire. Pour devenir ambassadeur, une réunion est prévue samedi 12 mars à 10 h, à l'Espace Frichet, suivie d'une visite guidée. Renseignements, tél. 03.84.40.06.41 ou sur www.luxeuil.fr

Fougerolles

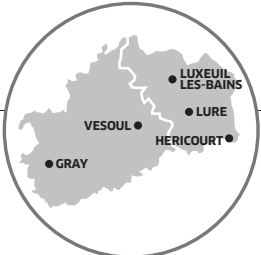
Jardin du Souvenir

La municipalité informe la population du projet de création d'un Jardin du Souvenir dans le cimetière communal. L'emplacement prévu pour cet aménagement se situe dans l'espace engazonné bordant le columbarium. Pour toutes remarques ou observations des familles, prendre contact en mairie avec Martine Beuchot, directrice générale des services en charge de ce dossier, tél. 03.84.49.13.92.

Saint-Loup-sur-Semouse

Vide-greniers de la 79e foire-exposition

Samedi 19 mars, de 8 h à



18 h, le comité de la foire de Saint-Loup organise son 9e vide-greniers, à l'occasion de la foire. Inscription à déposer à Gérard Mignot, 7 rue de la Retorderie à Saint-Loup. 2 € le mètre. Bulletin accompagné du règlement à adresser au comité de la foire, BP 13, 70800 Saint-Loup ou chez Gérard Mignot, tél. 03.84.94.11.50 ou 06.75.84.47.31. Site : www.foiredesaintloup.fr contact@foiredesaint-loup.fr

Brotte-lès-Luxeuil, La Chapelle-lès-Luxeuil et Ormoiche

Permanence des conseillers départementaux
Ce lundi, à 13 h 30, Frédéric Burghard et Valérie Haehnel, conseillers départementaux tiendront une permanence en mairie de Brotte-lès-Luxeuil. Puis à 14 h 30, c'est en mairie de La Chapelle-lès-Luxeuil qu'ils accueilleront le public. Avant de se rendre à 15 h 45 en mairie d'Ormoiche.

Religion

Portes ouvertes dimanche à la mosquée de Saint-Loup-sur-Semouse. Une des plus grandes de Haute-Saône. Charafi Ibrahim, imam de l'agglomération rouennaise a partagé sa vision d'un islam modéré et apaisant

Le thé de la fraternité



■ Charafi Ibrahim à propos des attentats : « L'Islam dénonce, condamne et rejette ses actes ».

Photo ER

Il n'élude aucune question. La charia ? Le mot peut faire peur : « La charia, c'est la loi. Ce n'est pas couper la main ou la tête », rassure-t-il.

Les attentats qui ont ensanglanté Paris et d'autres coins de la planète ? « Ce qui s'est passé nous touche. L'Islam dénonce, condamne et rejette ces actes. Pour la Syrie et l'Irak, nous sommes des observateurs. Je ne vois pas la vie en rose ».

Quelle différence entre Sunnites et Chiites ? « Les musulmans qui sont en France sont majoritairement des Sunnites. Les Chiites représentent environ 10 % des musulmans dans le monde ».

300 fidèles

► La mosquée a ouvert ses portes au début des années quatre-vingts et s'est agrandie petit à petit afin d'accueillir des familles de plus en plus nombreuses. Après une nouvelle extension, la mosquée est inaugurée en 2008. Elle accueille régulièrement 150 fidèles, 300 au moment des fêtes. Ce sont les fidèles qui ont assuré le financement des travaux. Aucun don de l'étranger.

tion, il est important de se rapprocher, de tendre la main », insiste le maire de Saint-Loup. « Il y a besoin de se comprendre. Pour se comprendre, il faut s'ouvrir ». L'élu entend incarner la laïcité et ajoute : « La laïcité, c'est ce qui permet de s'exprimer sur les religions ». Et de plaider en faveur de cette fraternité incarnée par la République. « Des valeurs que nous défendons tous ensemble ».

Patricia LOUIS



■ Fabien Pierrefont (au premier plan), un directeur qui aime être sur le terrain et veut faire évoluer la structure.

Animation

Un nouveau directeur au pôle ados

Fabien Pierrefont est le nouveau directeur du pôle « Ado luxovien » qui est porté par l'association des centres sociaux de Luxeuil (ACSL). Il a pris son poste le 8 février en remplacement de Julian Guyo. Originaire de Montbéliard, il a fait une licence de Staps. Il passe après son deug, et son BAFD. animateur pendant les vacances scolaires, il se rend compte qu'il préfère travailler dans des structures sociales. « Par compte, je savais que je ne voulais pas rester animateur mais avais envie de devenir directeur ». Il était dans l'animation jeunesse à Noroy-le-Bourg depuis 8 ans mais un licenciement économique en février 2015 le remet sur le marché de l'emploi. C'est lors d'une discussion informelle avec les centres sociaux qu'Emmanuel Chauvin, directeur du centre Taiclet de Luxeuil fait savoir que l'ACSL va rechercher un remplaçant. Le nom de Fabien Pierrefont, connu du centre social de Lure, est alors donné. Plusieurs candidatures ont été reçues mais c'est lui qui a été choisi par les deux

directeurs de Luxeuil, Emmanuel et Stéphanie. C'est un homme proche du terrain et des enfants qui veut faire encore plus évoluer le pôle jeunesse. Il est responsable de quatre animateurs, Claire, Maud, Gaëlle et Yannick et gère aussi le côté administratif. Il est possible de le joindre dans ses horaires de bureau les mardis, jeudis, vendredis de 10 h 30 à 12 h 30. Le pôle ados accueille les jeunes de 12 à 17 ans hors vacances scolaires, les soirs, et le mercredi après-midi et il est ouvert pendant les vacances scolaires avec d'autres plages horaires (informations à demander sur place ou au 03 62 27 62 93. Le projet 2016 est de faire découvrir toute la plage d'activités qui est proposé aux ados en organisant des stages ou des séjours. C'est un lieu d'animation, d'accueil, de rencontres, d'activités culturelles et éducatives ouvert toute l'année. Fréquenté en moyenne par 20 ados par jour, ils sont une cinquantaine en tout à y venir. Vous pouvez suivre le pôle ados sur facebook (pôle ados Luxeuil).

Infos pratiques

Bibliothèque

Place de la Baille, de 14 h à 18 h, tél. 03.84.40.14.96.

Déchetterie

À Saint-Sauveur, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, tél. 03.84.40.46.27.

Halte-garderie La Mominette

Rue Rochambeau, de 7 h 30 à 18 h 15, tél. 03.84.93.77.96.

Halte-garderie La Poussinière

Place du 8-Mai, de 7 h 30 à 18 h 15, tél. 03.84.40.19.23.

Hôtel de ville

De 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Médecin

Tél. 3966 (urgences non vitales). En cas d'urgence vitale composer le 15.

Pharmacie

Tél. 3237.

Piscine des Sept Chevaux

De 17 h à 19 h 15, tél. 03.84.40.12.52.

Relais assistantes maternelles

Locaux périscolaires de Froideconche, de 13 h 30 à 17h.

Fougerolles

Les pêcheurs mobilisés

Comme chaque année, l'alevinage est un moment important pour les pêcheurs. Samedi, tous étaient ravis de se retrouver pour y participer, pêcheurs, gardes, de Fougerolles, mais également de Saint-Loup et Corbenay/Aillevillers ont réparti dans les cours d'eau 300 kg de truite.

L'ouverture de la pêche à la truite a lieu le samedi 12 mars. Les pêcheurs peuvent encore se procurer leur carte sur internet mais également à la quincaillerie Thiery et au Café des Sports-PMU à Fougerolles.



■ Les pêcheurs étaient répartis par secteurs pour aleviner.

Vauvillers

Les activités du comité des fêtes

Le comité des fêtes a tenu son assemblée générale, en mairie de Vauvillers. Le président Jean-François Galland a remercié les bénévoles qui ont donné de leur temps lors des différentes manifestations et présenté le bilan des activités 2015.

A savoir, la chasse à l'oeuf, les feux de la Saint-Jean, les deux soirées estivales et la soirée Beaujolais.

La trésorière Nicole Joyeux a dressé le bilan financier qui présente des comptes en équilibre.

Renouvellement du bureau. Sont élus président Jean-François Galland ; vice-président Eric Golbin (en remplacement de Jean-François Joyeux) ; trésorière Nicole Joyeux ; trésorière adjointe Chantal Lili ; secrétaire Cathy Lombard ; secrétaire adjoint Jean-Paul Clot.

Activités 2016. Chasse à



■ Les membres du bureau du comité des fêtes.

l'oeuf le lundi 28 mars (lundi de Pâques), feux de la St-Jean le samedi 18 juin, soirée estivale le vendredi 15 juillet (avec feux d'artifice), soirée Beaujolais le samedi 19 novembre.

Le comité des fêtes loue des stands : 45 € pour les particuliers et 30 € pour les membres du comité.

Le verre de l'amitié a clôturé cette assemblée générale.

Raddon-et-Chapendu

Goûter aux saveurs

Le chocolat a bon goût pour la vingtaine d'enfants du centre de loisirs de l'île aux enfants, en visite à la chocolaterie Platte de Fougerolles. Ils étaient encadrés par Isabelle Sonet, directrice, Floriane et

Orphélie, animatrices. Le thème des saveurs retenu pendant ces vacances de février les a conduits aussi au restaurant du Terminus à Aurognoy ou la confiserie Etienne d'Amage.



■ La dégustation de chocolat a ravi les enfants du centre de loisirs.

Nous contacter

Abonnements (s'abonner, suspensions, adresses temporaires...)

Tél. 03.83.59.08.08.
lerabonnement@estrepublikain.fr
de 8 h 30 à 12 h

et de 13 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi.

Rédaction, petites annonces

Agence de Lure, 2 avenue Carnot, 70200 Lure, de 9 h à 12 h et de 14 h 10 à 18 h, tél.03.84.30.16.56 ; lerredaclur@estrepublikain.fr

Corbenay

Café-théâtre samedi

Le club de marche en partenariat avec le club de tennis organise samedi 12 mars à 20 h 30 à la salle polyvalente une soirée café-théâtre. Les organisateurs ont pour but de faire passer une bonne soirée aux spectateurs en les faisant rire avec la troupe de Jasney New délire. « La crise

formidable » emmène le public loin de la morosité ambiante et des soucis quotidiens. Les places sont à réserver auprès de Francis Lacombe 03.84.49.46.75 ou Serge Grignon 03.84.94.11.25. Tarif : 5 € adulte, gratuit pour les moins de 12 ans.



■ Deux associations réunies pour l'organisation du café-théâtre.

LURE ► et sa région

bloc notes

Melisey

Assistante sociale

Permanence en mairie, uniquement sur rendez-vous le jeudi matin, tél. 03.84.95.79.80.

Aide à domicile (ADMR)

Ouvert du lundi au vendredi, de 15 h à 17 h, sauf mercredi, de 10 h à 12 h, tél. 03.84.63.22.70.

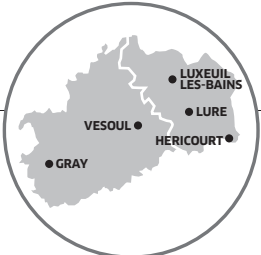
Office religieux

Dimanche 13 mars, messe à Servance avec le Père Jean Kita.

Senargent

Loto

Samedi 19 mars, à 20 h (ouverture des portes à 19 h 15), salle des fêtes, loto organisé par l'association des parents d'élèves d'Athesans et animé par Bruno Animation (Bruno Beluche). Nombreux lots de valeurs. Partie spéciale enfants. Droit d'entrée par adulte : 20 € les 6 cartons, 4 € les deux pour les moins de 14 ans, 2 cartons offerts si réservation



au 06.84.92.24.44. Buffet, buvette.

Villersexel

Espace jeunes

Permanence mercredi 9, de 9 h à 12 h, en salle de mairie sur rendez-vous, tél. 03.84.46.58.03.

Bibliothèque

Mercredi 9, de 14 h à 17 h.

Offices religieux

Samedi 12, à 18 h 30 à Frotey. Dimanche 13, à 10 h à Athesans.

Assistante sociale

Uniquement sur rendez-vous, tél. 03.84.95.73.00, salle de mairie (entrée côté Poste).

Élu de permanence pour le week-end

Du vendredi 11 à 17 h au lundi 14 à 8 h 30, Joselyne Ferraris, tél. 03.84.20.52.66 ou 06.82.25.61.99.

Education Au lycée Colomb, site Bartholdi, les élèves de bac pro maintenance industrielle sont accueillis en stage chez Vetoquinol à Lure. Un partenariat qui leur permet de découvrir le monde du travail

Ecole-entreprise : passerelle utile

THOMAS, LYCÉEN en bac pro maintenance industrielle, a effectué trois stages de quatre semaines chez Vetoquinol. « J'ai pu découvrir la vie active », se réjouit-il. « Au lycée, on travaille beaucoup la partie théorique, c'est bien d'avoir aussi de la pratique en entreprise ».

Vivier de compétences

Le fossé école-entreprise serait-il en train de se réduire ? « Les choses ne sont pas toujours simples. Les jeunes se font parfois des illusions par rapport au monde professionnel », répond Allan Jacquamond, responsable de la maintenance chez Vetoquinol. L'entreprise accueille régulièrement des stagiaires pendant quatre à six semaines. « L'intérêt c'est de partager, d'échanger et de développer un vivier de compétences ». Un partenariat fructueux. « Les élèves ont parfois du mal à s'adapter à un milieu d'adultes. Nous les envoyons en entreprise en fonction de leur

personnalité », complète David Ruiz, chef des travaux.

À la fin de la formation en entreprise (on ne dit plus stage), les élèves ont un livret de compétences.

Ce dialogue entre les deux parties permet au lycée de faire évoluer sa formation et de faire régulièrement des mises à jour technologiques et d'élaborer un cursus solide. De son côté, l'entreprise est intéressée par le profil des élèves. Une très forte majorité s'oriente vers un BTS. « C'est le cas de 70 % de nos effectifs », confirme Jean-Charles Bouton, professeur de maintenance. « Les autres souhaitent une entrée rapide dans la vie professionnelle ».

Les débouchés existent pour ces techniciens qui réparent ou dépannent après avoir posé un diagnostic. 126 offres sur le site de Pôle emploi en Franche-Comté dont 24 en Haute-Saône. Mais ces formations ne séduisent pas les familles. « Elles ont une



■ Une formation qui allie théorie et pratique.

Photo ER

mauvaise image. Elles s'imaginent que les ateliers sont bruyants et qu'il y a de la poussière ».

Maxime a lui choisi la maintenance contre l'avis de ces profs de collège qui voulaient l'orienter vers un bac

général. « Il y a des perspectives d'évolution et on peut toucher un peu à tout ».

PL

Commerce A Lure, rue des Cloies

« Au jardin de Stéphanie »



■ Stéphanie Erhart et l'un de ses fils Richard attendent beaucoup de l'entreprise familiale.

Stéphanie Erhart est Alsacienne. Installée désormais rue des Cloies, elle a ouvert son enseigne : « Au jardin de Stéphanie ». Elle explique : « J'ai une solide formation de fleuriste et en horticulture, c'est pourquoi je me suis lancée dans le bio et les aliments pour animaux ».

Stéphanie a choisi de devenir autoentrepreneur mais à mi-temps pour l'instant, histoire de bien asséoir son commerce. Le matin, elle sillonne une partie de la Franche-Comté et des Vosges, sur appel des grandes surfaces pour mettre en rayons les produits qu'un gestionnaire ne peut assurer. L'après-midi, c'est l'investissement total pour son entreprise.

Ses garçons, qui font toujours leurs études, Richard, 15 ans, collégien à Melisey et Zachary, 19 ans, en BTS commercial à Saint-Louis (68) l'aident autant que possible.

Les aliments pour les animaux de basse-cour, moutons, lapins, chèvres, chevaux sont sévèrement sélectionnés. Stéphanie va

construire une serre de 100 m² environ pour y cultiver des légumes. Bio, évidemment. A partir d'avril, les clients pourront acheter leur panier de légumes, lorsque les récoltes débiteront. Il est aussi possible de se fournir en plants de légumes et en terreau. Bio, toujours, c'est la marque de fabrique de Stéphanie, qui, « s'adressera à des fournisseurs locaux si elle n'est pas en mesure d'assurer elle-même une commande particulière ».

Les œufs, pondus par des poules qui vivent en plein air figurent dans l'offre comme une pension pour chiens et la vente de ceux élevés sur place.

Enfin, Stéphanie précise : « Nous étions installés à Saint-Barthélémy avant de venir à Lure où nous espérons que notre clientèle suivra ».

■ « Au jardin de Stéphanie », 34 rue des Cloies. Vente sur place ou livraison de 13 h 30 à 18 h 30, sauf exception, du lundi au samedi, tél. 06.34.29.44.09. Site et facebook : « Au jardin de Stéphanie ».

Courchaton

Nouvelle saison à la Grenelle



■ Le trio Meikhaneh ouvrira la saison artistique du caveau le dimanche 13 mars à 17 h.

Lors de la dernière assemblée générale, l'idée de changer le rythme des concerts et spectacles du caveau de la Grenelle a été retenue.

Il y aura deux périodes de concerts, théâtre et lecture, l'une au printemps et l'autre en automne, plus un concert dans la grange au mois de juillet.

C'est le trio « Meikhaneh » qui ouvrira la saison artistique du caveau le dimanche

13 mars à 17 h. Trois musiciens qui viennent de la région de Rennes, qui ont en commun leur passion pour une musique originale et personnelle où perce l'influence des musiques traditionnelles asiatiques, arabes, méditerranéennes et bien d'autres. Un mélange génereux et surprenant de culture musicale fort agréable à écouter.

Meikhaneh, c'est aussi la voix chaude de Maria Laurent, et une palette d'instruments traditionnels avec Milad Pasta et Johann Curtet. C'est aussi le bonheur d'un voyage musical sans frontières au caveau de la Grenelle pour l'ouverture de cette nouvelle saison.

■ Entrée libre, chapeau à la sortie. Attention au nouvel horaire : dimanche 13 mars à 17 h.

Saint-Germain

Bientôt la bourse photo d'Emulsion



■ C'est déjà la douzième édition de la bourse photo. Elle a toujours avec autant de succès.

Le collectif de photographes Emulsion prépare activement sa douzième bourse photo. Celle-ci se déroulera le lundi de Pâques le 28 mars prochain, à la salle Roger-Boffy de Saint-Germain.

Ce rendez-vous apprécié et attendu par tous, est l'occasion de trouver du bon matériel à moindre coût mais aussi d'avoir des conseils éclairés par de vérita-

bles « professionnels » de la photo. Les exposants sont principalement des professionnels reconnus, tant locaux, que nationaux, voire européens ainsi que des collectionneurs.

Tous sont des exposants fidèles depuis plus de dix ans. Ce sont des habitués de bourses renommées telles que celles de Strasbourg, Nîmes, Bièvres pour n'en citer que quelques-unes. Les vi-

siteurs y trouveront indifféremment du matériel photo de collection, du matériel de labo, des appareils plus récents en argentique ou en numérique, des photos de collection, des d'ouvrages spécialisés...

■ Renseignements et inscriptions : Michel : 06 10 38 64 88, ou sur leur site Internet : www.emulsion-photographie.com (rubrique « Bourse Photo »).

Association A Lure

L'amicale des anciens élèves du collège et lycée s'est réunie

Dans la tradition propre à cette association, le comité s'est réuni pour mettre en forme le plan des activités 2016.

Pas de changement notoire, et l'on reste fidèle à l'édition du bulletin annuel qui, comme chaque année, retracera la vie associative de la saison antérieure et pour lequel, afin de relancer le sacro-saint désir de régénérer les effectifs, une rubrique que l'on pourrait appeler « Qui sont-ils et que sont-ils devenus ? » pourrait y trouver place.

Pour la traditionnelle sortie annuelle, tout sera fait pour qu'un maximum d'anciens puissent y participer, et ce dans l'esprit de confort auquel ils aspirent et qu'ils méritent. Donc réduction des kilomètres de déplacement et retour à la proximité. Ceci sera l'objet d'une approbation de l'assemblée générale qui se déroulera le 1er mai prochain.

D'ores et déjà, chacune et chacun est encouragé à faire connaître encore mieux et plus cette digne association qui est celle des anciens élèves du collège et lycée de Lure.



■ On cultive l'amitié lors de ces réunions.

Gouhenans

Restauration de l'église

L'église Saint-Etienne en avait bien besoin, la restauration était nécessaire, des plaques de peintures se décollaient ainsi que les enduits.

Les couleurs précédentes n'étaient certainement pas les couleurs d'origines dont on décore les églises pour l'avis de certains (plafond bleu et murs jaunes, c'était plutôt criard). Les ouvriers de l'entreprise Viron de Gouhenans en sont actuellement aux finitions, après avoir consolidé les enduits, les couches successives de peintures appliquées et mis en place l'ange sur la chaire

(il avait été déposé il y quelques années car il menaçait de tomber), il ne leur reste plus qu'à effectuer un grand nettoyage avant d'ouvrir les portes aux fidèles.

Le coût des travaux s'élève à 33.500€, 10 % de ceux-ci sont financés par une aide parlementaire, le restant étant à la charge de la municipalité. Le financement et le restant des travaux de peinture restant, c'est-à-dire la chaire, les autels et chœur sont pris en charge par le diocèse et seront exécutés par un spécialiste des églises probablement au mois de juin.



■ Il ne leur reste plus qu'un grand nettoyage.

HERICOURT ► et sa région

Dysfonctionnement courrier : La Poste répond au député

Un collectif d'Héricourtois avait dénoncé courant janvier (nos éditions des 15 et 29 janvier) les désagréments qu'ils subissaient face à ce qu'ils estimaient être des dysfonctionnements dans la distribution du courrier et de colis. Ce qui a incité, Jean-Michel Villaumé, le député à demander des explications au président-directeur-général du groupe La Poste. Jean-Michel Villaumé a reçu ce 25 février une réponse à ses questions. « S'agissant de la couverture des tournées, l'organisation en équipe permet de pallier les absences et d'assurer la continuité de la distribution. Sur la période de novembre à janvier, pour l'ensemble des communes concernées (Héricourt, Lure, Champagny, Ronchamp et Magny-Vernois) les tournées non effectuées ont représenté quatre journées au total », écrit Philippe Wahl. « Parmi ces tournées figure celle du 15 janvier, caractérisée par des difficultés climatiques (un fort épisode de verglas) ayant conduit à ce que la distribution ne soit pas assurée sur certains secteurs de Haute-Saône, pour des raisons de sécurité. Si quelques erreurs ont été constatées dans les premiers jours qui ont suivi ces modifications de tournées, des actions correctives ont permis de pallier les dysfonctionnements constatés », ajoute Philippe Wahl, dans sa réponse au député.

bloc notes

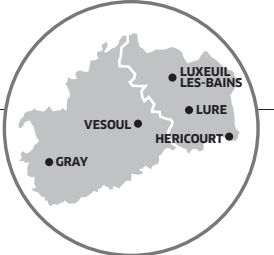
Héricourt

Réunion d'information

Samedi 12 mars, de 9 h à 12 h, se tiendra une réunion d'information ouverte à tous, pour les aidants des malades aphasiques, au centre Bretegnier, 14 rue du Docteur Gaulier. Avec l'intervention de personnel de santé. Renseignements par mail : umutyestil@cloud.com

Super loto

Samedi 19 mars, à 20 h 30 (ouverture des portes à 19 h), l'amicale laïque de Brevilliers organise un super loto, au profit de l'école, à la salle des fêtes d'Héricourt. Seize parties de 3 quines + partie spéciale : 1 bon de 150 € + mini-bingo : 3 quines et 1 bon de 200 € + parties voisins gagnants. Tarif : 16 € les 3 cartons, 20 € les 6. Droit d'entrée minimum par personne 16 €



donnant droit à 1 planche de 3 cartons. Un carton gratuit par réservation, tél. Raphaël au 06.78.89.18.61 ou Judicaël au 06.62.54.48.34. Boissons et restauration sur place.

Champagny

Soirée de la Saint-Patrick

Samedi 12 mars, à 20 h, à la salle des fêtes, place Charles-de-Gaulle, l'Avenir musical harmonie organise une soirée repas de la Saint-Patrick. Elle sera animée par le groupe celtique de l'harmonie, le groupe Celt In Black et l'orchestre Duo Musette. Réservations : Jean-Pierre Faivre, tél. 03.84.23.15.29.

express

Droit du travail

Mobilisation

Mercredi 9 mars, à 17 h, devant la mairie d'Héricourt, la section CGT d'Héricourt

appelle l'ensemble des salariés (privés ou publics) à se mobiliser contre le projet de réforme du droit du travail de la ministre, Myriam El Khomri. Le PCF se joint à cet appel.

Champagny

La jeunesse féminine championne du ballon rond



■ L'équipe U14F est vice-championne de Franche-Comté.

Avec son école de foot siglée du label fédéral, le FC Pays Minier œuvre activement, et avec un réel succès, au développement et la promotion du football féminin. Nouvel exemple en date, le remarquable parcours de son équipe U14F, dans le championnat départemental futsal, ce dérivé « en intérieur » de la pratique du foot, développé en saison hivernale. En effet, ces demoiselles sont tout d'abord devenues championnes départementales le 13 février dernier. Mais elles ne se sont pas arrêtées là. La semaine suivante, elles ont défendu les couleurs de la Haute-Saône lors de la finale régionale au Palais des sports de Besançon. Les deux meilleures équipes de chaque district

de Franche-Comté étaient présentes pour cette finale à huit. Au terme des matchs de poule, notre équipe a gagné le droit de disputer la demi-finale face au Pays Riolois. Match remporté 1-0 et qui a ouvert à ces jeunes joueuses du Haut-Rahin, la porte de la grande finale régionale. Hélas pour elles, au terme d'une rencontre très serrée, elles s'inclineront 1-0 face à l'équipe des Fins. Championnes départementales, vice-championnes régionales, voilà pourtant l'aboutissement d'un bien beau parcours hivernal.

Rappelons que l'école de foot féminin compte actuellement 46 joueuses âgées de 6 à 14 ans. Les demoiselles désirant la rejoindre peuvent s'adresser à Cédric Gavorry, tél. 06.82.97.80.98.

Vie sportive

Quatre des huit pilotes engagés sous les couleurs de Nomade Racing, à Saulnot, ont bouclé le Dakar 2016

Soigner le physique

« ON SE PROJETTE déjà sur 2017 et 2018. On regarde ce que l'on peut apporter aux pilotes, en terme de préparation. On va essayer de monter un programme avec eux. Aujourd'hui pour courir le Dakar, il faut être un sportif de haut niveau et avoir le mental d'un aventurier », souligne Emmanuel Braga.

L'écurie Nomade Racing, tourne doucement la page du Dakar 2016.

Les huit KTM engagées par le team de Saulnot viennent de rentrer au bercail. Elles sont revenues par la voie maritime et ne sont arrivées au Havre que le 24 février. Pour le patron de Nomade Racing, le bilan est plutôt bon. Quatre des huit pilotes ont terminé cette édition. Olivier Pain, le leader de l'équipe, s'est classé à la 22e place. L'excellente surprise vient du jeune Loïc Minaudier, 33e pour son premier Dakar. Xavier Moreau et Bruno Bony se suivent aux 63 et 64es places. « Pour Xavier, c'est top. Il avait eu un accident grave en 2013, l'objectif c'était d'arriver au bout... », livre Emmanuel Braga. « Loïc sur les dernières étapes a démontré qu'il pouvait être dans le top ten », se réjouit le boss de l'écurie ; créée il y a neuf



■ Ludo, le mécano d'Olivier Pain, vient de récupérer la KTM de retour d'Argentine.

Photo ER

ans. « On a aujourd'hui une crédibilité, une structure qui fonctionne, cela prend des années pour en arriver là », estime Emmanuel Braga, qui a pu pour la première fois se consacrer entièrement à son job de manager. « J'ai une équipe en qui j'ai suffisamment confiance », appuie-t-il. Mais parce que la compéti-

tion est son cœur de métier, Emmanuel Braga pense déjà aux solutions à mettre en œuvre pour progresser. Si quatre pilotes terminent honorablement le Dakar 2016, quatre ont quitté la course avant son terme. Deux ont été victimes de chutes. Un a été victime de l'altitude. Et le quatrième, le britannique Chris Cork a été mis hors

délai. Il s'était endormi sur la piste et n'a pu rejoindre à temps le bivouac.

« Ne pas négliger son matériel ne suffit pas », confie-t-il. La clé du rallye-raid, c'est d'être tout le temps dans le bon rythme. « La première semaine de course a été très rapide. Les jeunes pilotes qui arrivent, ils partent comme si c'était pour du

moto-cross », raconte-t-il. Si les meilleurs ont pu refaire une partie du retard sur la longueur de la course, les autres se sont épuisés. « J'avais remarqué qu'un des pilotes ne prenait pas de petit-déjeuner », évoque-t-il. Et c'est à partir de détails comme celui-là qu'il imagine les aider dans la préparation de course. « On a de plus en plus de clients à l'année. Ils ont besoin d'être coachés. Pour ne pas trop s'éparpiller », estime-t-il.

La saison des courses est loin d'être finie. Les motos revenues du Dakar vont encore être mises à rude épreuve dans les prochains mois. « Il y a le Merzouga Rally en mai. La Sardaigne, début juin ». Loïc Minaudier sera également aligné pour le championnat des Bajas, qui fait étape en Italie, Espagne, Portugal et Hongrie. Le team Nomade sera également représenté sur la Transanatolie, un rallye-raid, en Turquie, en août. Plus cool sans doute Nomade amènera en mai des amateurs de grandes balades au Portugal pour la Transalgarve, un raid non chronométré.

Olivier BOURAS

Page Facebook Nomade racing Assistance.

Couthenans

L'association des crématistes a 600 membres

Bernard Langner a présidé l'assemblée générale de l'association des crématistes d'Héricourt et environs (ACHE) comprenant 594 adhérents. Le président a présenté son rapport moral : « Notre mouvement doit s'amplifier en affirmant notre préférence pour la crémation dans le respect de l'environnement, des motivations écologiques, des convictions philosophiques... Laissons la terre aux vivants... La fédération française de crémation a perdu des adhérents, d'où, une baisse financière qui met la FFC en déficit et a décidé d'augmenter les cotisations fédérales et le prix du journal Transition. J'étais opposé à ces augmentations et vous étiez majoritaires à dire non comme moi. Nous avons pensé quitter la FFC, nous y restons pour cette

année mais jusqu'à quand ? ».

Le président détailla les avantages apportés par l'ACHE et insista sur la rédaction du testament crématiste, ajoutant : « Assurances décès, contrats obsèques, testaments prévoyance, les intitulés sont déclinables à l'infini ».

Fernand Burkhalter, maire d'Héricourt, a précisé : « M. Langner a démontré l'utilité de l'association active et très dynamique. Il y a un projet d'extension du crématorium ainsi que du parking. Le prestataire Hofarth est de qualité, humain et de grande expérience ».

Bernard Derelle, membre de l'association Partage d'Espoir, a décliné les offres du groupe : cérémonies civiles, accompagnements des familles, hommages aux défunts, recherches de textes



■ Le président Bernard Langner a présenté son rapport moral devant une nombreuse assistance.

et de musiques. Pour terminer, Henri Croissant est intervenu afin de présenter l'association pour le droit de mourir dans la dignité. Une

réunion est prévue vendredi 11 mars à 15 h, salle de justice de paix Héricourt.

Pour 2016, le conseil d'administration fut reconduit à

l'unanimité.

Pour rejoindre l'ACHE, tél. 03.84.56.79.26 ou 06.51.49.68.94.

Ronchamp

50 visiteuses au musée de la mine

L'assemblée générale de la fédération de la Haute-Saône pour la pêche et la protection du milieu aquatique s'est déroulée, dimanche dernier, à Ronchamp.

Un grand nombre de pêcheurs venus de toute la région assistaient à la réunion. Beaucoup d'entre eux étaient accompagnés de leurs conjointes. Les dames

ont été divisées en deux groupes de 25 et en alternance dirigées sur le musée de la mine (ouvert spécialement à Ronchamp) et la Maison de la Négritude de Champagny.

Dès 9 h, Liliane Frahier et son équipe étaient prêts à accueillir les visiteuses pour lesquelles une visite guidée avait été organisée.

Pour des touristes venus de l'extérieur, le musée Marcel-Maulini de Ronchamp offre un réel dépaysement, une plongée au cœur de la vie quotidienne des mineurs souvent, méconnue, une industrie qui employait 1.500 personnes et produisait 200.000 tonnes de charbon par an.

Musée de la mine, tél. 03.84.20.70.50.



■ Pour des touristes venus de l'extérieur, le musée Marcel-Maulini de Ronchamp offre un réel dépaysement, une plongée au cœur de la vie quotidienne des mineurs.

Vyans-le-Val

Près de 100 personnes au loto du foyer



■ Lilou, originaire de Secenans, a gagné son filet garni.

Près de 100 personnes ont bravé la neige pour participer, à la salle des Tilleuls, au loto organisé par le foyer de Vyans-le-Val. Ce loto avait pour but essentiel l'animation du village et les éventuels bénéfices destinés aux futures manifestations. Une fois encore, Bernard Nicolet était à l'appel des numéros, la trésorière Isabelle Auzou, avait organisé ce loto avec Flora Caburet, la présidente,

Danielle à la buvette et Joëlle aux gaufres. Lilou, originaire de Secenans, a gagné comme souvent, son traditionnel filet garni.

Le foyer, organisera le 20 mars à midi, une choucroute garnie, salle des Tilleuls, inscriptions jusqu'au 15 mars, 20€ par personne, boissons comprises, inscriptions au 03.84.46.37.34. Le 9 avril, concours de tarot, ouverture des portes à 13 h 30.

Sur votre agenda

Lundi 7

■ Fêtes

Beaujeu-Saint-Vallier-Pierrefix-et-Quitteur.

Festiv'Anim. Atelier vanne-rie, concert, balade décou-verte aux flambeaux et soi-rée astronomie. De 17 h à 22 h. Salle des fêtes. 5 €. 3 € pour les adhérents et gratuit moins de 11 ans. Tél. 09 52 24 89 75.

Dampierre-sur-Salon.

Festiv' Anim'. Pour fêter les 10 ans de Croq'Loisirs. Ate-liers, théâtre, marche, loto... Jusqu'au mercredi 9 mars. De 8 h à 23 h. Bâtiment Cro-q'Loisirs. Rue du Stade. 5 €. 3 € pour les adhérents et gratuit pour les enfants. Tél. 09 52 24 89 75.

■ Conférences

Vesoul.

« *Caricaturistes Haut-Saô-nois du XX^e siècle* ». Univer-sité ouverte, avec Sabine Gangi, attachée de conser-vation, directrice du musée Georges-Garret. À 18 h 30. Amphithéâtre de l'UUFM. Route de Saint-Loup. 71 € l'adhésion annuelle. Tél. 03 84 78 64 25.

■ Visites guidées

Oricourt.

Château fort du XII^e siècle. Visite avec guide conféren-cier. Accueil de groupes, vi-site-apéritif sur réservation. Jusqu'au lundi 14 novembre. De 14 h à 18 h. Château fort. 1, rue Nicolas-Rolin. 5 €. 4 € groupe (sur réservation), 3 € pour les moins de 13 ans et gratuit moins de 6 ans. Tél. 03 84 78 74 35.

Mardi 8

■ Fêtes

Dampierre-sur-Salon.

Festiv'Anim. Atelier cuisine sur le thème « J'ose le végé-tarien », dégustation du rep-as et soirée jeux de société. De 16 h 30 à 22 h. Bâtiment Croq'Loisirs. Rue du Stade. 5 €. 3 € pour les adhérents et gratuit moins de 11 ans. Tél. 09 52 24 89 75. Pour fêter les 10 ans de Cro-q'Loisirs. Ateliers, théâtre, marche, loto... Jusqu'au mercredi 9 mars. De 8 h à 23 h. Bâtiment Croq'Loisirs. Rue du Stade. 5 €. 3 € adhé-rents et gratuit pour les en-fants. Tél. 09 52 24 89 75.

■ Rencontres

Noidans-lès-Vesoul.

« *Bien vivre son rôle d'aidant en institution* ». Avec l'asso-ciation d'aide et de services à domicile Eliad, à destina-tion de celles et ceux qui ac-compagnent un proche âgé, malade ou en perte d'auto-nomie. Partage d'expérien-ces, avec un professionnel de l'accompagnement. De 14 h 30 à 16 h. Maison com-mune Villa'génération. 9, rue Danielle-Mitterrand. Gratuit. Tél. 03 81 41 96 86.

■ Brocantes

Lure.

Vente solidaire. Avec Em-maüs 70. De 9 h à 11 h 30. 13, rue des Jardins. Gratuit. Tél. 03 84 75 34 34.

■ Conférences

Marnay.

« *Le vieillissement physique et mental* ». Avec l'associa-tion « La retraite sportive du Val marnaysien » et animée par le docteur Michel Jac-ques. À 17 h. Salle d'hon-neur à la mairie. Gratuit. Tél. 06 07 61 12 29.

Navenne.

« *La Syrie, son histoire, son patrimoine* ». Avec Les amis des quatre sapins et animée par Pierre Beneux, retraité de l'Éducation nationale. À 14 h 30. Centre De-Gaulle. 41, rue Général-de-Gaulle. Participation libre. Tél. 03 84 75 25 79.

Dimanche 13

■ Rencontres

Villers-sur-Port.

« *Printemps des poètes* ». Avec l'association Aeca et trois écrivains, Liliane Men-netrey-Lacroix Liliane, Ca-roline Deyns et François Seine. Rencontre avec le pu-blic pour découvrir et parler de leurs écrits. De 14 h à 16 h. Espace Amalgame. 42, Grande-Rue. Gratuit. Tél. 03 84 91 54 10.

■ Vénérerie

Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin.

Chasse à courre. Avec la so-cété de chasse. À 8 h 30. À proximité du terrain de l'as-sociation de chasse. Gratuit. Tél. 03 84 68 85 11.

■ Découvrir les oiseaux

Gray.

■ L'inauguration de l'exposition aura lieu samedi, suivie de la projection du film « Balades au fil du Salon » du Chantois Philippe Dupas.

Photo ER

Exposition « Musée habité, pas qu'une expo » jusqu'au 31 mai

Champlitte fait participer le public

« Musée habité, pas qu'une expo » jusqu'au 31 mai. Ou comment le musée réussit à préparer une exposition en faisant intervenir un public désireux d'être acteur.

L'inauguration aura lieu samedi 12 mars, suivie de la projection du film « Bala-des au fil du Salon » du Chantois Philippe Dupas. Comment réinventer la di-mension populaire des mu-sées d'arts et traditions po-pulaires ? C'est la question qui sert de guide pour cette exposition originale, con-çue en collaboration avec une centaine d'habitants. Revisiter le musée suivant

le fil d'Ariane tissé par un « Gang des chiffonniers » qui s'active depuis plu-sieurs mois.

Si jusque dans les années 80, ce musée paysan fait fi-gure d'exemple pour la re-lation forte aménagée en-tre patrimoine et population, 65 ans après les premières collectes, qu'en est-il de cette relation ? « Musée habité » n'est pas qu'une expo, mais le résul-tat d'une tentative de re-fondation de la relation en-tre musée et population, professionnels et ama-teurs, à même de faire du

musée un lieu de création collective, de contribution citoyenne et d'élaboration de projets de territoire. Ap-paraissent alors d'autres manières d'habiter et de peupler le musée et ses col-lections, et au-delà la rura-lité et le monde. « Etre des chiffonniers du temps, faire provision des passés pour sauver les avenir » est le souhait de l'équipe des musées. Plus d'une di-zaine d'événements cultu-rels (théâtre, musique, films) faisant intervenir la population jalonneront cette exposition de mars à mai.

Loto. Avec l'Amicale des donneurs de sang bénévo-les. L'objectif est d'améliorer la collation servie aux don-neurs à chaque collecte. À 14 h. Les Halles (mairie). 5 €. Tél. 03 84 91 55 79.

Vaivre-et-Montoille.

Loto. Avec les majorettes Les iris et Sourire du lac et animé par Aline, la prési-dente (ouverture des portes à 12 h 30). À 14 h. Salle poly-valente. Rue de la Prairie. 15 €. 30 € les douze cartons, 25 € les neuf et 15 € les deux.

■ Brocantes

Vesoul.

Vente solidaire. Avec Em-maüs 70. De 14 h à 17 h. 5, rue Branly. Gratuit. Tél. 03 84 75 34 34.

■ Conférences

Vesoul.

« *Dieu riche en miséricorde* ». Encyclique de Jean-Paul II présentée par Mgr Dau-court, évêque émérite. Con-férence suivie de l'office des vêpres chanté. À 17 h. Église du Sacré-Cœur. 17, rue Ju-les-Ferry. Gratuit. Tél. 06 84 71 29 45.

■ Lectures, contes

Fougerolles.

Après-midi récréatif. Avec Les patoisants. Spectacle composé de textes lus, say-nètes, chansons, fables en patois fougerollais par les adhérents, avec des danses folkloriques par les Berdi-Berdo Götter traditionnel. De 14 h à 18 h 30. Salle des fêtes. Place du Champ-de-Foire. Gratuit. Tél. 06 45 05 73 98.

■ Lotos

Combeaufontaine.

Loto. Avec Les Minions de la Roche et animé par Loto ti-relire Martine (ouverture des portes à 12 h). Un carton offert par réservation. À 14 h. Salle des Belles Fontai-nes. Rue du Moulin. 16 €. Tél. 03 63 52 95 15.

Gevigney-et-Mercey.

Loto. Avec les sapeurs-pom-piers du centre jusséen (ouverture des portes à par-tir de 12 h 30). Un carton of-fert si réservation. La recette de la buvette sera reversée à l'œuvre des pupilles des sa-peurs-pompiers. À 13 h 30. Salle de convivialité. 20 € les six cartons et 6 € le carton. Tél. 03 84 92 23 36.

Magny-Vernois.

Loto. Avec « Team pas peur de la trousse » et animé par Bruno Animation (ouvertu-re des portes à 13 h 15). À 14 h. Salle des fêtes. 20 €. Tél. 03 84 30 18 82 ou 06 83 74 64 63.

Pesmes.

Loto. Avec La main de l'ami-tié. À 14 h. Maison pour tous. Place des Écoles. 15 € les quatre cartes et 5 € la carte. Tél. 03 84 31 25 44.

Port-sur-Saône.

tor-Hugo. 10 €. 8 € le diman-che. Tél. 03 84 32 82 56.

Luxeuil-lès-Bains

« *Les canards aux courgettes* ». Comédie policière en deux actes d'Isabelle Oheix, avec le groupe théâtral de la vallée du Breuchin. À 15 h. Centre social et culturel Georges-Taiclet. Place du 8-Mai 1945. 7 €. 3 € moins de 12 ans et adhérents. Tél. 03 84 40 56 50.

Servance

« *Drôles de dames pour Hec-tor l'inventeur* ». Comédie en deux actes de Paul Cote, avec la troupe locale. À 14 h. Sal-le Notre-Dame. Rue Bourga-gotte. 6 €. Tél. 03 84 63 22 61.

■ Visites guidées

Oricourt

Château fort du XII^e siècle. Visite avec guide conféren-cier. Accueil de groupes, vi-site-apéritif sur réservation. Jusqu'au lundi 14 novem-bre. De 14 h à 18 h. Château fort. 1, rue Nicolas-Rolin. 5 €. 4 € groupe (sur réserva-tion), 3 € moins de 13 ans et gratuit moins de 6 ans. Tél. 03 84 78 74 35.



■ La troupe de théâtre Les Tréteaux Portusiens.

Loisirs A 20 h 30 à la Maison communale

Du théâtre samedi à Pusey

Pour leur première, l'asso-ciation Détente Pusey a in-vité la troupe de théâtre Les Tréteaux Portusiens. Ils se produiront le samedi 12 mars à 20 h 30 à la Mai-son communale et des as-sociations de Pusey, rue du Breuil.

Cette année, les seize co-médiens amateurs mais très aguerris de Port-sur-Saône interpréteront une comédie policière d'Isa-belle Oheix. Cette saison, la pièce « Les canards aux courgettes » met en scène Liliane, une Parisienne qui

vient d'hériter d'une mai-son à la campagne. Elle dé-cide d'y installer ses filles et son ami Coco, un déco-rateur très très gay.

Cependant, la mort de l'ancien propriétaire ne semble pas naturelle. Aus-si, Lili décide de mener l'enquête. Suspense ga-ranti, pour tout public. Les réservations sont vive-ment conseillées.

Contacts : Virginie C. 06 33 48 60 29 - Serge G. 03 84 76 49 29 -orgette J. 03 84 75 77 86 - Michèle M. 03 84 76 45 79 - Michèle P. 06 80 22 78 49.

AU CINÉMA

Les nouveaux films de la semaine sont précédés d'un astérisque. Les horaires nous ont été communiqués par les exploitants des salles.

***CÉLIBATAIRE : MODE D'EMPLOI**

De Christian Berru (1 h 50). Avec Dakota Johnson, Rebel Wilson, Leslie Mann.

Comédie. Il y a toutes sortes de manières de vivre en célibataire. Il y a ceux qui s'y prennent bien, ceux qui s'y prennent mal. Et puis, il y a Alice, Robin, Lucy, Meg, Tom, David.

MAJESTIC - VESOUL

13 h 45

MEGARAMA - BESANCON

13 h 25, 15 h 35, 17 h 45, 19 h 55, 22 h 10

PATHE - BELFORT

14 h 30, 17 h, 19 h 20, 21 h 40

***EPERDUMENT**

De Pierre Godeau (1 h 50). Avec Guillaume Gallienne, Adèle Exarchopoulos, Stéphane Cléau.

Drame. Un homme, une femme. Un directeur de prison, sa détenue. Un amour impossible.

MAJESTIC - VESOUL

13 h 45, 16 h, 18 h 15, 20 h 30

MEGARAMA - BESANCON

13 h 25, 15 h 40, 19 h 55, 22 h 05

PATHE - BELFORT

13 h, 15 h 20, 17 h 40, 20 h, 22 h 20

***LA CHUTE DE LONDRES**

De Babak Najafi (1 h 59).

Avec Gérard Butler, Aaron Eckhart, Morgan Freeman. Interdit aux moins de 12 ans.

Action. Les plus grands leaders du monde occidental sont attendus à Londres aux funérailles du Premier ministre britannique, mort dans des circonstances plus que douteuses. Mais ce qui avait commencé comme l'événement le plus sécurisé de la planète tourne rapidement au désastre. C'est d'un complot terroriste, la capitale anglaise est mise à feu et à sang et la plupart des chefs d'état faits prisonniers. Seuls ont pu s'échapper le président américain et l'agent secret Mike Banning...

MAJESTIC - VESOUL

13 h 45, 16 h, 18 h 15, 20 h 30

MEGARAMA - BESANCON

14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 10

PATHE - BELFORT

14 h, 16 h 10, 20 h 10, 22 h 30

***SAINT AMOUR**

De Benoit Delépine, Gustave Kervern (1 h 41).

Avec Gérard Depardieu, Benoit Poelvoorde, Vincent Lacoste.

Comédie. Tous les ans, Bruno fait la route des vins... Sans quitter le salon de l'Agriculture... Mais cette année, son père, Jean, venu y présenter son taureau champion Nabuchodonosor, décide sur un coup de tête de l'emmenner faire une vraie route des vins afin de se rapprocher de lui.

MAJESTIC - VESOUL

13 h 45, 16 h, 18 h 15, 20 h 30

MEGARAMA - BESANCON

14 h 15, 16 h 15, 17 h 55, 20 h 15, 22 h 10

PATHE - BELFORT

13 h 30, 15 h 45, 18 h, 20 h 15, 22 h 25

***ZOOLANDER 2**

De Ben Stiller (1 h 29).

Avec Ben Stiller, Owen Wilson, Penelope Cruz.

Comédie. Blue Steel. Le Tigre. Magnum... Des regards si puissants qu'ils arrêtent des shuriken en plein vol et déjouent les plans de donaldson condia les plus diaboliques. Un seul top model est capable de conjurer autant de puissance et de beauté dans une duck-face : Derek Zoolander !

MAJESTIC - VESOUL

13 h 45, 20 h 30

MEGARAMA - BESANCON

14 h, 16 h, 18 h, 20 h 10, 22 h 10

PATHE - BELFORT

13 h 30, 15 h 40, 17 h 55, 20 h 10, 22 h 25

AMIS PUBLICS

De Edouard Pluvieux (1 h 38).

Avec Kev Adams, Paul Bartel (II), Vincent Baz.

Comédie. Afin de réaliser le rêve de son jeune frère malade, Léo et leurs meilleurs potes organisent un faux braquage. Mais le jour J, ils se trompent de banque.

MAJESTIC - VESOUL

16 h, 18 h 15

MEGARAMA - BESANCON

13 h 30, 17 h 45, 22 h

PATHE - BELFORT

15 h 45, 20 h 20, 22 h 30

AVE CESAR ! (VOST)

De Joel Coen et Ethan Coen (1 h 40).

Avec Josh Brolin, George Clooney, Alden Ehrenreich.

Comédie. La folle journée d'Eddie Mannix va nous entraîner dans les coulisses d'un grand studio Hollywoodien.

COLISEE MONTBELIARD

17 h 45

CHOCOLAT

De Roschdy Zem (1 h 50).

Avec Omar Sy, James Thiérée, Clotilde Hesme.

Biopic. Du cirque au théâtre, de l'anonymat à la gloire, l'incroyable destin du clown Chocolat, premier artiste noir de la scène française. Le duo inédit qu'il forme avec Footit, va rencontrer un immense succès populaire dans le Paris de la Belle époque avant que la célébrité, l'argent facile, le jeu et les discriminations n'usent leur amitié et la carrière de Chocolat.

MEGARAMA - BESANCON

13 h 25

ESPACE MELIES - LURE

20 h 30

DEADPOOL

De Tim Miller (1 h 46).

Avec Ryan Reynolds, Morena Baccarin, Ed Skrein. Interdit aux moins de 12 ans.

Action. Deadpool, est l'anti-héros le plus atypique de l'univers Marvel. A l'origine, il s'appelle Wade Wilson : un ancien militaire des Forces Spéciales devenu mercenaire. Après avoir subi une expérimentation hors norme qui va accélérer ses pouvoirs de guérison, il va devenir Deadpool.

MAJESTIC - VESOUL

13 h 45, 16 h, 20 h 30

MEGARAMA - BESANCON

13 h 25, 15 h 35, 17 h 45, 19 h 55, 22 h 10

DEMAIN

De Cyril Dion, Mélanie Laurent.

Documentaire. Suite à la publication d'une étude qui annonce la possible disparition d'une partie de l'humanité d'ici 2100, les réalisateurs sont partis avec une équipe de quatre personnes enquêter dans dix pays pour comprendre ce qui pourrait provoquer cette catastrophe et surtout comment l'éviter.

MAJESTIC - VESOUL

20 h 30

FATIMA - OSCAR 2016 : MEILLEUR FILM, ESPOIR FÉMININ, ADAPTATION

De Philippe Faucon (1 h 19).

Avec Sorja Zepou, Zita Hanrot, Kenza Noah Aïche.

Drame. Fatima vit seule avec ses deux filles : Souad, 15 ans, adolescente en révolte, et Nesrine, 18 ans, qui commence des études de médecine. Fatima maîtrise mal le français et le vit comme une frustration dans ses rapports quotidiens avec ses filles.

COLISEE MONTBELIARD

17 h 45

HEIDI

D'Alain Gspomer (1 h 51).

Avec Anuk Steffen, Bruno Ganz.

Aventure. Heidi, jeune orpheline part vivre chez son grand-père

dans les montagnes des Alpes suisses. Par la bord effrayée, elle découvre la beauté des alpages avec Peter, son nouvel ami. Mais sa tante la place dans une riche famille de la ville.

MEGARAMA - BESANCON

15 h 35

JOSEPHINE S'ABRONDIT

De Marilou Berry (1 h 30).

Avec Marilou Berry, Mehdi Nebbou, Medi Sadoun.

Comédie. Depuis deux ans, Gilles (homme parfait non-fumeur bon cuisinier qui aime les chats) et Joséphine (fille attachante bordélique mais sympathique) s'aiment. Tout est parfait. Jusqu'à une nouvelle inattendue : ils seront bientôt trois. Ne pas devenir comme sa mère, tuer son mec et devenir une adulte responsable, tout un tas d'épreuves que Joséphine va devoir affronter, avec Gilles à leur manière.

CINEMAVIA - GRAY

14 h 30

MEGARAMA - BESANCON

13 h

L'AIRe URBAINE

Faits divers

Confiscation et conséquences...

La tablette ! Voilà bien un objet sacré pour certains gamins. Y toucher, c'est s'exposer à de sacrées conséquences. Y compris quand cela vient d'un proche. Comme a pu le constater cette maman, hier en fin d'après-midi, à Étupes.

Sans doute parce que son rejeton n'avait pas obéi à telle ou telle consigne, elle avait décidé de lui confisquer l'appareil numérique. Ce qui a engendré une réaction hautement épidermique sinon colérique.

L'adolescent né en 2002 a fait souffler un véritable vent dé-

vastateur dans l'appartement. Dans son emportement, il a ainsi cassé un ordinateur portable, une assiette et il a dégingué la porte des toilettes. Rien de moins.

Devant l'ouragan, la mère n'a pas trouvé d'autre solution que d'appeler à la rescousse... la maréchaussée. Est-ce bien là une mission qui incombe aux militaires ? Ne serait-ce pas avant tout une question d'éducation ?

Voilà, en tout cas, qui promet...

S.B.

Immobilier La société « Comment vendre seul.com » conseille les particuliers

Une aide pour vendre seul

Après avoir travaillé dans la promotion et construction de logements et bureaux pour un grand groupe, Damien Valli, Belfortain d'origine, a ouvert en 2008 un cabinet de gestion du patrimoine, à Dijon. À la fin de l'année dernière, il a créé « Comment vendre seul.com ».

- D'où est partie l'idée d'aider les particuliers à vendre eux-mêmes leur bien ?

- Lorsque les clients de mon cabinet me demandaient des conseils pour revendre leur bien, je les adressais à une agence. Les retours étaient mitigés, voire négatifs, en raison des honoraires élevés et du suivi qui laissait à désirer. 80 % des personnes qui vendent souhaitent le faire de particulier à particulier, mais seulement un sur cinq y parvient. 70 % des acheteurs préfèrent aussi ne pas avoir d'intermédiaire pour économiser les frais d'agence.

Le « coaching immobilier » est un métier à mi-chemin entre les particuliers et les agences. Notre siège est à Dijon, mais nous rayonnons sur la Bourgogne Franche-Comté, l'Alsace, l'Île-de-France, Rhône-Alpes et la région Paca.

- Quels sont les services offerts aux vendeurs ?

- Nous proposons quatre formules dont le coût varie entre 0,5 % et 1 % du montant du prix de vente. Avec « Découverte », nous diffusons l'annonce du particulier sur notre site et fournissons un guide de la vente de particulier à particulier. Avec « Essentiel »



■ Damien Valli.

DR

(490 €), nous offrons une estimation détaillée du bien pour aboutir au prix de vente du marché. Nous rédigeons l'annonce et la diffusons sur 30 sites. La formule « Privilège » (990 €) prévoit en plus une formation sur les visites et la négociation ainsi que des photos du bien et un suivi mensuel. Enfin, en « Prémium » (1.490€), on mult diffuse l'annonce sur 50 sites et on conseille le client sur la façon de gérer les visites et d'améliorer le logement vite et à moindre prix. Le suivi est bimensuel et nous proposons une garantie vente en 90 jours.

- Vendre en 90 jours, ça paraît insensé ?

- Actuellement, le délai moyen de vente est de 100 jours. En un mois, le bien peut partir, à condition de l'avoir bien mis en valeur et au bon prix. Malgré la crise, 700.000 à 800.000 transactions s'effectuent chaque année.

www.commentvendreseul.com

Santé Le Kiwanis va financer, en partie, la décoration du service dans le nouvel hôpital

La pédiatrie en couleurs

Le Kiwanis Montbéliard-Sochaux a un but général : servir, dit-il, les enfants du monde. Et un but particulier : veiller au bien-être des petits montbéliardais. Le club service, actif depuis trente-six ans dans la région et composé de 17 membres, vient de dévoiler son projet phare pour l'année qui s'ouvre : participer au financement de la décoration du service pédiatrie du nouvel hôpital Belfort-Montbéliard à Trévenans.

« L'hôpital sera livré en décoration uniforme, standard, mais quoi de plus agréable pour un enfant que d'arriver pour un soin ou une hospitalisation dans un univers joyeux et décoré avec un esprit enfantin ? », explique le président, Arnaud Miladinovic.

« Ses angoisses, ses craintes, peuvent être atténuées simplement par le fait d'être dans un univers où il peut s'identifier. » Le Kiwanis Montbéliard-Sochaux, qui envisage de boucler un budget déjà existant, pense donner plusieurs milliers d'euros : « Car il ne s'agira pas d'un simple coup de peinture, mais d'une création artistique unique, avec une thématique et des artistes spécialisés dans la décoration d'hôpitaux pour enfants. »

Le Kiwanis active son réseau dans ce sens. Le club compte notamment beaucoup sur sa soirée fin mars au musée Peugeot de Sochaux pour pouvoir récolter des fonds.

Courriel : contact@kiwanis-montbéliard-sochaux.com

L'événement

Le Printemps est éternel

Monument du cyclisme régional, le Critérium du Printemps résiste à tout. Y compris aux éléments...

C'est un temps que les moins de 30 ans ne peuvent pas connaître. Un temps où le Critérium du Printemps (créé au milieu des années 20) était une belle et grande course cycliste, en ligne, partant de Belfort. Pour cette épreuve inaugurale du calendrier, le peloton mettait le cap sur la Haute-Saône pour escalader, grand plateau pour les cadors, la Chevestraye, enchaîner avec la côte d'Auxelles et terminer en apothéose dans les rues de la Cité du Lion.

À la fin des années 80, le Critérium changea de formule (plus de course en ligne mais un circuit) et migra du côté de Lebetain et sa terrible côte. Vint ensuite la configuration dans le bassin montbéliardais, autour de Brognard, toujours sous forme de boucles à répétition.

Le froid et le show

Des déclinaisons qui, au fil du temps, ont toujours su canaliser une foule d'irréductibles. Comme ce fut encore le cas hier après-midi. Il fallait vraiment beaucoup aimer le vélo pour faire le déplacement et braver les éléments. Une température de 4°C au départ, qui flirtait avec le 0, au haut du « raidard » de Dambenois, balayé par un vent glacial. Un



■ Léo Vincent (en tête ici devant Émilien Vienne) a réchauffé le cœur des siens. Il apparaît comme l'un des plus sérieux espoirs du CC Étupes. L'avenir, c'est lui.

Photo Francis REINOSO

ciel chargé, comme savait si bien les peindre Eugène Boudin, n'annonçait rien qui vaille. Et ce petit mélange de neige et de grêle qui, un moment, mitrailla l'épiderme des coureurs, donnait à l'ensemble du tableau cette coloration si particulière. Le cyclisme est décidément un sport à part. Quoi qu'en disent ses détract-

teurs, il faut une sacrée dose de bravoure pour accepter de souffrir ainsi sur un vélo.

Sur le bord de la route, les signaleurs gesticulaient pour éviter d'être pétrifiés. Les spectateurs, eux, sautillaient sur place ou se réfugiaient dans leur voiture entre deux passages. D'autres, stoïques, attendaient et vivaient la cour-

se avec un surcroît d'émotions. C'était le cas de Marie et Philippe. Venus d'Echenoz, près de Vesoul, ils accompagnaient leur fils, grand espoir du CC Étupes. Léo Vincent (puisque c'est de lui dont il s'agit) ne les a pas déçus. Bing ! Il plaçait une première cartouche qui le propulsait à l'avant, parmi les échappés.

Bang ! Il refaisait feu à trois tours de l'arrivée pour partir avec son compère Émilien Vienne à qui il offrait la victoire. Show devant !

En dépit du froid qui régnait ce dimanche, le printemps s'annonce radieux...

Sam BONEAN
Voir les résultats dans notre supplément Sports.

Religion Mrg Defois a plaidé, ce dimanche à Saint-Maimboeuf, pour une conversion. C'est-à-dire l'adoption des principes écologiques afin de préserver les individus et le monde

« Il en va de l'avenir de l'humanité »

PUBLIÉE L'AUTOMNE DERNIER, l'encyclique du pape François sur l'écologie a fait grand bruit. Non seulement parce qu'elle a précédé la très médiatique COP 21 mais aussi et surtout parce qu'elle est porteuse « d'un très beau souffle, pleine de vie ». « Elle nous appelle à la conversion », estime Mgr Defois, ancien archevêque de Lille, aujourd'hui retraité à Saumur, et qui vient, à l'occasion de cette deuxième conférence de carême organisée dans le diocèse, porter la bonne parole. Se convertir signifie, dans ses propos, que les croyants - il y a en bien 150 qui assistent en ce dimanche après-midi à Saint-Maimboeuf à son intervention - doivent prendre leurs responsabilités. Que chacun, à son niveau, œuvre pour un développement économique pensé pour le bien de la terre et des hommes, lutte contre la pollution, le gaspillage ou encore le réchauffement climatique.

Migrations écologiques

Sur le fond, l'homme de Dieu, qui a une formation de sociologue, le dit clairement : sur les causes et conséquences des mutations écologi-



■ Un des fondements de l'encyclique du pape François : « le cantique des créatures » de François d'Assise.

Photo Francis REINOSO

ques en cours, l'Eglise catholique n'a pas une analyse différente de celle des institutions laïques. « Comme elles, le pape s'inquiète de la mise en cause de la santé des individus mais aussi des catastrophes sociales qu'elles

peuvent entraîner », souligne Gérard Defois. « Regardez les problèmes d'eau, susceptibles d'entraîner des migrations, donc de nouvelles fragilités. De la même manière, on ne peut qu'être soucieux pour l'avenir quand on voit le

développement économique anarchique de la Chine ou encore de l'Afrique mettre en péril les richesses et les réserves de notre terre. »

Face à ces problèmes, l'Eglise, qui véhicule une éthique de la création - « le

monde est fait pour le bonheur des hommes » - affirme haut et fort sa position spirituelle et morale. « Il en va de l'avenir des enfants qui naissent actuellement, il en va de l'avenir de l'humanité », souligne l'intervenant. Outre la sensibilisation de millions de croyants de par le monde, le poids des catholiques dans ce domaine ne se résume pas qu'à une parole aussi forte soit-elle. Très actif, le pape François, amené à rencontrer de nombreux chefs d'Etat, n'hésite pas à user de son autorité morale sur ces sujets et à faire prendre conscience à tous de « la dimension humaine de problèmes techniques ».

Il y a urgence. Lui-même le dit. Ses prédécesseurs en particulier, l'Eglise en général n'ont-ils pas eu, souvent, une certaine indifférence face à l'écologie ? « Je ne crois pas », répond l'ancien archevêque, qui remonte, pour le prouver plus d'un siècle en arrière. « À la fin du XX^e siècle, Léon XIII avait publié une encyclique sur le monde ouvrier et les risques que faisait encourir à la société une industrialisation non-pensée. »

Sophie DOUGNAC

Manifestation La 28^e édition du salon de l'habitat a lieu à Belfort-Andelnans du 11 au 13 mars

Trois jours habités à l'AtraXion

LE PARC des expositions de Belfort-Andelnans, récemment rebaptisé « l'AtraXion », accueille la 28^e édition du salon de l'habitat du 11 au 13 mars. Une centaine de spécialistes de l'habitat seront présents pour répondre à toutes les questions de ceux qui mûrissent un projet de rénovation ou de construction.

Plusieurs corps de métiers proposeront leur savoir-faire, leurs conseils et leurs produits dans le cadre de projets de transformation, d'amélioration ou de décoration du logement. Les dernières innovations, les pro-

duits phare en matière d'isolation, de rénovation ou de construction seront présentés, de même que les aides au financement.

Organisée par TNT Expo en partenariat avec notre journal, la manifestation propose également des animations et des conférences. Un quizz est programmé par l'association Gaia Energies en fin de matinée et en fin de journée, autour des questions d'énergie. Trois conférences sont au programme : la valorisation immobilière avec la société Isidesign, les prêts immobiliers aux meilleures conditions avec

la société Courtim et le choix des meilleurs investissements avec Fipasconseil.

Côté artisans d'art, Fabienne Audouze présentera ses tableaux, Decoseat ses rénovations de fauteuils, M. Martin ses horloges comtoises et Adea expo son tissu tendu. Enfin, à la suite du succès de l'an dernier, Sabah Faure, la coach déco, sera de nouveau présente au salon. A partir d'une simple photographie d'intérieur, elle propose au public un relookage complet sur 3D.

De 10 h à 19 h.
Entrée : 2,50 euros.
Contact : latraxion.com



■ Sabah Faure, la coach déco, sera à nouveau présente au salon cette année.

Photo ER

Une excellente idée de cadeau personnalisé !

Une collection de prestige



Cette collection est **introuvable dans le commerce**.
Les livres « Années-mémoire » sont des **ouvrages de grande qualité** réalisés par une équipe de talent !

Leur **reliure de bibliophile** et leur **titre doré à chaud et frappé au balancier** font d'eux de véritables objets de collection.

Avec **plus de 300 photos** par ouvrage, des **reprises d'articles inédits de l'époque** et des témoignages rares, plongez avec plaisir dans les années qui vous ont marqué.

- ▶ 50 volumes disponibles de 1919 à 1969
- ▶ 176 pages
- ▶ Format : 23,5 x 30,5 cm
- ▶ 300 photos noir et blanc et couleurs
- ▶ Reliure de bibliophile
- ▶ Titres dorés à chaud et frappés au balancier

Dans chaque album retrouvez les **moments forts de l'année** dans de nombreux domaines : politique, mode, cinéma, inventions...

À travers des photos et des articles de journaux, replongez-vous dans l'atmosphère de l'époque, avec tout ce que cela peut avoir de surprenant, de bouleversant et d'émouvant...

À la fois **album de famille** et **livre d'histoire extraordinaire**, partagez avec émotion votre année ou celle d'un être cher !



BON DE COMMANDE

à retourner accompagné de votre règlement à : **L'EST RÉPUBLICAIN**
Service logistique • Rue Théophraste-Renaudot • 54180 HOUEMONT

L'EST
RÉPUBLICAIN

☐ OUI, je profite de l'offre exceptionnelle "Années-mémoire" au prix de 30 € le volume seulement. ▶ J'entoure l'année ou les années de mon choix et j'inscris le nombre de volumes sur la gauche de l'année souhaitée :

☐ 1919	☐ 1923	☐ 1927	☐ 1931	☐ 1935	☐ 1939	☐ 1943	☐ 1947	☐ 1951	☐ 1955	☐ 1959	☐ 1963	☐ 1967
☐ 1920	☐ 1924	☐ 1928	☐ 1932	☐ 1936	☐ 1940	☐ 1944	☐ 1948	☐ 1952	☐ 1956	☐ 1960	☐ 1964	☐ 1968
☐ 1921	☐ 1925	☐ 1929	☐ 1933	☐ 1937	☐ 1941	☐ 1945	☐ 1949	☐ 1953	☐ 1957	☐ 1961	☐ 1965	☐ 1969
☐ 1922	☐ 1926	☐ 1930	☐ 1934	☐ 1938	☐ 1942	☐ 1946	☐ 1950	☐ 1954	☐ 1958	☐ 1962	☐ 1966	

NOM Prénom
Adresse
Code postal VILLE.....
Date de naissance..... Tél.
Email

▶ MA COMMANDE :
NOMBRE DE VOLUMES
PRIX UNITAIRE X 30 € €
Participation aux frais d'envoi (pour 1 à 10 exemplaires) +5,80 € €
TOTAL DE MA COMMANDE €

MON RÈGLEMENT

Je joins mon règlement d'un montant de € par :

☐ Chèque bancaire ou postal à l'ordre de L'Est Républicain

☐ Carte bancaire ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Date d'expiration ☐ ☐ ☐ Signature

Les 3 derniers chiffres du numéro au dos de la carte ☐ ☐ ☐

EN VENTE SUR NOTRE BOUTIQUE : www.estrepublicain.fr

ANNONCES LÉGALES



AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE POUR MARCHÉ DE TRAVAUX

1) Identification de la collectivité qui passe le marché : département de la Haute-Saône, Direction des services techniques et des transports, service des bâtiments, Espace 70, 4A, rue de l'Industrie, 70006 Vesoul cedex.

2) Mode de passation choisi : procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des marchés publics.

3) Objet du marché : mise aux normes de l'accessibilité sur les ERP du département de la Haute-Saône.

CPV : 45210000-2.

Lieu d'exécution : sur tout le département de la Haute-Saône.

Les travaux sont répartis en lots correspondants chacun à un secteur géographique distinct :

Secteur Est (15 ERP) :

Lot n° 1 - Signalisation horizontale et verticale
Lot n° 2 - Démolitions, maçonnerie
Lot n° 3 - Menuiseries extérieures aluminium
Lot n° 4 - Menuiseries intérieures
Lot n° 5 - Plâtrerie, peinture, faux plafonds
Lot n° 6 - Carrelage, sol souple, faïence
Lot n° 7 - Métallerie, serrurerie
Lot n° 8 - Mise aux normes ascenseurs, élévateur PMR
Lot n° 9 - Electricité, courants faibles
Lot n° 10 - Plomberie, sanitaire, chauffage, ventilation

Secteur Ouest (9 ERP) :

Lot n° 1 - Signalisation horizontale et verticale
Lot n° 2 - Démolitions, maçonnerie
Lot n° 3 - Menuiseries extérieures aluminium
Lot n° 4 - Menuiseries intérieures
Lot n° 5 - Plâtrerie, peinture, faux plafonds
Lot n° 6 - Carrelage, sol souple, faïence
Lot n° 7 - Métallerie, serrurerie
Lot n° 8 - Mise aux normes ascenseurs, élévateur PMR
Lot n° 9 - Electricité, courants faibles
Lot n° 10 - Plomberie, sanitaire, chauffage, ventilation

La visite sur site est laissée à l'initiative du candidat, cependant celui-ci ne pourra se prévaloir de la non connaissance du site dans le cadre de l'exécution de son marché.

L'avis implique un marché public.

Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé. Les candidats peuvent présenter une offre pour un ou plusieurs lots et se présenter seul ou en groupement. Dans le cas d'un groupement, le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

4) Délai global d'exécution : 6 mois pour l'ensemble des lots. A titre indicatif, les travaux débuteront à compter du 2 mai 2016 jusqu'au 31 octobre 2016.

5) Variantes : aucune variante n'est autorisée.

6) Options : les travaux, objet du présent marché, pourront faire l'objet le cas échéant, d'avenants en application de l'article 118 du Code des marchés publics et de marchés complémentaires en application de l'article 35 II 5 du Code des marchés publics.

7) Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :
- lettre de candidature DC1 (jointe au D.C.E.) ;
- déclaration du candidat DC2 (jointe au D.C.E.).

Documents à présenter dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :
- attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ;
- NOTI 2 - état annuel des certificats reçus (joint au D.C.E.).

8) Renseignements complémentaires : dans un délai de quinze jours à compter de la notification du marché et avant tout commencement d'exécution, le titulaire devra justifier qu'il a contracté une assurance au titre de la responsabilité civile et de la garantie décennale.

9) Critères de sélection des candidatures : garanties et capacités professionnelles, techniques et financières.

10) Critères d'attribution : le critère retenu pour le jugement des offres est le critère : prix.

11) Cautionnement et garanties exigés : si versement d'une avance de 5 %, garantie à première demande exigée à concurrence du montant de l'avance accordée.

12) Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

13) Mode de règlement du marché :
Les travaux, objet du présent marché, seront rémunérés dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique et financés selon les modalités suivantes :
- délai global de paiement à 30 jours par virement administratif sur le budget voté par le Conseil départemental ;
- ressources propres ;
- prix fermes actualisables ;
- intérêts moratoires au taux de refinancement de la BCE majoré de 8 points en cas de dépassement du délai global de paiement ;
- versement d'une indemnité de 40 € en cas de retard de paiement ;
- application des articles 86 à 111 du Code des marchés publics.

14) Obtention du D.C.E. : Direction des services techniques et des transports, service des bâtiments, Espace 70, 4A, rue de l'Industrie, BP 10339, 70006 Vesoul cedex. M^{me} Aurélie LARCHER - Tél. 03.84.95.74.39. Fax 03.84.95.74.31. E-mail : aurelie.larcher@haute-saone.fr

Le DCE est gratuitement téléchargeable sur le site : www.achatpublic.com ou remis sous format papier.

Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée.

Renseignements administratifs : M. Hervé ROSENBLATT - Tél. 03.84.95.74.12. Fax 03.84.95.74.01. Email : hervé.rosenblatt@haute-saone.fr

Renseignements techniques : M. Pablo JOBARD - Tél. 03.84.95.74.36. Fax 03.84.95.74.31. E-mail : pablo.jobard@haute-saone.fr

15) Date limite et lieu de réception des offres : 6 avril 2016 à 17 h. Direction des services techniques et des transports du département de la Haute-Saône, service de l'administration, bureau des marchés, Espace 70, 4A, rue de l'Industrie, BP 10339, 70006 Vesoul cedex.

Les offres seront transmises sous pli cacheté, par lettre recommandée ou contre récépissé avant la date limite.

La transmission électronique des offres est autorisée via le site internet : www.achatpublic.com

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : MP283.

16) Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif, 30 rue Charles-Nodier, 25044 Besançon cedex 03. E-mail : greffe.ta-besancon@juradm.fr / Tél. 03.81.82.60.00. Fax 03.81.82.60.01. <http://besancon.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : greffe du tribunal administratif, 30 rue Charles-Nodier, 25044 Besançon cedex 03. E-mail : greffe.ta-besancon@juradm.fr / Tél. 03.81.82.60.00. Fax 03.81.82.60.01. <http://besancon.tribunal-administratif.fr>

17) Date d'envoi de l'avis de consultation : 3 mars 2016.

723259900



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE POUR MARCHÉ DE TRAVAUX

1) Identification de la collectivité qui passe le marché : département de la Haute-Saône, Direction des services techniques et des transports, service des bâtiments, Espace 70, 4A, rue de l'Industrie, 70006 Vesoul cedex.

2) Mode de passation choisi : procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des marchés publics.

3) Objet du marché : amélioration et remplacement partiel des systèmes de traitement d'air aux archives départementales de la Haute-Saône.

CPV : 42520000-7.

Lieu d'exécution : 14b, rue Miroudot, Saint-Verjeux, 70000 Vesoul.

Les travaux sont répartis en 5 lots distincts :
Lot n° 1 - Démolitions légères - Protections confinement
Lot n° 2 - Plâtrerie - Peinture - Sol souple
Lot n° 3 - Menuiserie intérieure
Lot n° 4 - Gros œuvre - Percement
Lot n° 5 - Traitement d'air

L'avis implique un marché public.

Les candidats peuvent présenter une offre pour un ou plusieurs lots et se présenter seuls ou en groupement. Dans le cas d'un groupement, le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

4) Délai global d'exécution : 8 mois pour l'ensemble des lots.

5) Variantes : aucune variante n'est autorisée.

6) Options : les travaux, objet du présent marché, pourront faire l'objet le cas échéant, d'avenants en application de l'article 118 du Code des marchés publics et de marchés complémentaires en application de l'article 35 II 5 du Code des marchés publics.

7) Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :
- lettre de candidature DC1 (jointe au D.C.E.) ;
- déclaration du candidat DC2 (jointe au D.C.E.).

Documents à présenter dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :
- attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ;
- NOTI 2 - état annuel des certificats reçus (joint au D.C.E.).

8) Renseignements complémentaires :

Dans un délai de quinze jours à compter de la notification du marché et avant tout commencement d'exécution, le titulaire devra justifier qu'il a contracté une assurance au titre de la responsabilité civile et de la garantie décennale.

9) Critères de sélection des candidatures : garanties et capacités professionnelles, techniques et financières.

10) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
- prix des prestations : 12 points ;
- valeur technique : 8 points.

11) Cautionnement et garanties exigés : si versement d'une avance de 5 %, garantie à première demande exigée à concurrence du montant de l'avance accordée.

12) Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

13) Mode de règlement du marché : les travaux, objet du présent marché, seront rémunérés dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique et financés selon les modalités suivantes :
- délai global de paiement à 30 jours par virement administratif sur le budget voté par le Conseil départemental ;
- ressources propres ;
- prix fermes actualisables ;
- intérêts moratoires au taux de refinancement de la BCE majoré de 8 points en cas de dépassement du délai global de paiement ;
- versement d'une indemnité de 40 € en cas de retard de paiement ;
- application des articles 86 à 111 du Code des marchés publics.

14) Obtention du D.C.E. : Direction des services techniques et des transports, service des bâtiments, Espace 70, 4A, rue de l'Industrie, BP 10339, 70006 Vesoul cedex. M^{me} Aurélie LARCHER - Tél. 03.84.95.74.39. Fax 03.84.95.74.31. E-mail : aurelie.larcher@haute-saone.fr

Le DCE est gratuitement téléchargeable sur le site : www.achatpublic.com ou remis sous format papier.

Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée.

Renseignements administratifs : M. Hervé ROSENBLATT - Tél. 03.84.95.74.12. Fax 03.84.95.74.01. E-mail : hervé.rosenblatt@haute-saone.fr

Renseignements techniques : M. Richard BARBIER - Tél. 03.84.95.74.35. Fax 03.84.95.74.31. E-mail : richard.barbier@haute-saone.fr

15) Date limite et lieu de réception des offres : 4 avril 2016 à 17 h - Direction des services techniques et des transports du département de la Haute-Saône, service de l'administration, bureau des marchés, Espace 70, 4A, rue de l'Industrie, BP 10339, 70006 Vesoul cedex.

Les offres seront transmises sous pli cacheté, par lettre recommandée ou contre récépissé avant la date limite. La transmission électronique des offres est autorisée via le site internet www.achatpublic.com

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : MP282.

16) Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif, 30 rue Charles-Nodier, 25044 Besançon cedex 03. E-mail : greffe.ta-besancon@juradm.fr / Tél. 03.81.82.60.00. Fax 03.81.82.60.01. <http://besancon.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : greffe du tribunal administratif, 30 rue Charles-Nodier, 25044 Besançon cedex 03. E-mail : greffe.ta-besancon@juradm.fr / Tél. 03.81.82.60.00. Fax 03.81.82.60.01. <http://besancon.tribunal-administratif.fr>

17) Date d'envoi de l'avis de consultation : 2 mars 2016.

723058800

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

valant règlement de consultation pour l'attribution d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage relatif à la réalisation d'une chaufferie automatique au bois sur la commune de Ronchamp

Consultation restreinte - Procédure adaptée (article 28 du Code des marchés publics)

1. Maître d'ouvrage : lairie de Ronchamp, 2, place de la Mairie, 70250 Ronchamp.

SIRET n° 217 004 514 00014. Code NAF : 8411Z.

Dossier suivi par : M. Jean-Claude MILLE, maire, tél. 03.84.20.64.70, fax : 03.84.20.63.99, courriel : mairie.ronchamp@wanadoo.fr

2. Opération envisagée : la commune de Ronchamp envisage de créer une chaufferie automatique au bois et un réseau de chaleur. Cette chaufferie pourrait desservir :
- la mairie ;
- la salle des fêtes ;
- l'ancien relais de diligence ;
- le dojo ;
- la poste et ses logements ;
- l'office du tourisme.

3. Objet de la mission : la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage comprendra, en s'appuyant sur l'étude de faisabilité et l'analyse des installations existantes :
- la définition des conditions administratives et techniques selon lesquelles les ouvrages seront étudiés et réalisés, préalable à la constitution d'une équipe de maîtrise d'œuvre ;
- l'accompagnement de la collectivité dans la rédaction des cahiers des charges, nécessaire à la recherche et au choix d'un maître d'œuvre, d'un contrôleur technique et d'un coordinateur SPS ;
- la gestion administrative (demandes d'autorisation) et comptable de l'opération ;
- la transmission à la commune pour validation des documents d'études de maîtrise d'œuvre (APS, APD, DCE et marchés), avec possibilité de surseoir à ce projet à chacune de ces étapes ;
- l'instruction des demandes d'aides publiques, notamment auprès du Conseil départemental de la Haute-Saône et de la Région au titre du FEDER ;
- l'établissement de la partie administrative de dossier de consultation des entreprises ;
- l'accompagnement dans la sélection des prestataires techniques et la passation des marchés de travaux ;
- le suivi de l'exécution des travaux ;
- le contrôle de l'activité des prestataires ;
- la gestion des contentieux avec les prestataires ;
- l'assistance lors de la mise en service de la chaufferie ;
- l'élaboration des contrats d'approvisionnement, d'exploitation et de vente de chaleur, si nécessaire.

4. Durée prévisionnelle de commencement de la mission : avril 2016.

5. Durée de la mission : la durée de la mission est de 30 mois à compter de la date de signature de la commande et jusqu' à la fin de la période de parfait achèvement.

La mission démarrera dès l'acceptation de l'offre par le commanditaire de l'étude.

6. Contenu et remise des offres : une proposition détaillée et un planning devront être fournis par le candidat qui devra préciser dans son offre :
- le coût de la prestation ;
- le phasage et le planning prévisionnel de la mission ;
- les capacités générales du candidat ;
- la désignation du pilote de l'opération ;
- ses références sur des études similaires.

Le montant ainsi proposé sera forfaitaire et inclura l'ensemble de la prestation telle que définie dans le cahier des charges.

7. Date limite de réception des candidatures : 25 mars 2016 à 16 h.

8. Conditions de remise des offres : les offres sont à adresser sous format papier ou par mail à l'adresse suivante : mairie de Ronchamp, 2, place de la Mairie, 70250 Ronchamp, courriel : mairie.ronchamp@wanadoo.fr avec la mention suivante : « offre pour : mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une chaufferie biomasse à Ronchamp - Ne pas ouvrir ».

9. Critères de d'attribution :
- qualité des prestations pondérée à 60 % ;
- prix de la prestation pondéré à 40 %.

10. Date d'envoi de l'avis de mise en concurrence : 2 mars 2016.

11. Renseignements : les candidats pourront obtenir toutes informations techniques ou administratives relatives au présent avis d'appel à candidature auprès de la personne responsable du marché.

Dossier suivi par : M. Jean-Claude MILLE, maire, tél. 03.84.20.64.70, fax : 03.84.20.63.99, courriel : mairie.ronchamp@wanadoo.fr

732177400

Annonces légales

Vos envois très simplifiés !

> Une seule adresse mail : lerlegales@estrepubicain.fr

> Un seul numéro de téléphone : 03 83 59 09 32

> Un seul numéro de fax : 03 83 59 80 15

> Des conseillers à votre disposition pour la présentation de votre texte et l'établissement d'un devis.



ELECTIONS ADREA MUTUELLE

Appel à candidatures

Les adhérents d'ADREA Mutuelle vont élire en mai prochain leurs délégués nationaux au sein de la mutuelle et leurs représentants territoriaux au sein de la section territoriale « Franche-Comté ». Les électeurs sont répartis en 3 collèges de vote ainsi résumés :
1° les adhérents en garantie individuelle ;
2° les adhérents en contrat collectif ;
3° les membres honoraires (personnes morales souscriptrices de contrats collectifs).

Les élections nationales et territoriales se dérouleront de façon concomitante et par correspondance (courrier et internet).

Les candidatures à l'élection des délégués et des représentants ADREA Mutuelle sont recevables par la mutuelle jusqu'au 22 mars 2016, 17 h, pour les 2 élections (dans la limite des jours et horaires d'ouverture des sites ADREA).

Pour le scrutin national : les candidatures sont présentées par collège et sous forme de liste bloquée avec 15 sièges de délégué à pourvoir dans le collège 1 et un maximum de 3 remplaçants, 1 dans le collège 2 et un maximum de 3 remplaçants, 1 dans le collège 3 et un maximum de 1 remplaçant. Les listes constituées doivent être adressées ou déposées complètes, à l'adresse suivante : ADREA Mutuelle « Elections 2016 » - 67, rue des Cras, 25000 Besançon. L'élection se fait au scrutin de liste bloquée.

Pour le scrutin territorial : les candidatures sont présentées individuellement par collège avec 38 sièges à pourvoir dans le collège 1, 29 dans le collège 2 et 1 dans le collège 3. Les déclarations de candidature individuelle doivent être adressées ou déposées à l'adresse suivante : ADREA Mutuelle « Elections 2016 » - 67, rue des Cras, 25000 Besançon. L'élection se fait au scrutin pluri-majoralitaire à un tour.

Les imprimés de déclaration de candidature et le règlement des opérations électorales sont disponibles au secrétariat de la section territoriale (adresse ci-dessus) et sur www.adrea.fr - Pour tous renseignements : laurent.fasel@adreamutuelle.fr

408427800

La DDFIP 54, GPP, 50, rue des Ponts, 54036 Nancy cedex, curateur de la succession de M^{me} MOUËT Michèle veuve PRUDHON, décédée le 02/06/2009 à Vesoul a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif.

722988800



Copie possible pour les journaux parus à partir de 1889, sauf période du 15 juin 1940 au 7 octobre 1944 et jours de non parution. Edition du Doubs, à partir de mai 1951.

Selon votre choix : reproduction sur papier ivoire 80 g ou format numérique PDF. La qualité de reproduction de votre copie ou du fichier numérique dépend de l'état de l'archive papier du journal ou du microfilm.

Pour tous renseignements contactez le 03 83 59 08 94

Pratique sur estrepubicain.fr

5 devis travaux gratuits et sur mesure

Rubrique Devis Travaux



Je rejoins la communauté estrepubicain.fr

je donne mon avis et je le partage !

L'ACTU

de votre région

sur le web

www.estrepubicain.fr

REGION

Aujourd'hui

Premier coup de pioche pour les travaux de mise à 2x2 voies de la portion de la RN 57 à la sortie nord de Besançon. Fin du chantier prévue en 2019



En vue

Portes ouvertes à l'ENIL de Mamirolle et l'Enilbio de Poligny

Collégiens, lycéens et étudiants pourront y cerner les pôles de formations proposées : agroalimentaire, lait, eau, biotechnologie. Samedi 12 mars, de 9 h à 12 h.

AUJOURD'HUI SUR estrepublicain.fr

● **Diaporama : les images de la grande manifestation à Vauvillers (70) contre la fermeture du collège**
● **Besançon : le retour de la Madeleine Proust en photos**
● **Gagnez vos places pour le concert d'Yves Jamait à Belfort le 12 mars**

Des juges bisontins révoltés

La décision de désigner Dijon comme tribunal de commerce spécialisé en lieu et place de Besançon ne passe pas. Les juges bisontins ont décidé de suspendre leurs activités mercredi.

La nouvelle est tombée il y a quelques jours : contrairement à ce qui avait été annoncé, Besançon ne sera pas l'un des 18 tribunaux de commerce spécialisés de France. C'est, sur la corde, au dernier moment, le tribunal de Dijon qui a été choisi (l'Est Républicain des 2, 4 et 5 mars 2016). Depuis, les juges bisontins ne décolèrent pas. Ils ont le sentiment d'avoir été « poignardés dans le dos par le remplacement incompréhensible, injustifié, et inopiné du TCS de Besançon par le tribunal de Dijon ». Pas question de ne pas réagir : ils ont décidé de suspendre leurs activités lors de l'audience du mercredi 9 mars prochain.

« Comment peut-on continuer à aimer rendre la justice quand la justice elle-même, du plus haut de l'État, méprise les juges ! », résume Pierre Bourgeois, le président du tribunal de commerce de Besançon dans un communiqué.

Des arguments « totalement aberrants »

« Oubliée, la parole de l'Etat, alors que l'ensemble de tous les travaux menés depuis août 2015 avait été validé et entériné par l'ancienne garde des Sceaux Madame Taubira en novembre 2015. » « C'est désormais connu, il a fallu un simple courrier envoyé par le maire de Dijon au chef de l'État pour balayer d'un trait de plume six mois d'études sur l'attribution des TCS au sein de la nouvelle région. »

Ladite lettre, adressée en février à François Hollande par François Rebsamen, reste visiblement en travers de la gorge des juges bisontins. « Comment ne pas être effarés des arguments retenus [...] dans ce courrier, totalement iconoclastes et aberrants, jusqu'à devoir comparer, pour asseoir le poids économique de chacune des régions, un nombre



■ Le 21 janvier dernier, Pierre Bourgeois (au premier plan à droite), lors de l'audience de rentrée du tribunal de commerce de Besançon, qu'il préside.

Photo d'archives Ludovic LAUDE

plus grand de défaillances entre Dijon et Besançon ? Allant même jusqu'à « oublier » dans ce comparatif, de prendre en compte les autres départements constituant les deux régions ! Nous pouvons à ce sujet rassurer le maire de Dijon : le tribunal de Besançon est, et a toujours été, compétent, d'autant qu'il traite des affaires au sein de la première région industrielle de France ! »

« Non, nous ne saurions rester indifférents [...]. Ces méthodes ne sont pas acceptables. [...] Comment croire, que les entreprises que nous défendons, à l'heure où elles ont besoin de valeurs, d'exemplarité, puissent dans ces conditions retrouver une confiance dans l'avenir ? Tout comme tous les décideurs économiques de notre région, nous espérons que la justice que nous défendons parvienne à suppléer « la justice des copains ».

C.M.

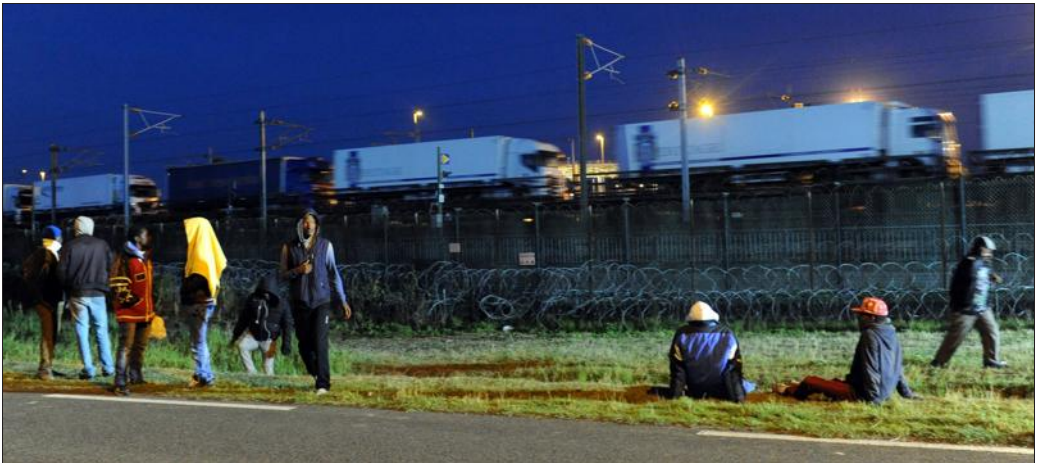
« Un humiliant désaveu »

► **Les tribunaux de commerce spécialisés sont une création de la loi Macron** « pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques ». Leur mission : les affaires les plus complexes, à savoir celles qui concernent les entreprises en difficulté comptant plus de 250 salariés et un chiffre d'affaires annuel supérieur à 20 M€. Ou bien celles dont le chiffre d'affaires est supérieur à 40 M€, même si elles emploient moins de 250 personnes. La loi prévoit la création de 18 TCS en France (sur 134 tribunaux de commerce). Il y a un an, au printemps, quand le projet de loi Macron arrivait en phase de maturation, des rumeurs laissaient entendre que la chancellerie plaçait Dijon et Nancy en bonne place dans le Grand Est. En novembre 2015, pourtant, Dijon ne faisait pas partie de la liste des TCS rendue publique par Christiane Taubira, la garde des Sceaux, lors du congrès national des tribunaux de commerce. C'est alors Besançon qui était annoncé comme futur tribunal de commerce spécialisé. Le 28 février dernier paraissait au Journal officiel le décret en date du 26 février 2016, N° 2016-217, entérinant le siège et le ressort des 18 tribunaux de commerce spécialisés. Stupeur bisontine : Besançon évincé, c'est finalement Dijon qui remporte le titre. Ressort du TCS : les tribunaux de commerce de Bar-le-Duc, Belfort, Besançon, Briey, Chalons-sur-Saône, Chaumont, Dijon, Épinal, Lons-le-Saunier, Mâcon, Nancy et Vesoul. Un « humiliant désaveu » selon Pierre Bourgeois, le président du tribunal de commerce de Besançon.

Société Éclaircissements sur la récente remise en liberté de huit migrants qui suscite l'étonnement dans le Jura

Les Irakiens retrouvés à Dole s'étaient trompés de route

Dole. Le dénouement de l'histoire a beaucoup surpris : comment 8 Irakiens, passagers clandestins d'un poids lourd, ont-ils pu ressortir libres du commissariat de Dole ? L'étonnante découverte remonte au 21 février, lorsqu'un routier irlandais roulant sur l'A39 perçoit des bruits venant de sa remorque. Après s'être arrêté sur une aire, il constate que les portes ont été forcées. Il décide donc de quitter l'autoroute à la sortie suivante (celle de Dole-Choisey), puis de prévenir la police. Sur place, les policiers découvriront les 8 hommes entassés dans le camion frigorifique entre des quartiers de viande (ER du 23 février 2016).



■ Les huit Irakiens se sont introduits de nuit dans un camion en stationnement, pensant qu'il allait traverser la Manche.

Photo d'archives AFP

Pourquoi dans le Jura ?
C'est la question que tout le monde s'est posée. En fait, leur présence à Dole est due à une erreur. Les 8 Irakiens venaient semble-t-il de Calais, d'où ils tentaient de rejoindre

la Grande-Bretagne. Ils se sont introduits de nuit dans le camion en brisant portes et scellés, pensant qu'il allait traverser la Manche. Manque de chance, le routier se rendait en fait en Italie. Voilà pourquoi ils

ont été découverts à 600 km de Calais, après plus de six heures de route. Au passage, on imagine les conditions dans lesquelles s'est effectué ce voyage, dans une remorque réfrigérée où la température était comprise entre 2 et 7°C...

mis de les identifier par recoupement avec un fichier européen.

Pas dangereux ?

Il n'y a pas de raison de suspecter tous les migrants d'Irak ou de Syrie de malveillance. Mais les attentats de 2015 incitent à la prudence, d'autant que certains auteurs des attaques du 13 novembre, on le sait, ont profité de l'afflux de réfugiés pour pénétrer en Europe. « En plein état d'urgence, j'ose espérer que le préfet du Jura avait des éléments précis lui permettant de penser que ces hommes ne constituent pas un risque pour la population », explique Joffrey Burnier, avocat dijonnais spécialiste du droit des étrangers. « Car s'il arrivait quoi que ce soit constituant un risque pour la sécurité publique, l'État engagerait sa responsabilité. » Compte tenu du mu-

Leur nationalité établie ?

Dans la seule réponse que la préfecture a bien voulu fournir, elle indique sans équivoque que les huit hommes étaient « de nationalité irakienne ». Impossible de savoir officiellement s'ils disposaient des papiers nécessaires pour le prouver. Il semble toutefois qu'ils en étaient dépourvus. Dès lors, la préfecture n'avait d'autre choix que de les croire sur parole, à moins qu'ils aient été auparavant enregistrés dans un autre pays avant leur arrivée en France. Dans ce cas, ce sont sans doute leurs empreintes digitales qui ont per-

Retour à Calais ?

► On peine à imaginer ce que ces réfugiés ont ressenti en découvrant qu'ils étaient à des centaines de kilomètres de leur point de départ, qu'ils avaient sans doute eu beaucoup de mal à atteindre. Personne ne sait aujourd'hui ce que sont devenus ces hommes. Après leur audition, ils ont quitté le commissariat, mais rien n'indique qu'ils ont eu recours à l'assistance d'associations locales. Plus sûrement, ils n'ont pas traîné à Dole et, dans la foulée, ont cherché à retourner à Calais. Avec l'espoir, toujours, de traverser la Manche.

Peut-on renvoyer des illégaux en Irak ?

Si l'on admet qu'ils sont bien Irakiens, même s'ils sont en situation irrégulière, il paraît difficile de les renvoyer dans un pays en guerre. D'une part parce que les liaisons aériennes sont coupées, mais surtout pour des raisons humanitaires. Selon un responsable de la Cimade de Besançon, « pour tout Irakien qui rentre dans son pays, c'est la mort assurée ». C'est tout le sens de l'explication de la préfecture : « Leur nationalité ne permettant pas de les reconduire à la frontière, ils ont été relâchés dans la soirée. »

David RÉGAZZONI

Nucléaire L'affirmation d'Emmanuelle Cosse contredit les propositions de Ségolène Royal
Fessenheim sera bien fermée cette année...

Paris. « Le président de la République s'est engagé à fermer Fessenheim d'ici la fin 2016. C'est ça, la date », a affirmé dimanche la ministre du Logement Emmanuelle Cosse, lors d'un entretien au « Grand Jury » RTL-Le Figaro-LCI. « Le processus est assez simple pour arrêter un réacteur », a ajouté l'ancien chef de file d'Europe Écologie-Les Verts (EELV) tout en précisant : « Le calendrier (de la fermeture de Fessenheim), c'est celui que m'a répété à plusieurs reprises le président de la République, c'est 2016. »

Cacophonie

Des propos que n'a pas souhaité commenter dans l'immédiat le ministère de l'Écologie. La ministre de l'Écologie et de l'Énergie, Ségolène Royal, avait demandé en octobre à EDF d'entamer la procédure de fermeture de Fessenheim d'ici à « la fin juin 2016 », en vue d'une fermeture effective en 2018. Car « pour fermer deux réacteurs comme ceux de Fessenheim, il ne suffit pas de tourner un bouton », avait expliqué Mme Royal.

En septembre dernier, François Hollande avait déclaré que Fessenheim, en service depuis 1977, ne fermerait pas en 2016 comme prévu, et contrairement à l'une de ses promesses électorales de 2012, en raison du retard pris par le chantier de construction du réacteur nucléaire EPR de Flamanville (Manche).

Située à proximité de l'Allemagne et de la Suisse, sur une faille sismique et en contrebas du Rhin, cette centrale suscite l'inquiétude des écologistes français, allemands et suisses depuis des années. Vendredi, Berlin a réaffirmé son souhait de voir fermer Fessenheim « le plus vite possible », invoquant un « risque sécuritaire » posé par son grand âge (ER du 5 mars 2016). Des médias allemands ont affirmé qu'un incident survenu le 9 avril 2014 à Fessenheim aurait été plus important qu'annoncé par EDF et les autorités françaises.

« Du point de vue de la sûreté nucléaire, il n'y a pas de raison de fermer la centrale de Fessenheim » actuellement, a répliqué vendredi l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), jugeant le niveau de sécurité « globalement satisfaisant ». Invoquant un besoin de « travaux complémentaires », le ministère de l'Environnement a repoussé sine die la semaine dernière une réunion prévue mardi prochain pour tracer les grands axes d'évolution des sources d'énergie d'ici à 2023, dans le cadre de l'application de la loi sur la transition énergétique.

Fin février, sous réserve d'un avis de l'ASN, Ségolène Royal s'était dite « prête » à allonger de dix ans la durée de vie des centrales françaises, hormis Fessenheim. Cette décision serait compatible selon elle avec la réduction de la part du nucléaire de 75 % à 50 % dans la production d'électricité en France d'ici 2025.



■ La centrale de Fessenheim (Haut-Rhin), doyenne controversée du parc nucléaire français.

Photo AFP

Cattenom et Bugey

► **Outre Fessenheim, d'autres centrales françaises inquiètent à l'étranger.** Les Verts allemands ont récemment dénoncé des failles dans la sécurité de la centrale de Cattenom (Moselle), voisine de l'Allemagne et du Luxembourg, qu'ils ont comparée à « une voiture dont les freins ne fonctionneraient pas » et dont ils réclament « la fermeture immédiate ». En Suisse, le canton et la ville de Genève ont annoncé la semaine dernière avoir porté plainte contre X « pour mise en danger délibérée de la vie d'autrui et pollution des eaux » à propos de la centrale du Bugey, dans l'Ain.

Keno gagnant à vie

Tirages du
DIMANCHE 6 MARS 2016

Midi

4 6 8 19 22 28 30 35 38 39

42 48 50 51 52 55 56 60 65 68

Multiplicateur
x 2

JOKER
8 736 776

Résultats et Informations : 3256 Sorties 0,05 € min 200 € max

FDJ

Soir

4 13 14 16 18 20 23 24 32 35

38 45 49 51 52 53 54 63 65 67

Multiplicateur
x 2

JOKER
9 333 938

Les dates ci-dessus correspondent aux dates métropolitaines. Les gains sont payables jusqu'à 60 jours suivant le dernier tirage auquel votre reçu participe. Voir règlements.

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ISOLEMENT, ENDETTEMENT... APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)



DOUBS

DOUBS - PONTARLIER

Danielle DAME, son épouse ;
David et Sandrine, Stéphanie et Cédric, Grégory et Maillys, ses enfants et conjoints ;
Ses petits-enfants ;
Hélène DELMOTTE, sa sœur ;
Jeanne BOISSIERE, sa belle-mère ;
Alain et Simone BOISSIERE ;
Annie et André ECARNOT, ses beaux-frères et belles-sœurs ;
Ses neveux et nièces ;
Les familles DAME, DELMOTTE, BOISSIERE, ECARNOT, parentes et alliées
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Marius DAME

Retraité Entreprise Boucard

survenu le 5 mars 2016, à l'âge de 69 ans.
Marius repose à la chambre mortuaire de l'hôpital de Pontarlier, où les visites peuvent lui être rendues.
Les obsèques civiles seront célébrées mardi 8 mars, à 10 h, au cimetière Saint-Roch, à Pontarlier, suivies de la crémation.
Pas de plaques.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF publiques intercommunales de Pontarlier,
tél. 03.81.39.43-79.

VUILLECIN

La direction et le personnel de l'Entreprise BOUCARD TP ont la douleur de vous faire part du décès de leur ami et collègue,

Monsieur Marius DAME

survenu le 5 mars 2016.
Une cérémonie d'adieu aura lieu mardi 8 mars, à 10 h, au cimetière Saint-Roch, à Pontarlier.

VILLERS-LE-LAC - GAILLARD (74) - FAUCIGNY (74)

Catherine et Philippe BOUCHET ;
Robert et Nicole ANGUENOT, ses enfants ;
Jérôme (†), Julien, Mathieu et Manon, ses petits-enfants ;
Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs ;
Ses neveux et nièces, cousins et cousines ;
Les familles ANGUENOT, JACQUIN, JEANNENEZ, BRULARD, parentes et alliées
ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Renée ANGUENOT

née JACQUIN

survenu le 4 mars 2016, dans sa 94^e année.
Les obsèques seront célébrées mardi 8 mars, à 14 h 30, en l'église de Villers-le-Lac.
Renée repose au funérarium Grosso, 20, rue Fontaine-l'Épine, à Morteau, où les visites peuvent lui être rendues de 10 h à 20 h.

Une pensée pour son époux,

Robert

décédé en 2006.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Déposez vos condoléances sur
www.pompes-funebres-grosso.fr

PF Grosso, 25500 Morteau, tél. 03.81.67.38.88.

BONNEVENT-VELLOREILLE

Geneviève et Romain MACOR ;
Dominique et Dominique DENOIX ;
Yves et Edith DENOIX ;
Martine et Jacky ORSAT, ses enfants et leurs conjoint(es) ;
Loris, Jérémie, David, Marie, Nicolas, Apolline, Mickael, ses petits-enfants ;
Pauline, Quentin, Clément, Mattéo, Célia, Emma, Rémy, Noé, Lenna, Louis et Capucine, ses arrière-petits-enfants ;
Les familles DENOIX, DUSSAUCY, LALANDE, MALAVALUX, FROT, parentes et alliées
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Michel DENOIX

dit « Marcel »

survenu le 5 mars 2016, dans sa 93^e année.
Michel repose au funérarium Hinger-Maire, à Bucey-lès-Gy, où les visites peuvent être rendues.
Les obsèques religieuses auront lieu mardi 8 mars, à 14 h 30, en l'église de Bonnevent, suivies de l'inhumation.

La famille rappelle à votre souvenir son épouse,

Andrée

décédée en 1995.
Condoléances sur registre.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
La famille remercie tout particulièrement le personnel de l'EHPAD, à Avanne, pour les soins et l'attention apportés lors de ses derniers jours.

Pas de plaques.

PF Hinger-Maire-Javelier, Bucey-lès-Gy,
tél. 03.84.32.87.00.

MANDEURE - BETHONCOURT

Fabienne LACHAT, sa compagne ;
Johnny, Amélie, Lucas, ses enfants ;
Béatrice et Christophe FERNANDEZ et leurs enfants ;
Philippe MORINO ;
Les familles parentes et alliées
ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Hervé MORINO

survenu le 6 mars 2016, à l'âge de 48 ans.
Les obsèques seront célébrées mardi 8 mars, à 14 h, en l'église Saint-Martin, à Mandeure, suivies de l'inhumation au cimetière de Bethoncourt.
La famille remercie à l'avance toutes les personnes qui partageront sa peine.

Condoléances sur www.pf-bertin.fr

PF Bertin, Valentigney, tél. 03.81.34.59-59.

La suite de nos avis de décès
en page suivante

REGION

Eco... échos... Eco... échos

Le chiffre

85 000

En hectares, la surface cultivée en agriculture bio en Bourgogne Franche-Comté. Soit 3,2 % de la superficie agricole régionale. Et 1 443 exploitations, sur une trentaine de mille, ayant des parcelles en bio ou en conversion.



■ Le salon horloger de Bâle s'ouvrira le 17 mars dans un climat d'affaires déprécié depuis un an. Photo d'archives N. BARREAU

L'horlogerie suisse « en phase descendante »

Entre un fort ralentissement des marchés asiatiques, la flambée du franc suisse et une chute de fréquentation touristique en Europe attribuée aux attentats de novembre à Paris, les exportations horlogères suisses reculent de 4 à 5 % depuis un an.

Le groupe genevois Richemont (Cartier, Vacheron Constantin, Piaget, Montblanc, Jaeger-LeCoultre...), qui emploie autour de 9 000 personnes en Suisse, vient de confirmer qu'il envisage de supprimer jusqu'à 350 postes cette année. Un signe fort, selon Laurent Sage, directeur des études économiques et territoriales à la CCI du Doubs, pour qui cette « phase descendante » de l'horlogerie suisse serait aussi symptomatique d'une « mutation du secteur vers un nouveau cycle ».

Outre une « surcapacité en manufactures » chez nos voisins, résultant d'une intégration de la fabrication des mouvements par les marques, il évoque les nouveaux enjeux autour de la montre connectée avec l'apparition dans le sésail de sérieux concurrents aux noms inhabituels d'Apple ou Samsung. Avec un risque régional : des compressions d'effectifs qui rejailliraient fatalement en Franche-Comté sur les 15 000 frontaliers travaillant dans l'horlogerie suisse, l'un des deux moteurs de l'économie régionale avec l'automobile.

J.-P. M.

La montre connectée prochaine star de Bâle ?



■ La Touch Zero de Swatch. DR

Après le salon international de la haute horlogerie (SIHH), carrefour des marques du groupe Richemont qui s'est tenu à Genève fin janvier, le salon mondial de Bâle se profile à l'horizon (du 17 au 24 mars). Et la montre digitale pourrait bien tenir la vedette de ce Baselworld 2016. La marque Tissot par exemple, présidée par le Bisonsin François Thiébaud, devrait y présenter sa propre montre connectée. L'enseigne fait partie du groupe Swatch, le leader mondial, qui prépare une 2^e version de sa « Touch Zero », dédiée aux joueurs de beach-volley, pour les jeux Olympiques de Rio.

J.-P. M.

Point conseil aux créateurs d'entreprise

Le cabinet d'expertise-comptable « In Extenso » étoffe ses services aux entreprises dans le département de Haute-Saône en créant un Point C, synonyme de conseil aux futurs créateurs d'entreprise. À Vesoul, c'est Pierre-Antoine Gorcy qui en a pris la responsabilité depuis le 1^{er} octobre dernier. Dans le département, deux autres collaborateurs sont également dédiés à ce nouveau service, à Héricourt et Arc-lès-Gray. « La création est un parcours complexe et on accompagne le porteur de projet de l'idée jusqu'à l'immatriculation », explique-t-il. Le concept, lancé dans le réseau national en 2010, a déjà fait ses preuves avec 90 % des porteurs de projet qui ont pérennisé leur entreprise. Parallèlement, le réseau « In Extenso » poursuit son extension sur la région avec l'intégration d'un cabinet de Montbéliard en décembre 2015 et Besançon le 1^{er} mars dernier.

C. C.

Métiers de l'industrie : votez Film'it !

Une vingtaine d'établissements scolaires et autant d'entreprises de la région participent au festival Film'it, organisé pour la troisième fois par l'UIMM de Franche-Comté, dans le cadre de la Semaine de l'industrie qui se déroule du 14 au 20 mars. Trente courts-métrages de trois minutes, imaginés et tournés par les élèves, sont en lice mettant en scène des métiers de l'industrie. Jusqu'au 10 mars inclus, le public est appelé à visionner les films et voter pour le prix des internautes sur le site www.festivalfilm.it.fr. Proclamation du palmarès le 18 mars au Mégarama de Besançon.

L'agroalimentaire comtois à Tokyo et Singapour

Les produits français bénéficient d'une excellente image au Japon et dans les pays d'Asie du Sud-Est, où les ventes de produits laitiers, viande, chocolaterie et confiserie ont considérablement augmenté ces dernières années. Six entreprises de l'agroalimentaire participent ainsi, avec la CCI Franche-Comté, à deux grands salons d'Asie, le Foodex Japan à Tokyo (du 8 au 11 mars) et le Food Hôtel Asia à Singapour (du 12 au 15 avril). Les fromageries Jean Perrin (Doubs) et Pâturages comtois (Haute-Saône) ainsi que le chocolatier Klaus (Doubs) seront présents sur les deux salons. Les limonades Elixia et les miels Naturalim (Jura) exposeront à Tokyo, alors que la marque de moutarde et condiments Cavalier (Doubs) sera présente à Singapour.

J.-P. M.

Meilleure start-up : 15 000 € à gagner

Un concours de la meilleure start-up française, s'adressant aux porteurs de projets innovants et doté de 15 000 €, est lancé par Biiilink, réseau social BtoB doublé d'une plateforme de e-commerce. Sa fondatrice, Stéphanie Wismer-Cassin, a remporté en novembre dernier le prix Veuve Clicquot de la femme d'affaires 2015. Les candidatures à ce concours sont ouvertes jusqu'au 31 mars aux jeunes pousses de tous secteurs sur <http://concours.biiilink.com>. Dix dossiers sélectionnés viendront défendre leur projet le 25 mai devant un jury de personnalités de l'entreprenariat et du digital avant la remise des prix qui aura lieu le 16 juin.

■ Création, extension, développement, produit nouveau, reprises d'activité, performances, recrutements, nominations... Ce rendez-vous économique est dédié tous les lundis à la vie des entreprises.
Contact : jeanpierre.mulot@estrepubliain.fr

Patrimoine Imaginer une synergie entre sa manufacture de Saint-Dié et la chapelle Notre-Dame-du-Haut : le souhait de Rémi Duval, le PDG de l'usine Claude-et-Duval, également construite par le génial architecte suisse

Le filleul de Corbu à Ronchamp

Lure. « S'il n'y avait qu'une œuvre de Le Corbusier à conserver, pour moi, ce serait incontestablement la chapelle de Ronchamp. Il a réussi une merveilleuse alchimie : ce sentiment de recueillement qui vous prend aux tripes, ce volume, cette lumière, les matériaux d'une sensualité très féminine. »

Rémi Duval n'était pas revenu à Ronchamp depuis sept ans. Le filleul de Le Corbusier a l'œil. Il s'inquiète de ces fissures qui zèbrent la blanche chapelle, des travaux de restauration toujours compliqués à gérer pour un monument classé... Combien a coûté la construction de la chapelle, interroge-t-il. « Le prix d'une belle maison. On a construit avec les pierres de l'ancienne chapelle », répond Benoît Cornu, adjoint à Ronchamp et tout nouveau président de l'association des sites Le Corbusier.

Opposé au projet du monastère

Au sommet de la colline, Rémi Duval ne se lasse pas d'admirer le geste architectural, de contempler, au loin, les paysages vosgiens. Il évoque les liens forts entre les Duval et Le Corbusier. Son père, Jean-Jacques Duval, étudiant à l'École polytechnique de Zurich, se lie d'amitié avec Le Corbusier, après avoir lu un ouvrage dans la bibliothèque familiale. Quelques années plus tard, il l'invite à reconstruire la bonneterie familiale de Saint-Dié, ravagée par un incendie pendant la guerre. Cette manufacture, dont la construction démarre en 1948, sera la seule réalisation industrielle de Le Corbusier.



■ Rémi Duval (à gauche) : « Ce sentiment de recueillement qui vous prend aux tripes. » Président de l'association des sites Le Corbusier, Benoît Cornu approuve. Photo P.L.

Quelques années plus tard, ce dernier entreprend la réalisation de la chapelle Notre-Dame-du-Haut. Œuvre légère et lumineuse dont on trouve les prémices dans l'usine des Duval. « À l'usine, il y a les puits de lumière qui sont plus aboutis à la chapelle. Il y a un fil conducteur entre les différentes réalisations de Le Corbusier. »

Le filleul se sentirait-il une âme de gardien du temple ? « Non, le gardien du temple, c'était l'abbé Bolle-Reddat. Il fallait un personnage de cette poigne, qui portait tout à bout de bras. Il vivait sa passion pour Le Corbusier comme il vivait sa foi. » Comme le curé, Rémi Duval n'a pas le verbe tiède. Il n'aime pas le monastère érigé sur le site par Renzo Piano et le dit sans détour. Il s'était d'ailleurs opposé au projet. « La chapelle, c'est comme le Parthénon à Athènes. Il lui fallait un périmètre

Patricia LOUIS

Solidarité L'association haut-doubienne « Un bracelet contre le cancer » a remis deux chèques de 10 000 € et 5 000 € à deux autres associations

Ensemble contre le cancer



■ Isabelle Tarby-Cretin et Annabelle Mardelé ont remis un chèque à la Ligue contre le cancer et à Onco Doubs. Soit 15 000 € de dons. Photo B. J.

Pontarlier. Mars, c'est Mars Bleu. Le mois de la sensibilisation au dépistage du cancer colorectal. Pour l'association « Un bracelet contre le cancer », c'est l'un des « mois phare » de l'année, au même titre qu'Octobre Rose (dépistage du cancer du sein). Deux mois qui n'occulent pas la mobilisation de l'association haut-doubienne, toute l'année, contre

la maladie en tissant et commercialisant des bracelets, colliers et autres tours de cou.

Samedi soir, à l'occasion de leur journée solidaire, la présidente, Annabelle Mardelé, et Isabelle Tarby-Cretin ont remis deux chèques à deux associations qui partagent leur combat. 10 000 € ont été remis à la Ligue contre le cancer et, c'est une

nouveauté pour cette année, 5 000 € à l'association « Onco Doubs ». Cette somme représentant le total des ventes de bracelets de l'an passé.

Des sommes qui seront réinvesties par ces deux associations auprès des malades et de leurs familles.

B. J.

■ Contact : <https://www.facebook.com/UnBraceletContreLeCancer>.

Jeunes

Les avantages de la carte

Bon plan stages BAFA et BAFFD

Les brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur BAFA et de directeurs BAFFD sont deux diplômes non professionnels permettant d'animer ou de diriger des accueils collectifs de mineurs fréquentés par les enfants et les adolescents. 5 % de réduction sur les stages sur présentation de la carte Avantages Jeunes sont proposés par les structures partenaires suivantes :
- A Besançon : Familles rurales, Aroeven, UFCV, Fédération sportive et culturelle de France.

- En Haute-Saône : Ligue de l'enseignement (Vesoul), Folle Avoine (Bouhans-lès-Montbozon).

Bons plans musées

Découvrez ou redécouvrez les musées francs-comtois en profitant de réductions avec votre carte Avantages Jeunes. Les incontournables : la Citadelle, le Frac, le musée du Temps, la maison natale de Victor Hugo à Besançon, le château de Joux à La Cluse-et-Mijoux, la Saline royale d'Arc-et-Senans, le musée Courbet à Ornans, la Grande Saline à Salins-les-Bains, la Citadelle de

Belfort, le Pavillon des sciences à Montbéliard, le musée Baron Martin à Gray... Tous les musées et les avantages qu'ils proposent sont sur www.jeunes-fc.com ou sur l'application carte Avantages Jeunes.

Racing Besançon contre Selongey

Le Racing Besançon reçoit Selongey samedi 12 mars, à 18 h, au stade Léo-Lagrange à Besançon. Rendez-vous sur votre espace personnel pour découvrir l'avantage avec votre carte Avantages Jeunes. Plus d'infos sur www.jeunes-fc.com



VIEILLEY - MONCEY - PERROUSE

Simone BOEUF, son épouse ;
Christelle BOEUF, sa fille ;
Laurine et Pierre-Othilien BONTROND ;
Meryle CURTY et Thomas BAULARD,
ses petites-filles et leurs conjoints ;
Otylia, son arrière-petite-fille adorée ;
Andrée CHOPARD, sa belle-mère ;
Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs ;
Ses neveux et nièces, ses cousins et cousines ;
Les familles parentes et alliées
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Maurice BOEUF
dit « Momo »

survenu le 5 mars 2016, à l'âge de 73 ans.
Maurice repose au funérarium d'Avanne, où les visites peuvent lui être rendues.
La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 8 mars, à 14 h 30, en l'église de Vieilleley.
Ni fleurs ni couronnes.

La famille remercie les intervenants à domicile ELIAD, l'accueil de jour de Thise, et le personnel soignant de l'hôpital local EHPAD de Baume-les-Dames, service « *Les Tilleuls* ».
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

LA LONGEVILLE - LES FINS

Jean-Marie CUCHE ;
Bernard et Eliane CUCHE,
ses frères et sa belle-sœur ;
Jérôme et Alice, Céline, sa filleule, et Vincent,
Maryline et Florent, ses neveux et nièces ;
Lucie, sa petite-nièce ;
Les familles CUCHE, CASSARD, MESNIER, VERNEREY, MONNET,
TOURNIER, BOISSENIN, CUPILLARD, parentes et alliées
ont la douleur de vous faire part du décès de

Michel CUCHE

survenu le 5 mars 2016, dans sa 58e année.
Michel repose à son domicile, où des visites peuvent être rendues.
Les obsèques seront célébrées mardi 8 mars, à 14 h 30, à l'abbaye de Montbenoit.
Nous rappelons à votre souvenir sa maman, Marie, décédée en 2014, et son papa, Jean, décédé en 2001.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

VERNIERFONTAINE

Michel PIVETEAU, son frère ;
Jeanne (†) et Ernest (†) DUBOZ ;
Gérard LAMBERT ;
Paul (†) et Marthe LAMBERT ;
Michel (†) et Suzanne LAMBERT ;
André (†) et Marie-Claude LAMBERT ;
Pierre et Nicole LAMBERT ;
Marcelle ZIGLER et Dominique DARY,
ses beaux-frères et belles-sœurs ;
Ses neveux et nièces ;
Les familles LAMBERT, PIVETEAU, BOLARD, CUCHE, ROUX,
parentes et alliées
ont la douleur de vous faire part du décès de

Paule LAMBERT
née PIVETEAU

survenu le 4 mars 2016, à l'âge de 84 ans.
Paule repose au funérarium de Valdahon, 5, Grande-Rue, où les visites peuvent lui être rendues sans interruption, de 9 h à 20 h.
Ses obsèques seront célébrées mardi 8 mars, à 14 h 30, en l'église de Vernierfontaine.

La famille rappelle à votre souvenir son époux,
Georges

décédé le 4 septembre 1996.
La famille remercie toutes les personnes qui prendront part à sa peine et ceux qui l'ont accompagnée durant sa maladie, en particulier les infirmières Nelly et Lydie, le Dr Amiotte, le personnel de l'ADMR de Valdahon et de l'hôpital d'Ornans, ainsi que le service oncologie de la clinique Saint-Vincent.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Condoléances sur registre et sur www.pf-valdahon-saone.fr
PF de Valdahon et Saône, SARL Jacquot et Kaulek,
tél. 03.81.56.41.01 et 03.81.47.71.99.

BESANÇON

Nicole SAVARY, son épouse ;
Line SAVARY et Samuel ;
Benjamin SAVARY ;
Géraldine, Gilles MAUBLANC,
ses enfants ;
Arthur, Justine, Marius, Julien, ses petits-enfants ;
Mme Simone LAURENT, sa belle-mère ;
Jean-Michel et Evelynne LAURENT,
son beau-frère et sa belle-sœur, leurs enfants et petits-enfants ;
Mme Catherine PARGEMIN, sa belle-sœur ;
Les familles GIRARDIN, COTTIER,
parentes, alliées et ses amis
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Jean-Louis SAVARY

survenu le 5 mars 2016, à l'âge de 64 ans.
Jean-Louis repose au funérarium, 13, rue de Vesoul, où les visites peuvent lui être rendues.
Un dernier adieu lui sera rendu mardi 8 mars, à 16 h, au crématorium Saint-Claude, à Besançon.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
Les fleurs, couronnes et plaques peuvent être remplacées par des dons en faveur de la ligue contre le cancer.

Nous informons
nos lecteurs et annonceurs
que les **REMERCIEMENTS**
peuvent être retardés
de 24 à 48 heures en fonction
de nos impératifs techniques

MAISONS-DU-BOIS-LIÈVREMONT

Nicole BERTIN-GUYON, sa sœur ;
Jacques VIEILLE-MECET, son frère ;
Ginette PRUDHON ;
Ses neveux et nièces ;
Toutes les familles parentes, alliées et les amis
ont la douleur de vous faire part du décès de

Serge VIEILLE-MECET
Ancien combattant AFN

survenu le 6 mars 2016, dans sa 82e année.
Serge repose au funérarium du « *Haut-Doubs* », 7, rue Claude-Chappe, à Pontarlier, où les visites pourront lui être rendues de 9 h à 21 h.
La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 8 mars, à 14 h 30, en l'église de Lièvremon.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
PF de Pontarlier, marbrerie Donier-Meroz (03.81.46.35.99)

MESSE ANNIVERSAIRE

PONTARLIER

Reconnaissant de l'aide apportée par

Monsieur Gaston PAILLARD

le Secours catholique fera célébrer une messe anniversaire, le 10 mars 2016, par les Missionnaires Oblats de Pontmain (53).
Parents et amis sont invités à s'unir par la prière.
Secours catholique, service des dons et legs, BP 455, Paris VIIe.

REMERCIEMENTS

VIEILLEY

M. et Mme Alain PIQUARD, leurs enfants et la famille
vous remercient de votre présence, de vos marques de sympathie et d'amitié témoignées lors du décès de

Madame Raymonde PIQUARD

La famille remercie également le médecin de famille et le personnel soignant du CHU.

BESANÇON

M. Alain DELIOT, son époux ;
Et toute la famille
très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

Madame Maryse DELIOT-PICAUD

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de messages se sont associées à leur peine.
Et les prient de trouver, ici, l'expression de leur profonde reconnaissance.

MONTBÉLIARD - BELFORT

AUDINCOURT - LURE
MONTBÉLIARD - RÉCHÉSY

Chantal KOEHLI ;
Bernard et Sylviane KOEHLI ;
Daniel et Hélène KOEHLI ;
Pascal et Catherine KOEHLI ;
Jean-Michel et Josette KOEHLI,
ses enfants ;
Pascale et Jérôme, Marie, Quentin, Matthieu et Emmanuelle,
Pierre-Antoine et Fanny, Charles-Edouard et Audrey, Pierre,
Rachel, Bertrand, Simon, Justine, Blandine, ses petits-enfants ;
Ses arrière-petits-enfants ;
Ses frère, sœurs, beaux-frères et belle-sœur ;
Les familles KOEHLI, VAUTHERIN, CHAUVEY, JEUNOT, GAIFFE,
parentes et alliées
ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Marie KOEHLI
née VAUTHERIN

survenu le 5 mars 2016, à l'âge de 92 ans.
Ses obsèques auront lieu mardi 8 mars, à 14 h, en l'église du Sacré-Cœur, à Audincourt, suivies de l'inhumation au cimetière, rue de Dasle.
Marie repose à son domicile, 60, rue de Valentigney, à Audincourt, où les visites peuvent être rendues.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

MANCENANS

Denise ORY, son épouse ;
Michel et Babette ORY ;
Guy et Bernadette ORY ;
Marie et Claude VILLEROT ;
Monique et Jean-Pierre RODOZ ;
Jeanne et Tavo PERRIGUEY ;
Blandine et Daniel IMBERT,
ses enfants ;
Ses quinze petits-enfants et leurs conjoints ;
Ses vingt-cinq arrière-petits-enfants ;
Marcel, son frère ;
Ses beaux-frères et belles-sœurs ;
Ses amis ;
Les familles parentes et alliées
ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Maurice ORY

survenu dimanche 6 mars 2016, à l'âge de 93 ans ;
Maurice repose au funérarium Viscontini, ZA Combe-Ro-siers, à l'Isle-sur-le-Doubs, où les visites peuvent lui être rendues de 9 h à 20 h.
Ses obsèques seront célébrées mardi 8 mars, à 14 h 30, en l'église de Mancenans, suivies de la crémation.
Ni fleurs ni plaques, mais des dons pour la recherche contre le cancer.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF marbrerie Viscontini, tél. 03.81.96.83.44.

ÉCURCEY

André et Nicole ;
Albert et Jeanne ;
Abel,
ses frères et leurs conjointes ;
Les familles MAUVAIS, parentes, alliées et leurs plus proches amis
vous font part du décès de

Ariste MAUVAIS

survenu le 5 mars 2016, à l'âge de 85 ans.
Notre frère repose au « Funérarium des Bouleaux », 4, rue des Bouleaux, à Pont-de-Roide, où des visites peuvent lui être rendues ce jour de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 8 mars, à 14 h 30, au temple d'Ecurcey.
Pas de plaques.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Vautherin, tél. 03.81.92.43.44.

HAUTE-SAÔNE

MELAY (52) - JUSSEY

Geoffrey, Gauthier et Mathis, ses enfants ;
Et toute la famille
ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Joël POULLE

survenu vendredi 4 mars 2016, dans sa 66e année.
Ses obsèques religieuses seront célébrées mercredi 9 mars, à 15 h, en l'église de Melay.
Joël repose au funérarium, 6, rue du Lavoir, à Jussey, où des visites peuvent lui être rendues.

La famille rappelle à votre souvenir son fils,
David

décédé en 1999.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
Condoléances et témoignages sur www.pf-didier.fr

PESMES - GRAY

Mme Charlotte LAFAYE, son épouse ;
Laurent LAFAYE ;
Thierry LAFAYE et Marie-Annick LAFAYE, née BARDY ;
Lydie LAFAYE, veuve CORTES ;
Muriel LAFAYE-CHEVANNE,
ses enfants ;
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Andrée GUSMINI, sa sœur et ses enfants ;
Gilbert et Micheline ROCH ;
Les familles DARD, FERRUT, parentes, alliées et amies
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Roger LAFAYE

Les obsèques auront lieu mardi 8 mars 2016, à 14 h 30, en l'église de Pesmes.
Roger repose au funérarium de Pesmes.
La famille tient à remercier tout particulièrement : ELIAD, ADMR, l'ensemble du personnel de L'Hôtel-Dieu, les Drs Didier Bergelin et Jean-Louis Lajoie.
Que chacun trouve, ici, l'expression de leur profonde reconnaissance.
Ni fleurs ni plaques, mais des dons au profit de France-Parkinson.

La famille rappelle à votre souvenir sa fille,
Sylvie

décédée en 1954.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
PF Grey Michel, 11 bis, route de Broye, tél. 03.84.31.26.11.

FONTENOIS-LA-VILLE

Ses enfants ;
Ses petits-enfants ;
Ses arrière-petits-fils ;
Toute la parenté, ses amis et les proches
ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Solange MAREY
née BORNET

survenu à Vesoul, le 5 mars 2016, à l'âge de 90 ans.
Ses obsèques religieuses seront célébrées mardi 8 mars, à 14 h 30, en l'église de Fontenois-la-Ville.
Solange repose au funérarium de la marbrerie Didier, 7, rue du Praley, Espace de la Motte, à Vesoul, où des visites peuvent lui être rendues.
Ni fleurs ni couronnes, une urne sera à votre disposition pour des dons en faveur de la recherche contre la maladie d'Alzheimer.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
Condoléances et témoignages sur www.pf-didier.fr
PF, marbrerie Didier, Vesoul, tél. 03.84.75.74.40.

MONTARLOT-LÈS-CHAMPLITTE
CHARGEY-LÈS-GRAY - ARC-LÈS-GRAY

Nathalie FRIONNET, sa compagne ;
Régine TEILHOL, sa maman ;
Virginie et Germain REDOUTEY ;
David TEILHOL et Claire ;
Ophélie TEILHOL et Killian ;
Julien, Marlène,
ses enfants ;
Mathys, Maory, Candice, Élona, Rose, Chrystal,
ses petits-enfants ;
Régis TEILHOL, son frère .
Ses beaux-frères et belles-sœurs ;
Ses cousins et cousines ;
Ses neveux et nièces ;
Les familles parentes et alliées
ont la douleur de vous faire part du décès de

Jean-Pierre TEILHOL

survenu le 5 mars 2016, à l'âge de 62 ans.
Jean-Pierre repose à la chambre funéraire de Champlitte.
Ses obsèques religieuses seront célébrées mardi 8 mars, à 14 h 30, en l'église de Montarlot-lès-Champlitte.
Pas de plaques, que des fleurs naturelles.

Une pensée pour sa papa,
Bernard

décédé en 1998.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
PF Delamarche, Champlitte, tél. 03.84.67.67.67.

BONNEVENT-VELLOREILLE

Geneviève et Romain MACOR ;
Dominique et Dominique DENOIX ;
Yves et Edith DENOIX ;
Martine et Jacky ORSAT, ses enfants et leurs conjoint(es) ;
Loris, Jérémie, David, Marie, Nicolas, Apolline, Mickael,
ses petits-enfants ;
Pauline, Quentin, Clément, Mattéo, Célia, Emma, Rémy,
Noé, Lenna, Louis et Capucine, ses arrière-petits-enfants ;
Les familles DENOIX, DUSSAUCY, LALANDE, MALAVALUX,
FROT, parentes et alliées
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Michel DENOIX
dit « Marcel »

survenu le 5 mars 2016, dans sa 93e année.
Michel repose au funérarium Hinger-Maire, à Bucey-lès-Gy, où les visites peuvent être rendues.
Les obsèques religieuses auront lieu mardi 8 mars, à 14 h 30, en l'église de Bonnevent, suivies de l'inhumation.

La famille rappelle à votre souvenir son épouse,
Andrée

décédée en 1995.
Condoléances sur registre.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
La famille remercie tout particulièrement le personnel de l'EHPAD, à Avanne, pour les soins et l'attention apportés lors de ses derniers jours.

Pas de plaques.
PF Hinger-Maire-Javelier, Bucey-lès-Gy,
tél. 03.84.32.87.00.

VILLARGENT - AILLEVANS - LURE
FONTENOIS-LÈS-MONTBOZON - VILLERSEXEL

Ses enfants ;
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Sa sœur ;
Ses belles-sœurs ;
Les familles parentes et alliées
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Anne-Marie MÉNARD
née POINSOT

survenu le 5 mars 2016, à l'âge de 77 ans.
Anne-Marie repose à la chambre funéraire Legendre, à Villersexel, où les visites peuvent lui être rendues de 9 h à 21 h.
Ses obsèques religieuses seront célébrées mardi 8 mars, à 14 h 30, en l'église de Melecey, suivies de l'inhumation au cimetière du village.

La famille rappelle à votre souvenir sa fille,
Josette

décédée en 1969 ;
Son époux,

André

décédé en 1982 ;
Son fils,

Joël

décédé en 2009.
La famille remercie toutes les personnes qui prendront part à sa peine.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
Condoléances et témoignages sur www.pf-legendre.fr
PF Marbrerie Legendre - Calvaruso,
70110 Villersexel, tél. 03.84.63.40.81.

POLAINCOURT-ET-CLAIREFONTAINE

Maryse FANKHAUSER ;
Mireille BOURGOGNE ;
Marie-Claude et Primo LOCATELLI ;
Jacky et Annick BOURGOGNE ;
Isabelle et Richard THIERRY,
ses enfants ;
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Les familles parentes et alliées
vous font part du décès de

Madame Eliane BOURGOGNE
née HACKE

survenu le 5 mars 2016, à l'âge de 88 ans.
Eliane repose au funérarium d'Amance, où les visites peuvent lui être rendues.
L'office religieux aura lieu mardi 8 mars, à 14 h 30, en l'église de Polaincourt, suivi de l'inhumation.

La famille remercie le personnel soignant de la maison de retraite MASPA de Saint-Loup-sur-Semouse.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Condoléances sur registre et sur www.avis-de-deces.net

SOUVENIR

TERNUAY

Christophe GROSJEAN

7 mars 2011 - 7 mars 2016



Cinq ans que tu es parti
Important avec toi l'insouciant.
Bonheur d'une vie de famille heureuse.
Merci à tous ceux qui fleurissent ta tombe.
Ta fille, ta famille et ta marraine.

URGENCES	S.A.M.U.	15	Secours sans-abris ..	115
	Police Secours	17	Enfance maltraitée ..	119
	Pompiers	18	Violences conjugales.	3919

HIPPISME

La Presse

WEEK-END-TURF.COM	8	1	12	6	10	3	13	2
PARIS-TURF TIP	3	6	1	13	8	2	9	14
BILTO	1	8	3	2	7	4	6	9
EUROPE 1	3	8	2	1	6	14	13	12
LE PARISIEN	6	3	1	7	8	4	14	2
BILTO.FR	3	8	1	2	6	7	9	4
OUEST FRANCE	1	2	3	8	12	4	6	14
PARIS-TURF.COM	3	12	1	6	2	8	9	13
RTL	3	7	12	8	2	14	6	10
SPECIAL DERNIERE	2	6	3	1	7	8	4	12
STATO	2	6	3	1	8	4	12	10
TIERCÉ-MAGAZINE	3	1	12	2	14	9	6	8
TIERCÉ-MAGAZINE.COM	2	3	6	8	12	1	13	10
WEEK-END	3	1	8	2	12	6	10	13

2 KAMALOKA.....	13
3 CARTE SUR TABLE.....	13
6 VAHINÉ DU BERLAIS.....	13
8 IXELLE DES LUMES.....	13
1 FIESTINE.....	12
12 BISE DE MER.....	9
13 MY GREATPRIMA.....	6
14 PRETZELLE.....	6
4 BELLEROC DE KERSE.....	5
9 HOT KOUTURE.....	5
10 FIRE BURG.....	5
7 CAPUCINE DU CHÉNET.....	4
5 GRENAD'IN.....	4
11 BAGUETTE MAGIQUE.....	0
15 RED NOUSA.....	0
16 TRADIGRAPHIE.....	0

QUINTÉ+ AUJOURD'HUI À ENGHEN REUNION I - 2^e COURSE - PRIX SPUMATE

Haies - Handicap divisé - première épreuve - Réf. : +6 +8 - 4 et 5 ans - Femelles - 105.000 € - 3.500 mètres - Départ prévu à 13 h 50

N°	CHEVAL	OEIL	COTE	POIDS	S/A/R	JOCKEYS	ENTRAÎNEUR	PROPRIÉTAIRE	GAINS	COTE JOUR	N°
1	FIESTINE		7/1	71	F5gr.	F. Pamart	A. Chaillé-Chaillé	R. Corveller	52.295		1
2	KAMALOKA		9/1	70,5	F4b.	M. Delage	P. Quinton	G. Mimouni	49.866		2
3	CARTE SUR TABLE	(E1)	3/1	69	F4b.	D. Cottin	Mlle A.-S. Pacault	Haras de Saint-Voir	30.720		3
4	BELLEROC DE KERSE		19/1	68	F5gr.	T. Beaurain	P. Quinton	Ec. des Dunes	35.280		4
5	GRENAD'IN		37/1	67	F5b.	J.-C. Gagnon	B. Duchemin	Ec. Armand Israël	28.080		5
6	VAHINÉ DU BERLAIS		10/1	66	F4gr.	B. Lestrade	A. Chaillé-Chaillé	Mme C. Lucas	44.575		6
7	CAPUCINE DU CHÉNET		13/1	65	F4b.b.	T. Messina	J.-P. Gallorini	L. Fagalde	29.620		7
8	IXELLE DES LUMES		9/1	65	F4b.	J. Duchêne	P. Peltier	Mme C. Lumet	20.120		8
9	HOT KOUTURE		15/1	65	F5b.	L. Philippon	H. Billot	H. Billot	30.890		9
10	FIRE BURG		21/1	65	F5b.	A. Mercuro	Mme J. Laurent-Joye	Ec. des Mouettes	35.380		10
11	BAGUETTE MAGIQUE	(E1) (Oeil.)	25/1	64	F5b.	K. Dubourg	E. Vagne	Haras de Saint-Voir	33.120		11
12	BISE DE MER		9/1	64	F5b.	A. Gasnier	A. Lacombe	S. Guérin	20.115		12
13	MY GREATPRIMA		13/1	63,5	F4b.	J. Nattiez	O. Regley	S.C.E.A.Barbottière	17.185		13
14	PRETZELLE		15/1	63	F5b.	D. Ubeda	D. Windrif	Jeff and Co	25.760		14
15	RED NOUSA		24/1	63	F5al.	M. Regairaz	Mlle M.-L. Mortier	C. Brun	25.310		15
16	TRADIGRAPHIE		41/1	63	F5b.	P. Blot	Mlle C. Chenu	H. Leize	20.560		16

Les informations de cette rubrique sont données à titre indicatif. Seuls les documents publiés par le Pari Mutuel Urbain ont valeur officielle. Nous invitons les parieurs à s'y référer. La responsabilité du journal ne saurait, en aucun cas, être engagée.

Les partants du quinté+

1 FIESTINE

(15) Th 3s 1s 4h 11h 5s 1s 1h 1h 1h
Quatrième de sa seule sortie sur les haies d'Enghien (3600 m). A vite chuté dans le quinté du 23 décembre à Cagnes, alors qu'elle était très chuchotée. Ses tentatives précédentes étaient excellentes. Entourage confiant.

2 KAMALOKA

(15) 5h 4h 4h 4h 5h 2h 3h
Extra à Enghien (2 sur 2), débute sur ce parcours. Très estimée par son entraîneur qui la voit vite graver les échelons. Placée de listed-races, son poids est mérité.

3 CARTE SUR TABLE

1h 1h (15) 3p 4p
N'a couru qu'à Pau où elle s'est baladée à deux reprises. Elle n'a jamais connu la défaite sur les haies. Elle est capable de débiter victorieusement dans les handicaps, même à ce poids.

4 BELLEROC DE KERSE

Th (14) 1h 3h 2h 7h 11h 2h
Un sur deux sur ce parcours. A gagné à

Pau en 2014, avant d'être longtemps mise au repos forcée. Elle est tombée récemment pour sa rentrée alors qu'elle était très jouée. Elle plaît bien à son entraîneur.

5 GRENAD'IN

Ts (15) Ah 8s 1h 2h 7h 10p 3p (14) 5p
Lauréate de son unique essai sur ce tracé. C'était début novembre, elle n'a fait qu'échouer depuis, y compris dans un handicap en valeur 60. Evolue en 59 ici. Il lui faudra montrer un autre visage pour jouer un rôle.

6 VAHINÉ DU BERLAIS

4h (15) 4s 1h As 2s 1h Th 2h
Vainqueur de sa seule sortie sur ce parcours. Elle a peaufiné sa forme à Pau où elle n'a pas été ridicule dans un lot trop relevé pour elle. Cette course est à son programme depuis un moment.

7 CAPUCINE DU CHÉNET

1h (15) 4s 6s 2s 1h 3h Th 7h
Découvre les haies d'Enghien. Y a obtenu une deuxième place sur le steeple à l'occasion d'un réclamer. Jean-Paul Gal-

lorini fait du bon boulot, elle est parvenue à gagner sa course cet hiver à Cagnes.

8 IXELLE DES LUMES

1s 1h (15) 3h
Découvre Enghien. A débute cet hiver à Pau par une troisième place, avant de s'imposer deux fois. Elle devait notamment une certaine Risky Mix qui a vaincu fin février, la ligne est bonne. Prise à son poids, elle mérite crédit.

9 HOT KOUTURE

3h (15) Th 1h 6h 3s 7s (14) 2s 3s 3h
Débute sur ce parcours, 1 sur 3 à Enghien. S'est essayée dans un quinté fin décembre à Cagnes mais a chuté (valeur 57, comme lundi). Vient de devancer Astaragood et Deception Island, 5e et 6e du quinté de mardi ici-même.

10 FIRE BURG

2h (15) Ah 3s 1h (14) 1h 9h 3h Ah 5h
Jamais vu à Enghien. Soeur utérine du chevronné Niquos. Bonne petite jument, auteur d'une rentrée encourageante à Hyères après dix mois d'absence. Elle va

logiquement accuser des progrès là-dessus.

11 BAGUETTE MAGIQUE

As (15) Ts Ts 10h Ah 1h 1h (14) 12p 6p
Une première à Enghien. A échoué dans un quinté en 2015 en valeur 57. Evolue en 56 lundi. Elle n'a aucune marge au vu de ses derniers résultats. Cette course lui sera bénéfique.

12 BISE DE MER

(15) 2s 1s 1s 5h 3h 9h 1h 4h 3h
Débute à Enghien en haies, y a gagné sur le steeple. Dotée d'une belle régularité. Elle a dominé Bagatelle de Thaïx le 29 octobre en steeple, qu'elle retrouve avec un avantage au poids. Court bien sur sa fraîcheur.

13 MY GREATPRIMA

(15) 3h 3h 3h 5h 8h
100% de réussite à Enghien (1 place sur ce parcours). Elle possède des lignes intéressantes. Prise à son poids, semble-t-il, pour son premier handicap. Retrouve Vahiné du Berlais avec un avantage au poids.

Réunion 1 à Enghien 12 h 45

1 PRIX D'ESSAI DES POULAINS

Haies - 3 ans - Mâles - 52.000 € - 3.100 mètres - Premier Peloton - 13h15
TRIO-COUPLE-COUPLE ORDRE-25UR4-MULTI

1 Mont Lachaux	H. Skelton	65
2 Grand Préfendant	L. Philippon	65
3 Winner Saulaie	G. Ré	65
4 Nikodam	NON PARTANT	
5 Okay Senam	K. Nabet	65
6 Pecuchet	A. Acker	65
7 Saint Pierrot	R. Schmidlin	65
8 Désinvolte	T. Blainville	65
9 Starhkov	B. Lestrade	65
10 Longuy de la Mer	M. Delage	65
11 Gorvino	J. Reveley	65
12 Boum Boum	D. Ubeda	65
13 Flapjack	E. Chazelle	65
14 Jazz In Montreux	T. Gueguen	65

14 partants
Favoris : 11 - 5 - 14 Outsiders : 3 - 7 - 9

3 PRIX D'ESSAI DES POULAINS

Haies - 3 ans - Mâles - 52.000 € - 3.100 mètres - Deuxième Peloton - 14h20
TRIO-COUPLE-COUPLE ORDRE-25UR4-MINI MULTI

1 Lucky Ruby	L. Philippon	65
2 Super Dream	E. Chazelle	65
3 Néchi	R. Schmidlin	65
4 Gorgeous Green	S. Carrère	65
5 Vision de Maître	T. Gueguen	65
6 Persao	Thomas Gilet	65
7 Breton d'Amour	J. Ricou	65
8 Wood House	B. Meme	65
9 Youshmine	M. Farinade	65
10 Ole Caballero	K. Nabet	65
11 Kenlover	N. Regairaz	65
12 Dream Love Royal	G. Clouet	65
13 Gratiano	J.-C. Gagnon	65

13 partants
Favoris : 10 - 11 Outsiders : 5 - 3 - 7

4 PRIX DU MONT CEMIS

Haies - 5 ans et plus - 60.000 € - 3.800 mètres - 14h50
TRIO-COUPLE-COUPLE ORDRE-25UR4-MULTI-PICK 5

1 Onsaïjamaï	K. Nabet	71
2 Plumeur	D. Cottin	71
3 Lamégo	J.-L. Beaunez	70
4 Piccolino	J. Ricou	70
5 Singapore Sling	M. Regairaz	70
6 Viky du Repenet	E. Gagnier	70
7 Cascavel	J. Reveley	69
8 Nourma Jelois	B. Meme	67
9 Shefford	H. Skelton	67
10 Véné des Mottes	N. Gauffic	69
11 Korfu de Maspie	B. Lestrade	69
12 Valtor	M.-A. Dragon	68
13 Comas Sola	T. Messina	64
14 Djagibe	S. Collas	66

12 partants
Favoris : 11 - 14 Outsiders : 1 - 4 - 2

5 PRIX BAROUD III

Steeple-chase - 4 ans - 55.000 € - 3.500 mètres - 15h20
-TRIO ORDRE-COUPLE ORDRE

1 Corazones	J. Ricou	72
2 Balalaïka	L. Signolac	70
3 Bestarabad	A. Acker	70
4 Bête à Bon Dieu	A. Gasnier	68
5 Cape of Flowers	J. Nattiez	66
6 Concerto d'Allen	T. Gueguen	69
7 Cassora	C. Lefebvre	64

7 partants
Favoris : 3 - 4 Outsiders : 1 - 2 - 6

6 PRIX AVRANCHIN

Steeple-chase - 4 ans - 55.000 € - 3.400 mètres - 15h55
TRIO-COUPLE-TRIO ORDRE-COUPLE ORDRE

1 Myster Alex	E. Cottin	71
2 Quick Davier	K. Nabet	71
3 Superburg	E. Mercuro	70
4 Via Dolorosa	F. Pamart	68
5 Curly Basc	R. Schmidlin	67
6 Shakapon	T. Gueguen	67
7 La Madeleine	J. Nattiez	65
8 Sainte Turgeon	J. Duchêne	66

8 partants
Favoris : 2 - 6 Outsiders : 4 - 3 - 1

7 PRIX MASTER BOB

Haies - 4 ans - Mâles - 48.000 € - 3.500 mètres - 16h25
TRIO-COUPLE-COUPLE ORDRE-25UR4-MINI MULTI

1 Vlatan	B. Meme	66
2 Gomor	F. Leroy	66
3 Cafertiti	R. Schmidlin	68

4 CAVISTO

4 Cavisto	S. Paillard	68
5 Costard Cravate	C. Lefebvre	68
6 Cormack	M.-A. Dragon	68
7 Dakota de Beaufai	L. Philippon	68
8 Chenas	F. Pamart	68
9 Speed Rock	D. Cottin	68
10 Sello d'Ecajeul	J. Reveley	68
11 Vaargans	A. Lecordier	66
12 Cyranus Turgot	J.-C. Gagnon	66

12 partants
Favoris : 1 - 8 Outsiders : 10 - 9 - 2

8 PRIX DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Steeple-chase - 5 ans et plus - 55.000 € - 3.800 mètres - 16h55
TRIO-COUPLE-TRIO ORDRE-COUPLE ORDRE

1 Kipour'son	L. Philippon	72
2 Yoko	J. Reveley	71
3 A Pigalle	D. Ubeda	69
4 Devil Inside	A. Gasnier	70
5 Ozamo	J. Ricou	70
6 Parc Monceau	M. Delage	70
7 Street Name	D. Cottin	69
8 As des Fresnes	S. Dauve	66
9 Démocratie	J. Nattiez	68

9 partants
Favoris : 7 - 5 Outsiders : 2 - 6 - 3

9 PRIX STRADA

Haies - Handicap divisé - deuxième épreuve - Réf. : +14 +16 - 4 et 5 ans - Femelles - 55.000 € - 3.500 mètres - 17h25

TRIO-COUPLE-COUPLE ORDRE-25UR4-MINI MULTI

1 Manitopix	D. Lesot	71
2 Singaprima	A. Lecordier	70
3 Trust The Captain	L. Philippon	70
4 Emiline	J.-C. Gagnon	69
5 Briska des Bordes	J. Ricou	69
6 Emiline	S. Bigot	63,5
7 Acropol	S. Ubeda	63
8 Magaline	B. Lestrade	67
9 Marmite Poivrière	R. Schmidlin	67
10 Scalliba	G. Clouet	62

10 partants
Favoris : 7 - 1 Outsiders : 5 - 9 - 10

Quel Pari Choisir ?

Simple 1,50 €
Il faut trouver le cheval gagnant de la course (simple gagnant) ou l'un des 3 premiers (simple placé).
Couplé 1,50 €
Il faut trouver les 2 premiers chevaux de la course (couplé gagnant) ou 2 des 3 premiers (couplé placé).
Trio 1,50 €
Il faut trouver les 3 premiers chevaux de la course sans indiquer l'ordre d'arrivée.
Quarté+ 1,30 €
Il faut trouver les 4 premiers chevaux de la course dans l'ordre ou dans le désordre.

Demain Quinté à DEAUVILLE

4 PRIX DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME (PRIX DU MONT SAINT-ÉAN)
Handicap divisé - première épreuve - Réf. : +18,5 - Course D - 52.000 € - 1.900 mètres - Piste en sable fibré

TIERCÉ - QUARTE - QUINTE

1 Gentle Storm	1 C. Demuro	61,5
2 Yume	2 A. Hamelin	61
3 Pont Neully	10 T. Bachelot	61
4 Campillo	12 P.-C. Boudot	60,5
5 The Captain	4 J. Cabre	59,5
6 Astral Merit	6 T. Piccone	59,5
7 Singapore Ma	13 Alexis Badel	58,5
8 Balmat	E. 3 Y. Bourgois	58
9 Krispen	11 T. Jarnet	57,5
10 New Outlook	E. 11 I. Mendizabal	56
11 Black Jewel	9 M. Barzalona	56
12 Raven Ridge	16 L.-P. Beuzelin	56
13 Sir Medbury	15 O. Peslier	55,5
14 Allez Henri	8 M. Guyon	55,5
15 Divin Léon	7 G. Benoist	55
16 Stormy Ride	5 V. Cheminaud	54,5

Première impression : 4-3-5-11-8-1-14-7

Réunion 2 à Caen 11 h 40

1 PRIX D'ONDEFONTAINE

Monté - Femelles - Course F - 22.000 € - 2.450 mètres - Piste en sable - Corde à droite - 12h00

TRIO-COUPLE-COUPLE ORDRE-25UR4-MULTI

1 Cimana Gédé	E. Prioul	2450
2 Canadia Bella	A. Dabouis	2450
3 Cosette de l'Emion	P.-P. Plouquin	2450
4 Clara des Baux	P.-C. Jean	2450
5 Cinolana	Mlle A. Laroche	2450
6 Chérie Girl Lovely	PQ Mlle M. Lamorini	2450
7 Canberra d'Oyse	PQ W. Jehanne	2450
8 Cigale du Dézert	A. Lamy	2450
9 Cella des Pignes	A. Aur. Desmarres	2450
10 Caronate Touné	J. Cersier	2450
11 Clémence d'Ostal	Q S.-E. Pasquier	2450

DIALOGUE

Brexit, oui ou non ?

✉ Les gesticulations et manœuvres d’intimidation de M. Cameron font irrésistiblement penser au quidam qui enjambe la margelle d’un pont en criant qu’il va sauter tout en espérant que l’on vienne l’en empêcher. La ficelle est un peu grosse... La vérité est que l’on ne peut avoir un pied dedans, l’autre dehors, sans parler de la tête ailleurs (vers le large comme disait Churchill), et en exigeant périodiquement des avantages. Les Anglais qui restent nos amis, ne sont pas des Européens comme les Continentaux, ce sont des Iliens qui rouleront toujours à gauche, conserveront leur monnaie et leur place forte de la City. Le plus grand service qu’ils peuvent rendre à une Europe construite à coups de serpe (traités, directives, référendum non respecté, compromis et compromissions...), c’est de la quitter corps et biens ! Tout le monde y trouvera son compte. Mais, M. Cameron mise sur la faiblesse de l’Europe actuelle et c’est bien là que le bât blesse, qu’on le veuille ou non.

M. Gabriel MAY - 25320 Busy

Ingratitude

@ Depuis des décennies ils nous ont envoyé tous leurs talents, Brel, Devos, Cordy etc. Aujourd’hui, ils n’arrêtent pas, ils nous offrent Damiens, Poelvoorde, Olivier Gourmet, Charline Vanhoenocker... Ils viennent de ce pays, la Belgique, dont nous aimons tant nous moquer (gentiment !) mais dont ils rient encore plus que nous. Et nous ? Qu’avons-nous à leur offrir ? Suite à un accord de notre précédent président avec le gouvernement britannique la douane anglaise se situe du côté français, ce qui a engendré la « Jungle » de Calais. Aujourd’hui le gouvernement essaie de la fermer et nos amis Belges décident de rétablir les contrôles à leurs frontières car les migrants commencent à se tourner vers leurs ports. Et voilà encore un échec de nos hommes politiques ! Quand il s’agit de brigner des sièges électoraux, ils ont toutes les solutions, mais après... Espérons en tout cas que les douaniers belges laisseront passer leurs talentueux compatriotes ! Nous en avons tant besoin !

M. Jean NIEZGODA - 54510 Tomblaine

Indignes du PS !

@ Une nouvelle fois, Martine Aubry, le retraité de la politique Cohn Bendit et la clique des frondeurs Hamon, Paul, Maurel et Cie se sont distingués avec une tribune virulente contre la politique du gouvernement. C’est incroyable comment ces élus se permettent de désavouer le pouvoir actuel alors qu’ils sont censés être du même parti. Cette trahison m’est insupportable, ces élus qui veulent so-disant défendre les valeurs de gauche contribuent en réalité à détruire le parti auquel ils appartiennent. Ils n’ont pas encore compris qu’on est au 21^e siècle et qu’il est urgent d’aller de l’avant et de faire des réformes courageuses pour améliorer la situation de notre pays. Le président Hollande et le premier ministre auraient plutôt besoin de soutiens dans cette période difficile à la veille de la présidentielle de 2017 que d’une opposition de son propre camp. On sait d’ores et déjà que 2017 sera la Bérézina pour la gauche. La droite et le FN n’auront même pas besoin de faire campagne, assurés qu’ils sont de figurer au deuxième tour. Les Aubry, Melenchon et consorts pourront prendre enfin leur retraite et laisser la place à une nouvelle génération plus réaliste pour reconstruire la gauche. Le PS hélas sera laminé aux législatives de 2017 et ce sera grandement la faute de ces frondeurs dont certains oublient qu’ils doivent leurs postes à la victoire de Hollande en 2012. Je dis aussi « trop c’est trop » à Mme Aubry. La seule décision qui lui reste à prendre, et à ceux qui la soutiennent, c’est de quitter le parti dont ils sont, à mon sens, indignes.

M. Jean-Paul KOHLER - 57770 Moussey

Les soldats oubliés

@ À l’heure des commémorations de la grande guerre, et de Verdun en particulier, je suis étonné que l’on ne parle jamais des soldats mosellans et alsaciens qui se sont battus sous uniforme allemand, pour un idéal qui n’était pas le leur. Le traumatisme de la défaite de Sedan, suite à la déconfiture de l’armée française, et ses conséquences désastreuses pour les populations des trois départements, qui subirent contre leur gré, l’annexion de fait. À ce jour, aucun politique ne s’est exprimé sur ce sujet, pourtant très douloureux car il nous touche tous, par le sacrifice d’une génération qui se battait contre ses frères, une génération morte au champs des horreurs.

M. Jean-Claude THEOBALD - 57530 Glatigny

Courrier service

Le ping-pong

✉ « J’aimerais savoir d’où vient le nom ping-pong. À quand remonte l’origine de cette pratique sportive ? Vient-elle d’Asie ? »

Le terme de ping-pong est tout simplement l’onomatopée du bruit de la balle sur la raquette. Ainsi entend-on ping puis pong au cours du jeu. C’est un équipementier de ce jeu de balle, le Britannique John Jacques, qui en eut l’idée. Le ping-pong n’est pas un sport asiatique comme on pourrait le penser, il est né en Angleterre vers 1880 ! Une histoire raconte que le ping-pong aurait été inventé lors d’un dîner où un notable a voulu expliquer le jeu du tennis. Il se servit de la table sur laquelle il posa des livres pour constituer un filet. En guise de raquettes, il utilisa des boîtes de cigares et un bouchon de champagne pour la balle. Le tennis d’intérieur dit tennis de table était né ! Après quelques années de pratique, les balles en liège furent remplacées par des balles en celluloid. Le but étant d’accélérer le jeu. Ce n’est qu’en 1925, qu’apparut la dénomination « tennis de table » lors de la création de la fédération internationale. En France, les championnats ont commencé en 1929. L’appellation ping-pong garda néanmoins les faveurs des sportifs du dimanche

Surcote

✉ « Je travaille dans le secteur privé. J’ai 62 ans cette année et je pourrai bénéficier d’une retraite à taux plein. Si je continue à travailler, aurai-je droit à une surcote ? »

L’âge légal de départ en retraite est de 61 ans et 7 mois pour les personnes nées en 1954. À cet âge, vous devez avoir totalisé le nombre de trimestres nécessaires (165) pour bénéficier du taux plein. (50 %). Si ces deux conditions sont réunies et si vous continuez à travailler après l’âge légal, vous pourrez effectivement bénéficier d’une majoration de votre retraite que l’on nomme « surcote ». Ainsi, chaque trimestre civil supplémentaire accompli augmentera votre pension de 1,25 %. Sachez qu’au titre de la retraite complémentaire, vous continuerez d’acquérir des points. Ce qui augmentera également le montant de votre retraite versée par l’Agirc et l’Arrco. Source : lassuranceretraite.fr

Vous en pensez quoi ?

Les primaires américaines vous intéressent-elles ?

Vos réponses lundi prochain

Donnez-nous votre avis avant mercredi soir

► par mail
lerlecteurs@estrepublikain.fr

► ou par courrier

L'EST RÉPUBLICAIN
L'Est Républicain
Courrier des lecteurs
rue Théophraste-Renaudot - HOUEMONT
54185 HEILLECOURT CEDEX



IMPORTANT

Pour être publiés, vos courriers doivent mentionner :
nom, prénom et adresse.
Chaque texte ne devra pas excéder **2.000 signes**.
Etant donné l'abondance de courrier, la rédaction se réserve le droit de ne publier que les passages les plus significatifs.

Société Les avis sont très partagés sur l’avenir du loup dans nos campagnes.

La raison du plus fort...

Biodiversité ?

Tous les jours on nous parle de restrictions budgétaires : diminution des dotations aux collectivités locales, réductions d’effectifs dans les domaines de la santé et de l’éducation... A coté de cela, nous dépensons des millions d’euros pour payer des moutons égorgés par les loups. Les bergers, découragés, abandonnent leur métier. La montagne retournera à la friche, les Français mangeront de l’agneau congelé venu de Nouvelle-Zélande et dans quelques années nous gaspillerons une fortune pour lutter en été contre les feux de forêts. Bravo les défenseurs de la biodiversité ! Faudra-t-il que l’on retrouve un enfant ou un randonneur dévoré par les loups pour que nos autorités réagissent ?

En France, les éleveurs se suicident, les enfants des migrants pataugent dans la boue à Calais, mais à part cela tout

va bien : les loups reviennent !
M. Jean-François MOUILLET - 70230 Thieffrans

Le loup tue pour survivre

Je suis contre l’éradication du loup. Il est utile. Il suffit de protéger les troupeaux correctement et beaucoup de dégâts attribués au loup ne sont pas du tout vérifiés. Le loup ne tue pas pour le plaisir mais juste pour survivre. Et il n’est pas dangereux pour l’homme. Le mode vie du loup en meute est très organisé la meute protège les plus faibles.

M. François CHAPPARD - 25610 Arc-Et-Senans

Il a sa place en France

Je suis le président de l’A.F.P.F.I (association Française protection faune flore indigène) et je trouve que le loup a sa place en France. Certes, il faut adapter des moyens pour ne pas que le loup vienne trop près des habitations mais de là à l’éradiquer je dis non. Nous, nous faisons tout pour

que chez nous, l’ours puisse vivre en paix.

M. Jean-Marie BUGAREL - 64330 Ger

Sa place, c’est en Sibérie !

Le loup, ce bel animal doté d’une grande intelligence, si grande qu’il préfère s’en prendre aux pauvres brebis sans défense plutôt qu’aux chevreuils trop rapides pour lui ou aux sangliers pourvus de redoutables canines.

Il a sa place certes, mais en Sibérie ou dans le grand nord canadien, mais pas dans nos campagnes où nos anciens l’avaient définitivement éradiqué. A-t-on mesuré la détresse de l’éleveur qui constate au petit matin que son troupeau a été décimé ? Les paysans n’ont-ils pas assez de problèmes dans la conjoncture actuelle ?

Que Messieurs les décideurs, de Bruxelles ou d’ailleurs, bien confortablement assis derrière leurs bureaux fassent une fois, simplement, preuve de bon sens et pourquoi pas, rêvons un peu, d’intelligence.

M. Pierre COLIN - 54600 Villers-lès-Nancy

Craignent-ils l’homme ?

Le dernier loup français fut tué en 1937 dans le Limousin. Aussi l’espèce fut considérée comme extirpée du territoire. Toutefois en 1992 des meutes venant d’Italie sont signalés dans les Alpes. A-t-il encore



■ La crainte ancestrale du prédateur.

Photo d’archives

sa place chez nous ? Car ne nous trompons pas, il s’agit d’un animal dangereux. Les registres paroissiaux de 1483 jusqu’en 1850 nous signalent 1 500 prédatations contre l’Homme. C’est-à-dire des attaques sur des gens isolés ou blessés. Nos ruraux ne désiraient-ils pas vivre en sécurité ? Ils lui firent donc la chaise.

M. Alain COLLAS - 54600 Villers-lès-Nancy

Protéger sans tuer

Les loups sont importants dans la nature. Éliminer les loups, c’est éliminer aussi d’autres animaux. On peut protéger les moutons sans tuer les loups.

Mme Nina CERRI - 54400 Vandoeuvre-lès-Nancy

Porte ouverte à la lâcheté ?

@ Les réseaux sociaux, on s’y exprime de toutes les façons, on y trouve un peu tout, correspondances sympathiques ou amicales, voire politiques. Il est facile de s’y faire des « amis », plus virtuels qu’affectifs. N’importe qui peut y lancer de fausses informations, c’est grave... Mais ces correspondances, dans la majorité des cas sont anonymes. Facile, dans ces conditions de se « lâcher » un peu. Trottoirs et rues sont mal déneigés, on lâche son fiel contre les employés de la voirie et contre les élus, tous des incapables et taxés de noms d’oiseau. Porte ouverte à tous les débordements, on accuse les élus d’être pourris et malhonnêtes sous prétexte qu’ils « s’attribuent » une hausse d’indemnité ou un logement de fonction, sans même en comprendre la raison. Ces attributions sont évidemment remises en cause. Trop facile lorsque ces allégations restent anonymes. La majorité de ceux qui se défoulent sur les réseaux sociaux le fait, trouvant là un moyen d’accuser sans preuves et surtout, s’exprimer en restant masqué derrière un mur, tels des corbeaux plaçant une lettre anonyme dans une boîte à lettres. Alors, les réseaux sociaux, porte ouverte à la lâcheté ?

M. Jacky DESARMENIEN - 25560 Frasnelle

Savoir parler

@ Écrire sans faute d’orthographe, c’est respecter notre lecteur. Mais, rédiger un texte autrement que dans le style SMS, ou s’exprimer verbalement en public en respectant la ponctuation et en évitant d’ajouter dans chaque phrase des expressions comme « au fait » ou « voilà », c’est peut-être encore plus important dans la vie courante.

M. Jacques LOUVRIER - 25300 Pontarlier

Réforme

@ Il y a quelque temps notre nouvelle ministre du travail, répondant à une question d’un journaliste, s’est pris les pieds dans le tapis en parlant de CDI et de CDD. Et c’est cette même personne qui devra présenter et défendre la réforme du code du travail ? Vue la réaction de l’opinion publique et celle de l’assemblée, elle a des soucis à se faire ! Mais il est à parier que les véritables pères de cette réforme (Manuel et Emmanuel) seront là pour la sauver !

M. Victor LAMBERT - 54330 Pagny sur Moselle

Coup de gueule

Les loups de l’économie

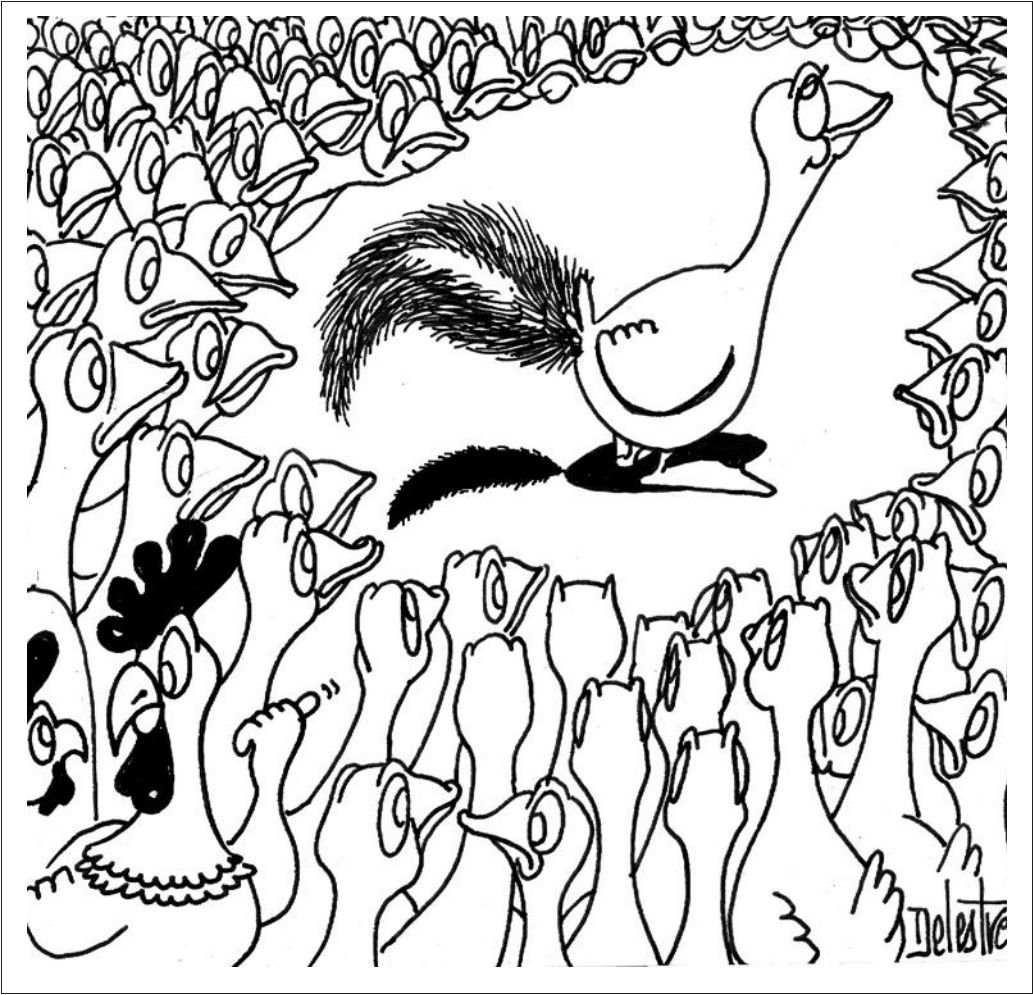
@ Ce n’est pas le loup qu’il faut éradiquer. C’est vrai qu’il fait beaucoup de dégâts dans les troupeaux, il tue, il décime le bétail...

Mais les loups à éradiquer, ce sont tous ces bourgeois du gouvernement qui s’en mettent plein les poches au détriment du petit peuple qui doit toujours et encore se serrer la ceinture !

À leur manière de voler le petit peuple d’en bas, ils tuent et... encore plus que le loup des bois ! Ils déciment aussi car quand on supprime des

entreprises, on vide les villes ou villages. Ils font des repas pantagruéliques dans leur avion personnel avec des invités et c’est le peuple d’en bas qui paie encore tout ça. Ce sont ces loups-là, qu’il faut supprimer ! Quand ils sauront se serrer la ceinture, eux, alors là, on avisera mais pas avant. C’est tout le monde pareil ou rien du tout ! Les animaux sont plus honnêtes que les gens et ça se démontre très facilement

Mme Eliette PARRENIN - 25210 Le Russey



FRANCE MONDE

Le repas annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif) se déroule à Paris, en présence notamment de François Hollande et de Manuel Valls.



Le chef Sébastien Bras créateur de l'année

Le chef Sébastien Bras (trois macarons Michelin), installé à Laguiole (Aveyron), a été consacré hier « créateur de l'année 2016 » par Le Carnet Omnivore, l'une des bibles de la nouvelle cuisine, qui tient son festival à Paris jusqu'à demain.



Lena Dunham, créatrice de « Girls », hospitalisée

Lena Dunham, l'actrice et créatrice de la série « Girls » a été hospitalisée samedi pour être opérée après la rupture d'un kyste ovarien.

à retenir aussi



■ **Le chef d'orchestre Nikolaus Harnoncourt est décédé samedi.** Ph. AFP

Autriche

Le chef d'orchestre Harnoncourt est mort

Le prestigieux chef d'orchestre autrichien Nikolaus Harnoncourt, considéré comme le « pape » du renouveau baroque, est décédé samedi à l'âge de 86 ans. En décembre, il avait mis un terme à sa carrière suite à ses problèmes de santé après un concert de l'ensemble de musique baroque qu'il avait fondé à Vienne : le Concentus Musicus Wien.

Corée du Nord

Menaces de frappes nucléaires

La Corée du Nord a menacé dimanche de procéder à des frappes nucléaires « à l'aveugle » contre la Corée du Sud et les Etats-Unis si ces pays maintenaient leurs manœuvres militaires communes prévues à partir d'aujourd'hui (lundi). La menace d'une « attaque nucléaire préventive au nom de la justice » figure dans une déclaration du Commandement suprême de l'Armée populaire coréenne, selon l'agence officielle nord-coréenne KCNA.

Syrie

Le calme avant les pourparlers jeudi

Les négociations sur un règlement politique de la guerre en Syrie devraient reprendre jeudi, au moment où les zones incluses dans l'accord de trêve connaissent dimanche une journée exceptionnellement calme. Ces pourparlers à Genève, sous l'égide de l'Onu, seront les premiers depuis l'entrée en vigueur le 27 février d'une trêve inédite entre régime syrien et les rebelles.

Malaisie

La Réunion : un débris du MH370 ?

Un habitant de La Réunion qui avait découvert en juillet dernier un morceau d'aile provenant du Boeing disparu de la Malaysia Airlines a remis jeudi à la gendarmerie locale un nouvel objet de 40 cm sur 20 qui lui « fait fortement penser à une matière provenant d'un avion ». Cette découverte intervient quelques jours après celle d'un morceau d'avion près de la station balnéaire mozambicaine de Vilankulo.

États-Unis

Une drôle de pieuvre fantôme

Surnommée « Casper » pour sa ressemblance avec le célèbre fantôme de dessin animé, une petite pieuvre translucide a été découverte, tranquillement posée sur une roche plate, par hasard lors d'une plongée au large d'Hawaï. L'Agence américaine océanique et atmosphérique assure n'avoir jamais vu un tel spécimen de céphalopode.



■ « Casper » a été découverte lors d'une plongée à Hawaï. Ph. AFP

Migrants Sommet crucial aujourd'hui à Bruxelles

UE et Turquie au pied du mur

La rencontre entre les 28 et la Turquie permettra-t-elle d'enrayer le flot des migrants ? Réponse aujourd'hui à Bruxelles dans un climat tendu, alors que 30.000 migrants sont bloqués en Grèce et que les médias d'opposition turcs sont censurés.

Dix-huit migrants sont encore morts hier en tentant de rejoindre la Grèce depuis la Turquie. Un nouveau drame en mer Égée qui s'ajoute à une longue liste noire entamée, et qui ne devrait pas diminuer en 2016. Sauf si l'Union européenne (UE) et la Turquie parviennent ces prochains mois à maîtriser la crise migratoire sans précédent que connaît le continent européen. C'est dire si l'enjeu est de taille aujourd'hui à Bruxelles pour le sommet entre les dirigeants européens et le Premier ministre turc Ahmet Davutoglu. Prédit cette semaine par Donald Tusk, le président polonais du Conseil européen, le « consensus européen autour d'une stratégie globale » aboutira-t-il, alors que la Turquie, elle, espère en échange de ses « efforts » une accélération de sa procédure d'adhésion à l'Europe ?

■ Quelle coopération avec la Turquie ?

Ankara a montré quelques signes encourageants ces derniers jours. La procédure de réadmissions des migrants non éligibles au droit à l'asile en Europe sera sans doute acceptée. 800 migrants, originaires du Maghreb et en Grèce, ont déjà été repris, mais la mise en œuvre officielle interviendra le 1^{er} juin. « On peut réduire le flux par



■ Chaque jour, 2.000 migrants arrivent depuis la Turquie en Grèce, pays déjà frappé par la crise économique. Photo AFP

des retours à grande échelle et rapides de tous des migrants « irréguliers », a plaidé Donald Tusk.

En contrepartie, la Turquie attend de l'UE qu'elle supprime d'ici l'automne les visas imposés aux ressortissants turcs, et qu'elle verse l'aide de 3 milliards d'euros promise pour les 2,7 millions de Syriens réfugiés sur son territoire. La répression du pouvoir turc contre les médias d'opposition (le journal Zaman mis sous tutelle) interfèrera-t-elle dans les négociations ?

■ Quel soutien à la Grèce ?

Athènes, déjà plongée dans la crise économique, doit faire face à l'accueil de 30.000 migrants (jusqu'à 70.000 rapidement, selon les prévisions de l'Onu). Le nombre de candidats à l'asi-

le (Syriens, Irakiens et Afghans) augmente depuis la fermeture de sa frontière par la Macédoine et les mesures restrictives prises par des pays des Balkans, jusqu'à l'Autriche. Chaque jour, 2.000 migrants débarquent sur les côtes grecques. L'UE devrait annoncer aujourd'hui qu'elle débloque 700 millions d'euros pour soutenir le pays, une position défendue par Angela Merkel. « La Grèce devait avoir créé 50.000 places d'hébergement pour les réfugiés avant la fin 2015. Le retard doit être comblé au plus vite », a dit hier la chancelière allemande.

■ Quelle « solidarité » européenne ?

Comment les 28 pourront-ils adopter une position commune ? Et de surcroît

mettre en œuvre la répartition, agréée en septembre, de 160.000 réfugiés au sein de l'UE ? François Hollande a assuré vendredi que « la France respectera son engagement » auprès de l'Union européenne d'accueillir 30.000 migrants. Ce qui n'est pas le cas de plusieurs autres États membres, notamment à l'Est. D'autres, comme l'Autriche, rejettent le système de quotas. « L'Autriche a déjà supporté sa part depuis longtemps, avec 37.500 demandeurs d'asile pour cette seule année (90.000 en 2015, NDLR.) », a commenté hier Hans Peter Doskozil, le ministre de la Défense. Autant dire que cette solidarité européenne sera encore mise à rude épreuve.

Xavier FRÈRE

« Une réponse ambitieuse »

Les ONG attendent beaucoup du sommet UE-Turquie. « On assiste à une nette dégradation de la situation humanitaire et sanitaire, avec de plus en plus de femmes et surtout d'enfants », explique Françoise Sivignon, présidente de Médecins du Monde (MDM) France. « Comme les frontières se ferment, les hommes de Syrie partis seuls cherchent maintenant à faire venir leur famille. On voit aussi les plus pauvres qui fuient. » Pour Françoise Sivignon, la réponse de l'Europe a été « indigne », jusqu'à présent. « On ne peut plus fermer les yeux. Il faut une réponse ambitieuse et solidaire. L'Europe doit s'engager à ouvrir des voies légales et sécurisées d'accès. » La présidente de MDM critique la façon dont la France mène le démantèlement de la jungle de Calais. « La réponse n'est pas adaptée à la situation de chacun. Environ 30 % des migrants envoyés dans des centres d'accueil et d'orientation n'y restent pas. Il y a aussi une carence de l'État pour la protection des mineurs isolés. »

L.C.

Massés à la frontière macédonienne

Des dizaines de milliers de migrants demeurent bloqués en Grèce dans des conditions misérables en raison de restrictions imposées par plusieurs pays des Balkans. Au seul poste-frontière gréco-macédonien d'Idomeni, « il y a 13.000 personnes ici et près de 20.000 dans cette préfecture, soit plus de 60 % de la population entière de migrants dans ce pays », et « nous ne pouvons plus supporter ce poids seuls », a déploré Apostolos Tzitzikostas, gouverneur de la préfecture grecque de Macédoine, à la télévision Skai, en supervisant la distribution de nourriture.

Plus de 30.000 migrants sont bloqués dans le pays, où des ONG sont mobilisées pour les aider. Médecins sans frontières (MSF) a commencé samedi à monter des tentes pour plus de 1.000 personnes supplémentaires, alors que de nombreux mi-

grants dorment dehors, dans des champs humides ou des fossés. Selon Hussam, un Syrien de 25 ans, les migrants attendent beaucoup du sommet UE-Turquie lundi à Bruxelles : « Nous restons calmes parce que nous espérons une issue favorable lundi et qu'ils nous aideront à passer. Si cela ne se produit pas, je ne sais pas ce qui va se passer. »

« Cela fait 15 jours que je ne me suis pas lavé », souligne Almuthanna, mécanicien irakien de 35 ans bloqué avec sa famille. L'un de ses fils est malade et il n'y a pas de médicaments. C'est aussi la guerre, mais on ne vous tue pas par balle, c'est plus lent. »

Au cours des deux dernières semaines, la Macédoine a entrouvert plusieurs fois sa frontière, ne laissant passer que 2.000 migrants, alors que 1.000 arrivent quotidiennement en Grèce depuis la Turquie.

Irak Daech revendique l'attaque qui a touché la ville de Hilla, au sud de Bagdad

Au moins 47 morts dans un attentat

Il s'agit de l'attaque la plus meurtrière depuis le début de l'année. Un camion piégé a explosé à un checkpoint à une heure de grande fréquentation, faisant près d'une cinquantaine de morts.

Au moins 47 personnes sont mortes hier dans un attentat revendiqué par Daech au sud de Bagdad, l'attentat le plus meurtrier depuis le début de l'année en Irak. L'attaque au camion piégé a été menée contre un checkpoint à l'entrée de la ville de Hilla,

à une heure de grande fréquentation.

72 blessés, dont 11 dans un état grave

Selon un médecin à l'hôpital de Hilla, 20 membres des forces de sécurité figurent parmi les 47 personnes tuées dans cet attentat qui a également fait au moins 72 blessés. Onze d'entre eux se trouvent dans un état grave, a-t-il ajouté.

Dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux,

Daech a affirmé qu'un kamikaze, présenté comme Abou Islam al-Ansari, avait fait exploser un camion piégé au niveau d'un checkpoint aux abords de la ville de Hilla. Daech dit avoir visé des musulmans chiites que l'organisation extrémiste sunnite considère comme des hérétiques.

Des photos publiées sur les réseaux sociaux montrent des dégâts importants autour du checkpoint, où se

forment habituellement de longues files de voitures à cette heure de la journée, en attendant de passer les contrôles de la sécurité.

« Perdu dans le chaos »

« Lorsque je suis arrivé sur place, il y avait des gens dont les vêtements étaient toujours en flammes, ils criaient », a témoigné Hamza Kadhem, travailleur de 35 ans, qui se trouvait à proximité de la scène au moment de l'explosion. Mohammed



■ Le conducteur d'un camion a fait exploser son véhicule. Ph. AFP

Jamal, fonctionnaire de 27 ans, était pris dans les embouteillages lorsque le camion a explosé au milieu des files de véhicules. « La vitre de ma voiture s'est brisée sous la puissance du souffle. Après cela, j'étais

perdu dans ce chaos et je me suis retrouvé à l'hôpital, je ne sais pas vraiment comment », a-t-il indiqué depuis le service des urgences.

En mars 2014, un attentat suicide à la périphérie de Hilla avait tué 50 personnes et blessé plus de 150 autres.

États-Unis

Veuve du président Ronald Reagan

Nancy Reagan est décédée hier à 94 ans



■ Nancy et Ronald Reagan en 1987.

AFP

Nancy Reagan est décédée hier à l'âge de 94 ans. Elle sera inhumée en Californie aux côtés de son ex-président de mari, Ronald Reagan, décédé le 5 juin 2004. Le public pourra lui rendre un dernier hommage au préalable à la Ronald Reagan Presidential Library, à Simi Valley.

Ancienne starlette de série B, Nancy Davis, qui avait été critiquée pour sa grande influence sur le président, a ensuite été admirée pour sa défense de la dignité et de l'héritage politique de celui qui a été son mari pendant 52 ans.

Elle s'est illustrée par son soutien sans faille à l'ancien président (1981-1989) atteint de la maladie d'Alzheimer, mort à l'âge de 93 ans.

Une histoire d'amour d'un demi-siècle

Née à New York, le 6 juillet 1921, d'un père vendeur de voitures et d'une mère actrice remariée à un neurochirurgien, elle gagne Hollywood à 28 ans.

Sa rencontre avec Ronald, divorcé depuis un an de l'actrice Jane Wyman, sera le début d'une histoire d'amour de plus d'un demi-siècle. « Pour mon anniversaire, dira Nancy, il envoyait des fleurs à ma mère pour la remercier de lui avoir permis de vivre avec moi ».

Du mariage, en 1952, de la starlette avec le « Cowboy d'Hollywood », président six fois réélu du syndicat des acteurs américains, naîtront deux enfants : Patti, la même année, et Ron en 1958.

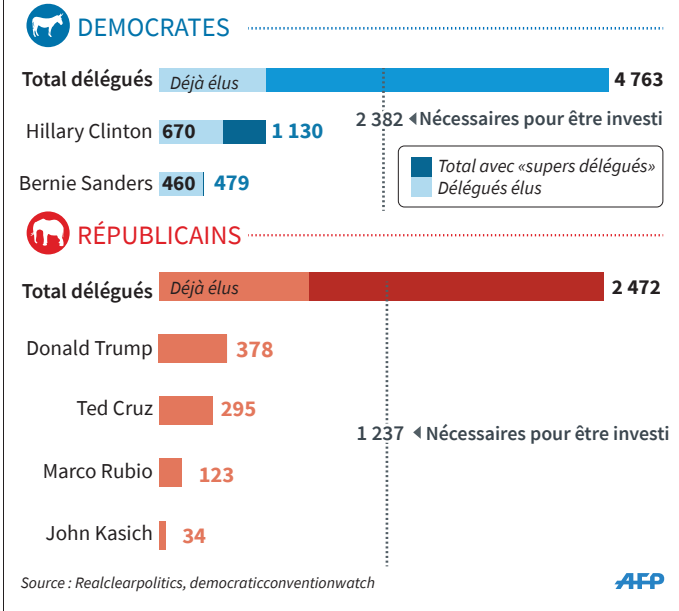
États-Unis

La bataille tourne au duel

Ted Cruz s'impose en alternative à Trump

Primaires américaines : les délégués

Après le vote du 5 mars



Donald Trump et Hillary Clinton restent les grands favoris dans la course à l'investiture pour la Maison Blanche. Les deux candidats ont conforté leur avance samedi lors de nouvelles primaires républicaines et démocrates. Mais le grand gagnant de cette journée, c'est Ted Cruz. Le sénateur du Texas a consolidé sa position de challenger. Il s'impose désormais comme le seul républicain encore capable de barrer la route de Donald Trump.

Ted Cruz a pris une longueur d'avance sur ses adversaires Marco Rubio et John Kasich en remportant samedi deux des quatre États qui étaient en lice dans le camp républicain : le Kansas et le Maine. Le candidat ultra-conservateur a fait jeu égal avec Donald Trump, même s'il n'a pu empêcher le magnat de l'immobilier de remporter la Louisiane, l'État le plus important samedi par le nombre de délégués, en plus du Kentucky.

Le meilleur espoir des forces anti-Trump

Grâce à sa victoire dans six États, Ted Cruz est devenu le meilleur espoir des forces anti-Trump au sein du camp républicain. Il appelle Marco Rubio et John Kasich à retirer leur candidature pour lui laisser le champ libre. « La division actuelle donne l'avantage à Donald Trump », rappelle-t-il inlassablement. Son positionnement très à droite et sa défiance vis-à-vis des institutions de Washington

lui donnent du poids dans le duel qu'il revendique contre le milliardaire new-yorkais.

Marco Rubio qui n'a remporté qu'un seul État, le Minnesota, va-t-il finir par jeter l'éponge, comme l'a fait Jeb Bush, le frère de l'ancien président George W. Bush ? Le sort du sénateur de Floride risque bien de se jouer le 15 mars, lors du prochain « super mardi ». Donald Trump et Ted Cruz le menacent d'une défaite humiliante dans son propre État. Surtout que la Floride applique pour les primaires la règle du « winner takes all » : le gagnant empoche la totalité des 99 délégués.

Bernie Sanders prend sa revanche

Dans le camp démocrate, Bernie Sanders a créé la surprise samedi en remportant deux des trois États en lice, le Kansas et le Nebraska. Il a ainsi lavé l'affront du « super mardi » où il n'avait gagné que quatre États, alors qu'Hillary Clinton avait rafilé les sept autres. L'ancienne Première dame a remporté toutefois la Louisiane et son grand nombre de délégués, grâce aux voix de la communauté noire, qui lui reste acquise face au pourfendeur de Wall Street.

Fort de sa confortable avance, Hillary Clinton semble à peu près certaine d'être la candidate du Parti démocrate pour succéder à Barack Obama à la Maison Blanche. Bernie Sanders a prévenu qu'il comptait rester dans la course jusqu'au bout, dans le but d'influencer le débat politique.

LUC CHAILLOT

Haute-Savoie

C'est la gendarmerie nationale via son compte twitter qui a annoncé dimanche soir, à 23h50 le retour de la seconde adolescente, Israël, à son domicile. La parquet d'Annecy a confirmé

Louisa et Israël sont rentrées

Israël, lycéenne « radicalisée » suspectée de vouloir rejoindre les rangs du groupe État islamique, en Syrie, est rentrée hier soir, tandis que sa camarade de fugue, Louisa, était, elle, rentrée plus tôt dans l'après-midi dans sa famille.

Gros soulagement, hier, pour la famille de Louisa, l'une des deux jeunes filles soupçonnées d'avoir voulu partir en Syrie, à l'issue d'une fugue qui a mobilisé de nombreux membres des forces de l'ordre. L'adolescente est rentrée aux alentours de 16 heures au domicile familial de Meythet (Haute-Savoie). Selon son père, c'est en entendant sa mère à la télévision qu'elle a craqué et décidé de revenir, en laissant derrière elle sa camarade Israël Abou Serie Mohamed..

Hier, à 20 heures le groupement de gendarmerie de Haute-Savoie n'avait encore rien livré sur l'itinéraire des mineures durant le week-end. Sitôt revenue, la jeune fille a été entendue par les militaires.

La famille de Louisa unie et soulagée

C'est la sœur de Louisa qui avait confirmé, très soulagée, le retour de la cadette, devant l'entrée de l'immeuble hier en fin d'après-midi. De nombreux membres de la famille (oncles, tantes et cousins) s'étaient réunis chez la mère de Louisa, pour la soutenir dans cette attente particulièrement difficile.

Dans la matinée hier, M. la cousine de Louisa, jointe au téléphone avait témoigné. Agée de 15 ans, jamais M. n'aurait pensé que sa cousine puisse partir de chez elle. Qui plus est, pour des raisons idéologiques. Elle est dans le même lycée que

l'adolescente en fugue. M. confiait « discuter de temps à autre avec elle pendant les récréations ». Au lycée des Carillons de Cran-Gevrier, Louisa est en seconde MRCU 3 « Métiers de la relation aux clients et aux usagers ». Une classe qu'elle aurait redoublée. Sa cousine était réservée sur une possible radicalisation : « Elle ne connaît même pas les cinq prières des musulmans. En été, elle est plutôt en mode short, elle porte des pantalons troués et aime bien se maquiller. »

Interrogée sur TF1, cette dernière avait lancé devant les caméras : « C'est une simple erreur de communication de la part des hauts-fonctionnaires de la gendarmerie ».

Cependant, depuis la dernière rentrée des classes après les vacances de février, sa cousine la trouvait « un peu bizarre ». « Je suis sûre qu'elle s'est laissée influencer par cette autre fille, Israël, qui venait d'arriver dans le lycée. Elle était tout le temps avec elle. »

Israël est à son tour rentrée chez elle

A 23h50, c'est la gendarmerie nationale via son compte twitter qui a annoncé la nouvelle : « Israël a rejoint sa famille saine et sauve ».

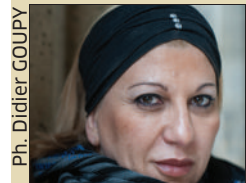
« Je vous confirme qu'elle est rentrée ce soir », a indiqué à l'AFP le parquet d'Annecy, sans plus de précisions.

Israël avait déjà suivi une procédure de déradicalisation (lire ci-dessous) avec le centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'islam. Sa mère, Nadia, l'avait déjà rattrapée, in extremis, sur un quai de gare pour un départ en Syrie.



■ Louisa et Israël avaient quitté le lycée des Carillons, à Cran-Gevrier, vendredi vers 13 heures.

Photo Le DL



Ph. Didier GOUPIY

Questions à Dounia Bouzar

Anthropologue, directrice du Centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'islam

« Un fond dépressif détecté chez Israël »

Que pouvez-vous dire du cas d'Israël, la lycéenne d'Annemasse encore en fuite hier soir ?

« Elle avait été prise en charge par le juge des enfants, une équipe de psychologues et d'éducateurs. Ils ont très vite décelé un fond dépressif, qui a été reconnu par Israël. Elle demandait elle-même une hospitalisation parce qu'elle avait "trop envie de mourir", selon ses propres termes. Dans la concertation avec la préfecture, l'équipe des psychologues, le juge des enfants, le CPDSI et sa maman, on a décidé qu'il fallait traiter d'abord le côté dépressif, et voir si ensuite la radicalité restait. »

Ce départ peut-il être considéré comme une manifestation de la crise d'adolescence ?

« Daech individualise la raison de partir, et l'utopie présentée aux jeunes. Pour Israël, comme ils avaient senti qu'elle avait cette crise d'adolescence dépressive, ils lui avaient clairement proposé un monde idéal pour mourir, où elle était sûre d'emmener tout le monde au paradis. Sa mère avait demandé de l'aide il y a peu de mois. Le travail du CPDSI est de faire rencontrer des repentis et des jeunes embrigadés pour qu'ils leur montrent que l'utopie présentée par Daech est un mensonge. Ce processus

n'avait pas commencé pour Israël, car elle venait de sortir de l'hôpital. Il avait été décidé de la mettre en internat au lycée, car elle a eu affaire à des rabatteurs physiques et il fallait l'éloigner d'eux.

Que deviennent ces jeunes filles qui partent pour la Syrie ?

« Elles sont jetées dans des maisons fermées où elles sont sans eau, sans électricité, sans nourriture, sans douche. Au bout de trois ou quatre jours, elles finissent par craquer. Le seul moyen de sortir c'est d'épouser le premier qui vient chercher une femme. »

Propos recueillis par Catherine PONCET

Nièvre

Il était pourtant arrivé comme le messie dans ce désert médical

Le « dentiste de l'horreur » devant les juges

Mutilations, violences sur personnes vulnérables, escroqueries, faux en écriture... le dentiste néerlandais Mark Van Nierop, est jugé à partir de demain par le tribunal correctionnel de Nevers.

L'ancien dentiste de Château-Chinon (Nièvre) a rendez-vous avec la justice cette semaine. Dans ce désert médical notoire, l'installation en 2008 de ce Néerlandais Jacobus Marinus - dit Mark Van Nierop - recruté par un chasseur de tête, était une aubaine pour les habitants, obligés depuis plusieurs années de faire près de 20 km pour réaliser des soins dentaires.

« Il a fait de gros dégâts », confie une voisine en évoquant « des personnes âgées qui ne peuvent plus parler » depuis qu'elles sont passées entre les mains de Mark Van Nierop. Elle-même, après des soins, a été « sensible au chaud et au froid pendant six mois et ne pouvait plus boi-

re », mais elle n'a pas voulu porter son cas devant la justice.

120 victimes réunies en collectif

Dès mars 2011, l'Ordre des chirurgiens-dentistes a lui déposé plainte pour pratiques illégales, l'épouse, prothésiste, exerçant sans diplôme. Et les plaintes de patients commencent à affluer, tandis que se constitue un « collectif dentaire » autour de Nicole Martin.

Sa première visite chez Mark Van Nierop, pour un composite, cette retraitée de l'enseignement l'évoque comme « l'entrée dans un système, presque de gourou ».

« Toutes les fois, il nous faisait ce qu'il appelait "un petit piqure" et on était endormi, lessivé, on avait la moitié de la figure endormie pendant cinq ou six heures », raconte celle qui a eu des « dents saines dévitalisées, des dents arrachées à cause d'abcès » et s'est vu poser une couronne « trop petite ». Sous prétexte de mettre

à jour sa carte Vitale, le Néerlandais en profita même pour réclamer 1 400 euros de soins à sa mutuelle.

Surtout, la facturation de « quinze soins » en une seule visite sème le « doute » chez Nicole Martin, qui apprend par une assistante dentaire qu'elle n'est pas seule dans son cas.

Au total, 120 victimes se sont signalées auprès du collectif conseillé par un des avocats de la retentissante affaire du Médiateur, M^e Charles Joseph-Oudin.

Fuite et tentative de suicide

Fin juillet 2012, le Néerlandais prétend avoir le bras paralysé après une chute et son cabinet reste alors porte close. Le 7 juin 2013, il est mis en examen et placé sous contrôle judiciaire. Le 26 décembre 2013, sa compagne signale sa disparition et un mandat d'arrêt international est délivré à son encontre. L'homme avait fui au Canada, où il est inter-



■ Mark Van Nierop, en octobre 2014, devant des juges hollandais.

Illustration Aloys Oosterwijk/ANP/AFP

pellé en septembre 2014, tentant alors de mettre fin à ses jours.

Extradé vers les Pays-Bas, Mark Van Nierop, 51 ans aujourd'hui, « a dit avoir tué sa première femme, il a joué la folie, il a dit être transsexuel... Il a joué le tout pour le tout » pour ne pas être renvoyé en

France, où il encourt dix ans de prison et 150 000 euros d'amende, souligne Nicole Martin. Pour elle, « il faut que ce procès serve d'exemple pour que plus jamais on n'installe quelqu'un, en ville ou à la campagne, sans vérifier en amont ses compétences ».

L'audience doit durer une dizaine de jours.

République dominicaine

Son avocat ne s'est pas présenté

Air Cocaïne : Naudin dans l'attente

La justice dominicaine a reporté à demain l'audience devant un juge de Christophe Naudin, extradé d'Égypte dans l'affaire dite « Air Cocaïne ». Criminologue et spécialiste de la sûreté aérienne, il avait été remis jeudi à la République dominicaine, qui avait émis un mandat d'arrêt fin novembre pour sa participation à l'évasion des pilotes français Pascal Fauret et Bruno Odos, condamnés à 20 ans de prison pour trafic de drogue.

Cette décision de report a été prise afin de permettre

au Français âgé de 53 ans de comparaître en présence de son avocat et d'un interprète. « L'avocat qu'il avait contacté ne s'est pas présenté et le magistrat a fixé l'audience à mardi pour garantir le droit à sa défense, a précisé le procureur Milciades Guzman. En ce moment, il n'a pas d'interprète attiré, mais des fonctionnaires du consulat français sont présents en permanence. »

« Mesures coercitives »

D'éventuelles mesures préventives à l'encontre de M. Naudin seront exami-

nées lors de l'audience de demain. Le procureur général de la République a réclamé samedi des « mesures coercitives », pouvant aller d'une libération sous caution, avec obligation de se présenter régulièrement devant un juge, à un placement en détention provisoire pour une durée comprise entre trois mois et un an.

Le parquet doit présenter les charges retenues contre le Français, avant l'audience préliminaire qui déterminera s'il existe suffisamment d'éléments pour un procès.



■ Christophe Naudin lors de son arrivée en République dominicaine, vendredi.

Photo AFP

Polémique Critiques sur les réseaux sociaux

Discrète légion d'honneur pour un prince saoudien



■ Vendredi, le président François Hollande a reçu le prince héritier saoudien Mohammed ben Nayef, qui est aussi ministre de l'Intérieur.

Photo AFP

Le prince héritier d'Arabie saoudite, Mohammed ben Nayef, également ministre de l'Intérieur, a été décoré de la légion d'honneur vendredi par le président François Hollande, qui l'a reçu à l'Élysée, a indiqué hier la présidence de la République.

Cette visite, inscrite à l'agenda présidentiel, n'avait fait l'objet d'aucune communication de l'Élysée vendredi. L'Agence de presse saoudienne SPA avait pour sa part rendu compte de cette visite, signalant qu'elle avait été l'occasion de cette décoration. « Il a été question lors de cet entretien de l'évolution de la si-

tuation au Moyen-Orient et de la position des deux pays amis. Après cela, le président français a remis à son altesse la médaille de l'ordre national de la Légion d'honneur qui est la plus haute distinction française pour tous ses efforts dans la région et dans le monde dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme », indique l'agence saoudienne.

Cette décoration a suscité de nombreuses critiques sur les réseaux sociaux, alors que depuis le début de l'année, le régime saoudien a procédé à 70 exécutions, la dernière ayant eu lieu ce dimanche avec la décapitation d'un Saoudien condamné à mort pour meurtre.

Éducation Pour une durée de trois ans

Aide prolongée pour le périscolaire

L'État pérennise les aides aux communes en difficulté pour financer les activités périscolaires mises en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. La ministre Najat Vallaud-Belkacem a publié hier au journal officiel deux décrets en ce sens.

Maintien pendant trois ans

« Afin d'assurer aux communes une prévisibilité financière et un niveau d'aides constant durant la mise en œuvre du projet éducatif territorial qu'elles ont établi pour offrir aux enfants des activités périscolaires de qualité, ces décrets assurent aux communes éligibles » aux dotations de solidarité rurale et urbaine « et donc bénéficiaires de l'aide majorée du fonds de soutien (90 euros par enfant au lieu de 50 euros), le maintien du bénéfice de ce niveau d'aide pour une durée de trois ans », précise le ministère.

Il souligne que « cette mesure favorable concernera également les communes qui pourraient, compte tenu des règles d'éligibilité de cette aide majorée, en perdre le bénéfice au cours des années scolaires 2016-2017 et 2017-2018 ».

Aide financière majorée pour 370 communes

Pour la campagne actuelle de versement des aides du fonds de soutien, ce sont près de 370 communes, pour l'essentiel des communes rurales mais aussi quelques grandes villes, dont la commune de Marseille, qui bénéficieront de cette aide supplémentaire de l'État dont l'impact budgétaire, sur cette seule année 2015-2016, est de l'ordre de 5,5 millions d'euros. Courant mars, selon le ministère, toutes les communes éligibles au fonds d'aide devraient recevoir le solde de l'aide financière au titre de l'année scolaire 2015-2016.

Agriculture



Drame de Montredon : 300 viticulteurs réunis

Près de 300 viticulteurs ont commémoré hier les 40 ans du drame de Montredon-des-Corbières, dans l'Aude, où des affrontements entre vignerons et CRS avaient fait deux morts sur fond de grave crise agricole. « On se bat pour vivre et travailler au pays », a lancé Frédéric Rouanet, président du Syndicat des vignerons de l'Aude, replaçant le drame de Montredon dans le contexte de la sévère crise que traverse encore actuellement l'agriculture.

Photo AFP

express

Agriculture

Fréquentation en baisse au Salon

Plus de 611.000 visiteurs ont arpenté les allées de la plus grande ferme de France pendant 9 jours, selon ses organisateurs, un chiffre en

baisse de 11 % par rapport à 2015. L'édition 2016 a été marquée par la crise que traversent plusieurs filières agricoles. Dès l'inauguration, des éleveurs ont montré leur malaise en accueillant le président François Hollande par des huées accompagnées d'insultes et d'appels à la démission.

Code du Travail Manuel Valls se dit prêt à des améliorations sur le texte

Loi El Khomri: semaine décisive

Face à une pétition comptant plus d'un million de signatures et à des syndicats remontés... le Premier ministre, qui va rencontrer les partenaires sociaux à partir d'aujourd'hui, tente d'arrondir les angles.

Face à la bronca contre le projet de réforme du Code du travail, le Premier ministre Manuel Valls a promis des « améliorations » sur ses points les plus polémiques avant sa concertation à Matignon avec les partenaires sociaux et la mobilisation mercredi des jeunes et des salariés.

À la veille d'une semaine délicate, le Premier ministre a affirmé dans Le Journal du Dimanche sa volonté d'« enrichir et compléter » l'avant-projet de loi, tout en maintenant que « ce qui serait terrible, c'est le statu quo ».

Prêt à des améliorations

Si s'engage à des « améliorations » sur les deux mesures les plus contestées, l'extension du licenciement économique et la création d'un plafond pour les indemnités prud'homales.

La mobilisation contre le texte, dont la présentation en conseil des ministres a été repoussée du 9 au 24 mars pour permettre au gouvernement de le « retravailler », doit trouver mercredi sa concrétisation dans la rue. Manifestations et grèves sont prévues à l'appel d'organisations de jeunesse et de certains syndicats de salariés, dont FO et la CGT, contre une réforme « écrite par le Medef ».

Alors que selon un sondage, 58 % des Français pensent que le mouvement pourrait prendre autant d'ampleur que la fronde anti-CPE (contrat première embauche) il y a 10 ans,

le chef du gouvernement essaie de rassurer les jeunes. « C'est la jeunesse qui a le plus à gagner avec cette loi, car elle est la première victime du système actuel : précarité et CDD à répétition », assure-t-il.

Début des concertations

Dès aujourd'hui, entouré des ministres Myriam El Khomri (Travail) et Emmanuel Macron (Économie), il démarre ses concertations avec les partenaires sociaux qui se poursuivront jusqu'à mercredi, avant une réunion plénière le 14 mars. Mardi soir, il sera confronté aux députés PS réunis pour un séminaire consacré au projet de loi.

Il lui faut calmer la grogne contre ce projet de loi, censé répondre au chômage de masse mais jugé trop favorable aux entreprises par les syndicats et une partie de la gauche, sans braquer le patronat. Or, selon un élu proche du gouvernement, « il y a un "deal" politique » avec le Medef, qui en échange du compte personnel d'activité (CPA), demande « une souplesse » sur le licenciement économique et le barème sur les indemnités.

Le CPA, un des rares points que les syndicats jugent bénéfiques aux salariés dans ce projet, leur permet de garder des droits (formation, prise en compte de la pénibilité) tout au long de leur carrière.

Manifestations, tribune et pétition

Si les syndicats dits « réformistes », dont la CFDT, ont demandé des modifications, notamment sur les deux points les plus polémiques, sept autres syndicats, parmi lesquels la CGT, FO et Solidaires, exigent le retrait pur et simple du texte. Ces derniers ont déjà prévu une nouvelle journée



■ Le Premier ministre Manuel Valls reçoit cette semaine les partenaires sociaux, avec Emmanuel Macron (Économie) et Myriam El Khomri (Travail).

Photo d'archives AFP

de grèves et manifestations le 31 mars.

Martine Aubry, qui avait signé le 25 février une tribune au vitriol, a souhaité vendredi que les modifications au texte ne portent pas que sur « deux virgules ». Une pétition en ligne contre le projet de loi affichait hier soir plus de 1,1 million de signatures, et selon un sondage, sept Français sur dix sont opposés à la loi dite « El Khomri ».

L'opposition voit déjà le bénéfice qu'elle pourrait en tirer en 2017 : « le changement, il ne viendra pas de la rue, il viendra des urnes », a affirmé le n° 2 du Front national, Florian Philippot. « Cela peut finir en CPE cette affaire, parce qu'elle a été mal conduite », a estimé l'ancien ministre du Travail Xavier Bertrand (LR).

« Jamais » de chantage à la démission, dit Valls

Le Premier ministre est-il prêt à démissionner si le projet de loi sur la réforme du Code du travail est modifié en profondeur ? « Jamais », affirme Manuel Valls. « Jamais je n'ai fait et ne ferai de chantage à la démission. Le narcissisme, l'égoïsme et les caprices, je laisse cela à d'autres », martèle-t-il.

Le Premier ministre compte s'y prendre d'une autre manière pour porter et assumer ce projet de loi El Khomri : « Mon énergie, mon dynamisme, je les mets au ser-

vice de cette réforme déterminante [...], explique-t-il au JDD. Le seul sujet qui me préoccupe, c'est l'efficacité de cette réforme. »

Et il veut rassurer sur sa relation avec François Hollande, qui selon les rumeurs, aurait été un peu agacé par la position presque jusqu'au-boutiste de son Premier ministre sur ce projet de loi : « Mon rapport avec le président de la République est empreint de loyauté personnelle et de respect des institutions. »

Consommation Une paire de lunettes coûte en moyenne 470 euros en France

Lunettes : la baisse des prix comme objectif

Il faut déboursier environ 470 euros pour acquérir une paire de lunettes en France, soit deux fois plus que chez nos voisins européens. Un observatoire du prix sur le marché de l'optique médicale a été créé pour tenter de faire baisser ce tarif, responsable de renoncement aux soins.

Le prix d'une paire de lunettes en France ? Environ 470 euros en moyenne, soit deux fois plus chers que nos voisins européens. De ce fait, les problèmes d'optique constituent le deuxième cas de renoncement aux soins en France, juste derrière les soins dentaires.

Analyser les prix de vente

Pour lutter contre des lunettes qui deviennent vraiment hors de prix, le gouvernement avait décidé de créer, en novembre 2014 un observatoire des prix et de la prise en charge en optique

médicale. Cette création est effective depuis ce samedi, après publication au journal officiel. Ce nouvel organisme, qui se réunira au moins une fois par an, aura pour objectif d'analyser les prix de vente, les caractéristiques et la qualité des équipements d'optique et leur niveau de couverture par les contrats complémentaires en santé.

La marge des opticiens pointée du doigt

En avril 2013, l'UFC-Que Choisir avait publié une étude sur le poids des marges exorbitantes des opticiens dans l'origine des surcoûts massifs payés par les consommateurs. Le marché de l'optique en France, c'est 5,8 milliards d'euros. L'enquête affirmait qu'un « équipement est vendu en moyenne 393 € HT (soit 470 € TTC), 3,3 fois son prix d'achat par l'opticien (118 € seulement) ! Il dégage donc

une marge brute de 275 €, soit un taux de marge de 233 %. Sur les verres, la marge brute moyenne atteint même 317 % !

Les rôles lors de la prise en charge trop flous

Les rôles lors de la prise en charge par l'Assurance-Maladie et les mutuelles ont également été pointés du doigt. La Sécurité sociale rembourse à 60 % sur la base de tarifs officiels les verres et les montures. Les mutuelles, elles, n'étant pas plafonnées, remboursaient à hauteur des cotisations payées. Mais depuis le 1^{er} avril dernier 2014, les mutuelles ne sont plus libres de fixer les tarifs de remboursement comme elles l'entendent pour des verres simples, complexes ou des montures. De plus, les équipements ne sont désormais plus remboursés qu'une fois tous les deux ans – sauf pour les enfants ou en cas d'évolution de la vue.



■ Le marché de l'optique en France représente chaque année 5,8 milliards d'euros.

Photo Julio PELAEZ

Une fraude mise au jour en 2014

Cependant, cette réglementation n'est pas forcément suivie sur le terrain. Une enquête « Clients mystère » réalisée en mai 2014 auprès de 1.200 opticiens a pointé la fraude consistant à

optimiser les remboursements en reportant sur les verres le coût de la monture moins bien pris en charge. Une fraude à grande échelle (17,9 % des opticiens s'en rendraient coupables) et qui coûte cher (142 millions d'euros par an).

Transports À l'occasion du sommet franco-italien qui a lieu demain à Venise

Les derniers détails du Lyon-Turin

François Hollande et Matteo Renzi se retrouvent demain à Venise pour un sommet France-Italie visant à lever les ultimes obstacles à la construction de la ligne ferroviaire à grande vitesse Lyon-Turin, un projet plusieurs fois retardé et d'un coût de 8,5 milliards d'euros.

Le marathon diplomatique du Lyon-Turin approche de sa dernière ligne droite, qui ne recèle plus guère de surprises. Ce mardi, lors du sommet annuel franco-italien, à Venise, doit être signé un « protocole additionnel » qui résout les dernières ambiguïtés entre les législations des deux États.

Pour l'essentiel, cela porte sur le mode de calcul de l'actualisation des coûts liée à l'inflation pendant la durée



■ Le chantier souterrain du Lyon-Turin ; à Saint-Martin-la-Porte en Maurienne, lors d'une visite en octobre dernier.

Photo Le DL

du chantier, et sur l'application concrète de règles communes destinées à lutter contre les tentatives d'infiltration mafieuse sur le chantier, en France comme en Italie.

Le chantier se poursuit

Les opposants au Lyon-

Turin ont tenu samedi à Villarfontchiardo, en Piémont, un « contre-sommet ». Le mouvement No Tav a prévu de manifester demain dans la cité des Doges, profitant de la mobilisation locale, très implantée, contre le

passage des navires de croisière dans la lagune de Venise. Il est soutenu, en France, par une partie des écologistes et de la gauche radicale.

Le chantier, lui, se poursuit à la fois en Piémont, avec la galerie de reconnaissance de la Maddalena, dont plus de 4 500 mètres sur 7 500 ont déjà été excavés, et en Maurienne. Le tunnelier chargé de forer 9 km du futur tunnel de base, mais toujours sous le régime des travaux préparatoires, doit entrer en fonction au début de l'été. Les travaux principaux, eux, devraient commencer fin 2017. Il faudra, pour cela, que les parlements français et italiens aient ratifié l'accord signé à l'Élysée le 24 février 2015.

Sur le plan financier, la

France doit aussi, soulignent le sénateur (LR) de Savoie Michel Bouvard, et le député (PS) de l'Isère Michel Destot, adopter dans l'année des dispositions législatives et réglementaires qui permettront la mise en place, dans la loi de finances pour 2017, de l'eurovignette alpine, un surpéage autoroutier pour les poids-lourds qui assurera la moitié de la quote-part française au financement de l'ouvrage transfrontalier.

L'autre moitié serait financée par des prêts à très long terme de la Caisse des dépôts et de la Banque européenne d'investissement.

Cette section transfrontalière est évaluée à 8,5 milliards d'euros. L'Europe en finance directement 40 %, l'Italie 35 %, la France 25 %.

Frédéric THIERS

ALEXANDRA LAMY

UNE FEMME ORDINAIRE,
UN COMBAT EXTRAORDINAIRE.

APRÈS MOI LE BONHEUR

THIERRY FREMONT ZABOU BREITMAN JEAN-MICHEL TINIVELLI CÉCILE REBBOAH
MICHAEL ABITEBOUL JULIA PIATON

UN FILM DE NICOLAS CUCHE SCÉNARIO CLAIRE LEMARÉCHAL

CE SOIR
20:55



PARTAGEONS DES ONDES POSITIVES

F I I D E L I T É - D'APRÈS L'ŒUVRE DE MARIE-LOUISE PICAL ÉCRIT EN COLLABORATION AVEC ANNE BERTHOUD "LE COUPAGE D'UNE MÈRE" - ENTRE AIDÉ ET FEMMES © DISTRIBUÉ PAR TF1 ET EN COOPÉRATION AVEC TF1 ET EN COOPÉRATION AVEC BE FILMS ET LA PTBF (Fédération Belge des Parents de la Région Langue-Roussillon) - PHOTOGRAPHIE © FRANCIS LEBLANC - D'APRÈS L'ŒUVRE DE MARIE-LOUISE PICAL

719634800

Mars 1916

Dans ce recueil de Mémoires, nous vous proposons de replonger 100 ans en arrière pour suivre, mois après mois, au travers d'extraits de courriers d'anonymes, le cruel parcours des Poilus. Un rendez-vous mensuel qui nous permettra de remonter le fil du temps jusqu'à la fin de la Guerre. Prochaine parution le lundi 4 avril.



Jean Putot



Maurice Humbert



Louis Humbert



Léon Grandidier

Mémoires d'Outre-Guerre

Pétain nommé commandement en chef du secteur de Verdun réorganise la défense, l'artillerie, la logistique. La route qui relie le front à Bar-le-Duc, seule voie de ravitaillement possible, est aménagée. 90 000 hommes et 50 000 tonnes de munitions y passent chaque semaine. Les combats se concentrent sur la rive gauche autour du Mort-Homme, du bois des Bourrus, Cumières et des Corbeaux, du fort de Vaux, de la côte du Poivre et d'Avocourt. Une autre offensive allemande sur la rive droite de la Meuse touche les forts de Douaumont, Souville, Froideterre, Thiaumont. Français comme Allemands font preuve, tout à la fois, de courage, de désespoir, de sacrifice et d'abnégation.

« Une charge à la baïonnette, on est fous ! »

✉ Samedi 9 mars 1916

« Ma chère Maman (...) Nous sommes sortis des tranchées depuis deux jours et nous allons nous reformer à l'arrière, car c'est un miracle d'en avoir réchappé et, ma foi, je suis dans le nombre. Tu ne peux pas te figurer ce que c'est qu'une charge à la baïonnette. C'est terrible, on est fous ! J'ai vu tomber tous mes camarades à côté de nous. Nous restons 4 sur l'escouade de 12. Qu'est-ce que tu veux, c'est la destinée. (...) »

Ton fils Pierre Welker

« Les correspondances ne marchent pas »

✉ Dimanche 19 mars 1916

« Ma chère sœur

(...) Je suis très inquiet au sujet de la correspondance, de voir la lenteur qu'elles mettent pour vous parvenir. Comme tu le vois, à moi, elles arrivent encore assez vite, il n'y a pas à se plaindre ; de la maison, c'est la même chose, en temps ordinaire elles mettent 4 à 5 jours, maintenant je les reçois au bout de 6 à 8 jours, malgré cela je les reçois bien. Quant à eux, ils reçoivent les miennes au bout de 12 à 15 jours, ils se plaignent que je ne leur écris pas, pourtant ils ont bien tort de mettre la faute sur moi.

J'ai reçu d'eux une lettre datée du 12 courant me disant également qu'il y avait trois semaines qu'ils n'avaient rien reçu de toi, ni de Gant Denis. Tu vois ce sont les correspondances qui ne marchent pas. La bataille de Verdun semble terminée, espérons qu'à l'avenir cela marchera plus régulièrement. (...) »

Alfred Jobard

« La bataille de Verdun est terrible »

✉ Le 10 mars 1916

« Ma bien chère maman

(...) Je te le répète, aies confiance ! Les soldats français ne failliront pas à leur devoir ; on peut dormir tranquille protégés par un tel bouclier. Certes il y aura de la casse ; prions Dieu pour les braves qui se sacrifient journellement. Quant à nous, nous sommes toujours tranquilles et j'ai presque honte à le dire, car il me semble que notre place n'est pas où nous sommes. (...) Le moment est grave, soyons à la hauteur des événements qui se déroulent, où se jouent le sort et l'avenir de notre belle France. La bataille de Verdun est terrible puisqu'elle laisse loin derrière elle toutes les batailles de géants qui se sont déroulées depuis le début de la guerre ; mais espérons car l'armée française est à la hauteur de sa tâche. (...)

Ton fils qui t'aime »

Jean Putot

« Il y en a des monceaux de Boches comme des sacs de foin »

✉ Mardi 21 mars 1916

« Nous sommes dans des endroits très dangereux et la bataille fait toujours rage mais les Boches se font envoyer de bonnes frottées, il y en a des monceaux de Boches comme des sacs de foin, il en tombe des masses de ces sales fridolins et tous de jeunes hommes de 16 ans. C'est des vrais gosses, ils jouent leur dernière cartouche et je pense que nous serons les vainqueurs. Nous Français, nous marchons pour le chemin de la délivrance la France... Nous avons eu des prisonniers, sur 800 hommes il en reste 200. (...) »

Jules Masson



« Nous sommes de la grande fête »

✉ Le 23 mars 1916

« Cher Albert

Je t'écris ces quelques mots pour te dire que ma santé est toujours bonne et de même chez toi. Maintenant nous sommes dans la bonne direction, nous sommes de la grande fête et je t'assure que ce n'est pas la pause, enfin faut espérer qu'on en reviendra. J'ai vu le Mimile, il te donne le bonjour. J'ai vu aussi le grand Kallenbrun, il était brigadier au 8^e, il est cassé, maintenant il est aux crapouillauds. Je termine ma lettre et en attendant tes bonnes nouvelles, je te serre cordialement la main.

Ton frère Eugène qui t'embrasse. »

Eugène Iehl

« Aucune maison ne reste debout et le long des routes ce n'est que des tombes de soldats »

✉ Mercredi, le 1er mars 1916

« Aujourd'hui nous sommes dans la Meuse à 5 km de Bar-le-Duc. Nous avons fait 30 km et je suis très fatigué. J'ai une faim terrible et pas moyen de trouver un bout de pain.

À l'endroit où nous sommes, il a passé plus de 4000 hommes alors pense si tout est ramassé et c'est honteux de voir comme ils profitent du soldat. Nous avons passé à Sermaise, Bazaincourt, où se sont déroulés les terribles combats de la retraite de la Marne. Si tu voyais, aucune maison ne reste debout et le long des routes ce n'est que des tombes de soldats. Demain nous remettons encore cela, pour où, je n'en sais rien. (...)

Ton Pitave pour la vie »

Gustave Claudel

« Maintenant ça va mieux »

✉ Dans les tranchées le 12 mars 1916

« Bien chers parents

Il y a déjà quelques jours que je ne vous ai pas écrit, vous trouvez peut-être le temps un peu long. Mais ne croyez pas pour autant qu'il y a quelque chose de grave. J'ai été quelques jours où ça n'allait pas mais maintenant ça va mieux. En attendant le plaisir de vous lire, je vous quitte en vous embrassant tous ».

Georges Gullaud

« Raymond n'est pas mort sur le coup »

✉ Le 2 mars 1916

« (...) Je n'ai appris la nouvelle qu'hier matin. Il (Raymond) n'est pas mort sur le coup. Il était dans un abri quand une marmite est tombée dessus. L'abri s'est effondré et il a été blessé. Les deux bras et une jambe cassée, une blessure au côté et une autre à la tempe. Il a été transporté de suite au poste de secours ; là il a fait appeler un lieutenant du 47 et un major du 44. (...) Il a gardé sa connaissance presque jusqu'au bout (...) ».

Marcel Nedey

✉ Le 7 mars 1916

« J'ai vu ces jours passés les camarades de Raymond (...) ; ils m'ont dit qu'il avait très bien conservé sa connaissance, il se rendait très bien compte qu'il était perdu puisqu'il a dit à ceux qui le portaient "Vous direz à M. Janelle que je suis mort en bon Français". Ce M. Janelle est le major du 2^e bataillon. En effet il est mort en faisant son devoir. Il allait chercher des blessés quoique étant très fatigué car il ne faisait que voyage sur voyage, sans repos, ainsi je peux t'assurer que c'était une belle mort... »

Marcel



Qui étaient-ils ?

► Pierre Welker a été tué par un avion allemand qui rentrait chez lui et s'est allégé d'une bombe pour économiser du carburant, en septembre 1918 dans la Marne.

► Marcel Nedey annonce ainsi à sa famille la mort de son frère Raymond. Marcel restera au front jusqu'à la fin de la guerre. Il est décédé en mars 1974

► Gustave Claudel a survécu au conflit. Il est décédé en 1965

► Georges Gullaud est mort pour la France le 24 octobre 1916 des suites de ses blessures à l'hôpital de Bray-sur-Somme. Il avait 21 ans

► Jean Putot a été incorporé en 1915. Il avait 19 ans

► Eugène Iehl est décédé le 28 mars 1916. Cette lettre est le dernier courrier adressé à sa famille. Il avait 25 ans

► Alfred Jobard a été incorporé à l'âge de 28 ans. Démobilisé en février 1919, il décédera en 1971

► Louis (né en 1892) et son frère Maurice (né en 1894) Humbert sont tombés au champ d'honneur le même jour, le 21 décembre 1915, durant l'assaut de L'Hartmannswillerkopf (Vosges)

► Léon Grandidier était ouvrier à Rambervillers, dans les Vosges. Il est décédé d'un éclat d'obus dans le ventre le 9 janvier 1915 à Sains en Gohelle dans le Pas de Calais)

Sur les pas de tonton Albert

En ces années de commémoration, entre la Marne, l'Argonne, Verdun, la Somme, il est des batailles oubliées.

Elles n'ont pas moins leur lot de souffrance, de sacrifice, de morts et blessés. L'attaque le 7 novembre 1917, à 13 h 30, du boyau du Mühlberg en haute-Alsace est de celles-là. Menée sous les ordres du colonel Dufieux, par deux bataillons, le 17^e et le 60^e BCP, il s'agissait de prendre le contrôle de ce bois stratégique car il offrait des observatoires sur les vallées de la Largue et de Ill jusqu'à Zillisheim.

Les forces françaises y ont utilisé des appareils Schilt, des lance-flammes qui « ont fait des merveilles dans le nettoyage des terrains conquis », selon le journal militaire des opérations de la 77^e division. L'as-

saut a lieu après que l'artillerie a pilonné 25 heures durant les positions ennemies. Le succès est total, deux officiers allemands et 117 soldats sont faits prisonniers sans compter le matériel et des documents. Mais le bilan est lourd : les

pertes françaises pour le seul BCP s'élèvent à 24 morts et 42 blessés. Parmi eux Albert Lucie, 2^e classe du 60^e bataillon de chasseurs à pied. « Son nom est gravé dans la cathédrale de Nancy, sur une plaque de marbre qui mentionne les Nancéiens tués à cette époque », explique son neveu Gino Tognolli. Avec son beau-frère Christian Lucie, l'ancien journaliste féru d'histoire a essayé de retrouver les traces du jeune homme.

Après de multiples recherches, ils ont réussi à localiser la zone de décès dans le bois, entre Aspach, Heiwiller et Saint-Bernard. Début 1915, ils ont alors contacté Serge Renger, fin connaisseur des faits et sites du Sundgau pour se rendre sur place. Ils ont ainsi pu retrouver le boyau du Mühlberg.

Malgré les énormes excavations des obus, les restes des bunkers ou les nombreux vestiges, ferrailles, barbelés, qui jonchent le sol, « on a peine à imaginer de nos jours ces collines hier échevelées d'arbres torturés par la mitraille. Les seuls gaz que l'on respire désormais sont ceux des énormes engins forestiers des bûcherons

« Son nom est gravé dans la cathédrale de Nancy »

et non pas ceux de l'ypérite et s'est perdue l'odeur des chairs brûlées des victimes de lance-flammes », lance ému Gino Tognolli. Plus de hurlements de souffrances, mais les chants des oiseaux.

Comme un ultime hommage, les deux compères veulent désormais, à l'occasion du centenaire de la mort de « tonton Albert » en 2017, poser une plaque commémorative sur le calvaire à proximité du boyau. Et y associer des écoles voisines pour faire découvrir aux enfants l'histoire de ce site, si proche de chez eux mais dont ils ne savent sans doute pas l'histoire.

Jérôme ESTRADA

TELEVISION

Télé coulisses



Tournage

Audrey Fleurot rejoint la série « Les Témoins » Après le succès des « Témoins », série d'Hervé Hadmar et Marc Herpoux, avec Thierry Lhermitte, sur France 2 (et à l'étranger), le tournage de la saison 2 produite par Cinétévé, débutera au Mont-Saint-Michel le 28 mars. Au casting, Marie Dompnier bien sûr, comédienne révélée en première saison avec son personnage d'enquêtrice obsessionnelle, mais aussi Audrey Fleurot (« Engrenages », « Un village français »). Dans un rôle de mystérieuse amnésique, l'actrice devra aider l'héroïne à résoudre le mystère de quinze morts congelés.



Comédie musicale

De « Nos chers voisins » à « Love Circus »

Dans « Nos chers voisins », sur TF1, Marie Facundo est Agathe, l'épouse écolo et toujours positive de Maxime. Aujourd'hui, la comédienne rejoint en plus la troupe de « Love Circus ». La comédie musicale sera de retour, aux Folies Bergère, à Paris, à partir du 21 avril. Elle y interprétera Viollette, l'une des trois sœurs de ce spectacle, qui mêle chanteurs, danseurs et acrobates, dans une mise en scène de Stéphane Jarry. Marie Facundo s'était déjà essayée au spectacle musical, notamment avec « Salut les copains ».



Série « Grey's » et « NCIS » ont la cote

C'est un fait, « Grey's Anatomy » aura bel et bien survécu au départ de son acteur principal, Patrick Dempsey. La série médicale a en effet été renouvelée pour une saison 13. Elle a toujours de beaux jours devant elle. À noter que, en France, TF1 vient de lancer la onzième saison. Série n° 1 en audiences aux États-Unis, « NCIS » a fait mieux en étant assurée de deux autres saisons, d'un coup, à savoir une 14^e et une 15^e. « Scandal » repart pour une saison 6, tout comme le feuilleton fantastique « Once Upon a Time ». « Murder » décroche une saison 3. « Quantico » et « Les Agents du Shield » ont également été reconduites.

Alexandra Lamy, le combat d'une mère sur TF1

TF1 propose « Après moi le bonheur », une fiction choc qui relate l'histoire vraie de Marie-Laure Picat. Condamnée par un cancer incurable, cette maman de quatre enfants, incarnée par Alexandra Lamy, s'est battue pour que ces derniers soient placés dans une famille d'accueil qu'elle a choisie.

En mars 2009, Marie-Laure Picat sort le livre « Le courage d'une mère » (Oh ! Éditions), qui relate son combat pour l'avenir de ses enfants et ses derniers mois avec eux. À l'époque, Clebs, la société de production de Christophe Dechavanne, veut développer un scénario sur cette histoire. La scénariste Claire Lemaréchal rencontre donc la jeune femme de 37 ans en mai, trois mois avant son décès : « Elle avait le désir que son livre soit adapté en film pour donner un retentissement encore plus fort à cette histoire et était ravie que l'opportunité se présente. J'ai vécu ce moment comme un cadeau. Je me sentais investie d'une responsabilité morale par rapport à son témoignage ». Mais le projet ne voit pas le jour, le sujet étant considéré comme trop lourd à l'époque par TF1. Il y a quelques mois, alors que la chaîne lance plusieurs unitaires événementiels, Claire Lemaréchal (qui coproduit avec Capa Drama) repare du projet, avec succès cette fois. Pour autant, adapter une histoire vraie aussi forte n'est pas chose aisée. Alexandra Lamy s'est lancée à 200 % dans l'aventure,



■ Alexandra Lamy s'est lancée à 200 % dans l'aventure, regardant en boucle des interviews de Marie-Laure Picat.

regardant en boucle des interviews de Marie-Laure Picat et suivant les indications du réalisateur Nicolas Cuche et de la scénariste. « Je lui ai parlé de l'énergie vitale qu'elle avait, de son refus absolu de la pitié, du déni et de baisser les bras. Les derniers mois, le combat pour ses enfants a pris le dessus sur sa maladie. Alexandra a merveilleusement rendu cela ». Le résultat est à la hauteur des attentes avec une fiction boulever-

sante mais positive portée par des acteurs talentueux comme Zabou, Cécile Rebboah ou encore Thierry Frémont. La famille a été conquise. « J'avais peur et ses proches aussi. Une adaptation est toujours une trahison. Nous avons montré le film à sa fille aînée, à son mari mais aussi à sa meilleure amie. Ils l'ont aimé. C'est une énorme satisfaction morale pour nous tous. »

Emmanuelle LITAUD
« Après moi le bonheur » à 20 h 55 sur TF1.

Nouveauté



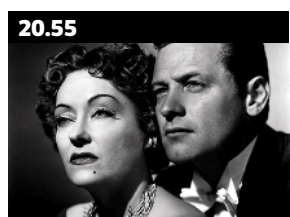
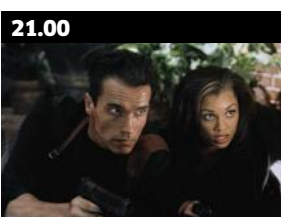
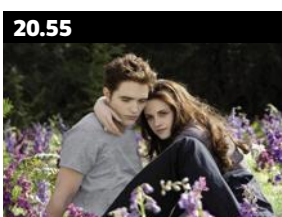
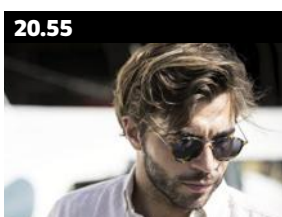
Thierry Ardisson, sans limite sur D8

L'émission que Thierry Ardisson animera la saison prochaine sur D8 s'appellera « Zéro limite » et sera diffusée trois fois par mois en prime time. L'animateur l'a indiqué sur Europe 1, précisant qu'il s'agira d'un programme avec « des anonymes qui n'ont pas de limites dans leur domaine ».

Sport

EUROSPORT 2
15.15. Cyclisme. Paris-Nice. 1^{re} étape : Condé-sur-Vesgre - Vendôme (195 km). En direct.
20.30. Football. Clermont Foot/Metz. Ligue 2. 29^e journée. En direct. Au stade Gabriel-Montpied, Clermont-Ferrand.
FRANCE 3
15.00. Cyclisme. Paris-Nice. 1^{re} étape : Condé-sur-Vesgre/Vendôme (195 km). En direct.
BEIN SPORTS 1
20.25. Football. Espanyol Barcelone/Rayo Vallecano. Liga. En direct. Au stade Cornellà-El Prat.
02.30. Basket-ball. Dallas Mavericks/LA Clippers. Championnat de la NBA. En direct.
L'EQUIPE 21
14.00. Biathlon. Championnat du monde. Sprint 7,5 km et poursuite 10 km dames.

TF1 12.00 Les 12 coups de midi ! Jeu. 13.00 Le 13h. 13.55 Les feux de l'amour. 15.15 Ma sœur, ma bataille. Film TV. Thriller. 17.00 L'addition, s'il vous plaît. Jeu. 18.00 Bienvenue chez nous. 19.00 Money Drop. 20.00 Le 20h. 20.45 C'est Canteloup.	2 14.05 Toute une histoire. 15.10 L'histoire continue. 15.40 Comment ça va bien ! 17.15 Dans la peau d'un chef. Jeu. 18.05 Joker. Jeu. 18.45 N'oubliez pas les paroles ! 20.00 20 heures. 20.40 Parents mode d'emploi. Série. 20.45 Image du jour.	3 13.50 Un cas pour deux. série. 15.00 Cyclisme. Paris-Nice. 1 ^{re} étape : Condé-sur-Vesgre/Vendôme (195 km). En direct. 16.55 Harry. Jeu. 17.30 Slam. Jeu. 18.10 Questions pour un champion. Jeu. 19.00 19/20. 20.00 Tout le sport. Magazine. 20.25 Plus belle la vie. Feuilleton.	CANAL+ 14.05 Refroidis. Film. Comédie. 16.00 Le Zapping. 16.05 Dark Places. Film. Thriller. 17.55 Les Guignols. 18.05 Parks and Recreation. 18.25 L'album de la semaine. 18.45 Le JT du Grand Journal. 19.10 Le Grand journal. 20.10 Le petit journal. 20.50 Les Guignols. Divertissement.	5 13.40 Le magazine de la santé. 14.35 Allô docteurs. 15.10 Vu sur Terre - Les aventurières. 15.35 Le roman de l'eau. 16.35 Les métiers de l'impossible. 17.30 C à dire ? ! 17.45 C dans l'air. 19.00 C à vous. 20.00 C à vous, la suite. 20.15 Entrée libre.	6 13.10 Scènes de ménages. Série. 13.45 Un mariage à l'épreuve. Film TV. Drame. 15.45 Une vie pour se reconstruire. Film TV. Drame. 17.25 Les rois du shopping. Jeu. 18.40 Chasseurs d'appart'. Jeu. 19.45 Le 19.45. 20.10 Scènes de ménages. Série.	RTS UN 12.45 Le 12h45. 13.20 Ensemble. 13.30 Toute une histoire. 14.35 Modern Family. 15.00 Inspecteur Barnaby. 16.40 Grey's Anatomy. 18.15 Star à la TV. 18.25 Top Models. 18.55 Couleurs locales. 19.30 Le 19h30. 20.10 T.T.C. (Toutes taxes comprises). Magazine.	RTL 9 5.45 Téléachat. 11.55 Drôles de gags. 12.05 Le jour où tout a basculé. 13.50 Mémoire d'enfant. Film TV. Thriller. 15.30 Rescue unité spéciale. Série. 16.20 Le jour où tout a basculé. 18.05 Top Models. Feuilleton. 18.55 Gilmore Girls. Série.
20.55 Après moi le bonheur Film TV. Drame. Fra. 2015. Réal. : N. Cuche. Inédit. 1h40. Avec Alexandra Lamy, Julia Piaton, Michaël Abiteboul, Zabou Breitman, Anne Benoît. Marie-Laure, atteinte d'un cancer généralisé, lutte pour préserver l'avenir de ses quatre enfants.	20.55 No Offence Série. Comédie dramatique. GB. 2015. Saison 1. Avec Elaine Cassidy, Joanna Scanlan, Alexandra Roach, Will Mellor, Paul Ritter. 2 épisodes. Inédits. L'équipe du commandant Deering tend un piège au suspect numéro 1 de meurtres en série.	20.55 L'heure H Magazine. Société. Fra. 2016. Présentation : Franck Ferrand. 1h50. Lady Di est morte. Inédit. Retour sur la mort brutale et ultramédiatisée de Diana, princesse de Galles, le 31 août 1997, à Paris. On a tiré sur Jean-Paul II. Inédit.	20.55 Tunnel Série. Policière. Fra. 2015. Saison 2. Avec Stephen Dillane, Clémence Poésy, William Ash, Angel Coulby, Laura de Boer. 2 épisodes. Inédits. Karl Roebuck et Élise Wassermann collaborent pour élucider l'enlèvement d'un couple de scientifiques.	20.40 La loi Film TV. Biographie. Fra. 2014. Réal. : C. Faure. 1h30. Avec Emmanuelle Devos. Le combat d'une femme pour toutes les femmes L'histoire de Simone Veil durant les jours de débats qui précéderont le vote de la loi sur l'IVG. 22.05 C dans l'air. 23.10 Avis de sorties.	20.55 Top Chef Jeu. Prés. : Stéphane Rotenberg. 2h15. Inédit. Épreuves au Puy du Fou. C'est dans le cadre du parc de loisirs historique du Puy du Fou que les huit candidats en compétition vont devoir s'affronter. Un trépidant voyage gastronomique à travers les siècles est au menu.	20.45 L'amour est un crime parfait Film. Thriller. Fra. 2013. Réal. : J.-M. Larrieu, A. Larrieu. Inédit. 1h51. Avec Mathieu Amalric, Karin Viard, Maïwenn, Sara Forestier, Denis Podalydès. Un professeur multiplie les aventures avec ses étudiantes. Un jour, l'une d'elles disparaît.	20.40 Mauvais piège Film. Thriller. EU. 2001. Réalisation : Luis Mandoki. 1h42. Avec Charlize Theron, Kevin Bacon, Courtney Love, Stuart Townsend, Pruitt Taylor Vince. La vie d'un couple d'Américains bascule quand trois criminels kidnappent leur fillette asthmatique.
22.55 New York, unité spéciale Série. Policière. EU. 4 épisodes. Avec Mariska Hargitay. Une curieuse épidémie de rougeole s'abat sur les participants d'une fête organisée.	22.30 No Offence Série. Comédie dramatique. GB. 2015. Saison 1. 2 épisodes. Inédits. Avec Elaine Cassidy. Le meurtre d'un chirurgien respecté met la police sur les traces d'un suspect inattendu.	22.50 L'heure H Mag. Société. Fra. 2016. Prés. : Franck Ferrand. Ils ont tué Sadate. Inédit. Mardi 6 octobre 1981 au Caire, le président égyptien Anouar el-Sadate est mitraillé lors d'un défilé.	22.40 Spécial investigation Mag. Prés. : S. Haumont. 0h55. Foot américain : à mort les gladiateurs ! Le football américain, sport numéro 1 aux États-Unis, serait dévastateur pour le cerveau des joueurs.	23.25 Entrée libre Magazine. Présentation : Claire Chazal. 0h20. Invité : Alex Lutz. Cinéma, danse, expositions... Chaque soir, Claire Chazal explore l'actualité culturelle.	23.10 Top Chef, les secrets des grands chefs Jeu. 0h45. Inédit. Les plats froids. Quelle place les grands chefs donnent-ils au frais, au cru ou au glacé dans leurs menus .	22.40 Vinyl Série. Drame. EU. 2016. Saison 1. The Racket. Inédit. Avec Bobby Chagnon. Dans les années 1970, un producteur de disques tente de faire renaître de ses cendres son label.	22.30 Straw dogs Film. Thriller. EU. 2011. Réal. : Rod Lurie. 1h30. Avec James Marsden. David Sumner, scénariste à Hollywood et sa femme Amy, actrice, reviennent dans le village natal de cette dernière.
2.10 Au fil de la nuit.	0.05 Alcaline, le mag.	0.00 Grand Soir/3.	23.35 L'œil de Links.	23.45 Manger à quelle sauce ? Documentaire	23.55 Top Chef, les secrets des grands chefs. Jeu.	23.35 Rush. Série.	0.25 Charme Academy.
Demain à 20.55 Person of Interest. Série	Demain à 20.55 Un jour, une histoire. Magazine	Demain à 20.55 Elles... Les filles du Plessis. Film TV	Demain à 20.45 Ligue des champions. Football.	Demain à 20.40 La France se noie. Documentaire	Demain à 20.55 Garde à vous. Téléréalité	Demain à 20.55 9 mois ferme. Film	Demain à 20.40 The Darkest Hour. Film

arte 8 16.35 Métamorphose : la loi du changement. 17.20 X-enius. 17.45 Médecines d'ailleurs. 18.15 Les kéas de Nouvelle-Zélande, des héros très discrets. 19.00 Femmes de la mer. 19.45 Arte Journal. 20.05 28 minutes. Magazine. En direct.	W9 10.45 Le grand 8. 12.00 D8 le JT. 12.10 Pawn Stars - Les rois des enchères. 12.35 Pawn Stars - Les rois des enchères. 13.40 Maigret. 17.15 Pawn Stars - Les rois des enchères. 17.50 Touche pas à mon sport. 18.50 Touche pas à mon poste !	tmc 10.05 @ vos clips. 11.30 W9 hits. 12.15 Talent tout neuf. 12.20 Une nounou d'enfer. Série. 16.50 Un dîner presque parfait. Jeu. 18.55 Les Marseillais : South Africa. Téléréalité. 20.15 Les Simpson. Série. 20.40 Soda. Série.	NT1 8.50 Les mystères de l'amour. 9.40 Dernière obsession. Film TV. Thriller. 11.25 Alerte Cobra. 13.20 Je peux le faire. Magazine. 13.25 TMC Infos. 13.40 New York, section criminelle. 17.05 Las Vegas. Série. 19.40 Alerte Cobra. Série.	nri 6.45 Téléachat. 8.55 Gossip Girl. Série. 11.35 Friends. Série. 13.45 NT1 Infos. 13.50 Une famille peu ordinaire. Film TV. Comédie dramatique. 15.30 Vampire Diaries. Série. 17.05 Grey's Anatomy. Série. 20.35 VDM. Série.	4 11.25 Les Anges 8 - Pacific Dream. 13.30 Tellement vrai. 16.05 Les Anges 8 - Pacific Dream. 18.55 Smalville. Série. 20.55 Crimes. 22.50 Crimes en Gascogne. Magazine. 0.45 Crimes en Ile-de-France. Magazine.	4 16.25 Ninjago. 17.30 Molusco. 17.55 Les As de la jungle à la rescousse ! 18.40 Une saison au zoo. Série doc. 20.50 On n'est plus des pigeons ! 23.30 Grand Central. Magazine. 0.25 L'Autre JT. Magazine.	17 12.15 Top clip. 15.00 Top 2000. 16.00 Top D17. 17.05 Top France. Clips. 18.05 Pawn Stars - Les rois des enchères. Divertissement. 20.50 Nouvelle Star. Divertissement. 23.00 Nouvelle Star. Divertissement.
20.55  Boulevard du crépuscule Film. Drame. EU. 1950. VM. NB. Réal. : B. Wilder. 1h46. Avec William Holden. Le destin pathétique d'une star déchue du cinéma muet, obsédée par un impossible retour à l'écran. 22.40 Winter's Bone. Film. Drame. 0.15 Les tourmentes. Documentaire.	21.00  L'effaceur Film. Policier. EU. 1996. Réal. : C. Russell. 1h55. Avec A. Schwarzenegger. Un agent protège une femme ayant découvert qu'une fabrique d'arme vend son matériel à des terroristes. 23.10 Dredd. Film. Science-fiction. GB. 2012. Réal. : Pete Travis. 1h35.	20.55  Twilight : chapitre 5... ...Révélation, 2^e partie Film. Fantastique. EU. 2012. VM. 1h51. Avec Kristen Stewart. Après la naissance de la fille de Bella, les Volturi, se sentant menacés. 23.05 La folie des parodies : 25 ans de rire à la télévision. Divertissement.	20.55  Expendables 2 : unité spéciale Film. Action. EU. 2012. VM. Réal. : S. West. 1h42. Avec Jason Statham. Les Expendables font équipe pour tenter de déjouer une menace explosive : trois kilos de plutonium. 22.55 The Game. Film. Thriller. 1.20 90^e enquêtes. Magazine.	20.55  Bachelor Divertissement. Inédit. Le moment est venu pour les dix-huit prétendantes de s'installer dans la maison de Gran Canaria. Les jeunes femmes vont recevoir la première boîte à rendez-vous. 22.45 Baby Boom. Télé-réalité. 1.15 Confessions intimes. Magazine.	gulli 16.50 Shezow. 17.40 Groband. 18.10 Adventure Time. 18.50 Chica Vampiro. Série. 20.50 Un cadeau inattendu. Film TV. Comédie dramatique. 22.25 Le masque de fer. Film. Cape et d'épée. 0.35 Les Parent.	HDI 7.00 Petits secrets entre voisins. 9.30 Sous le soleil. 13.40 PeP's. 13.55 Les enquêtes impossibles. 16.50 Ghost Whisperer. 20.20 PeP's. 20.50 Les experts : Manhattan. Série. 23.25 Les experts : Manhattan.	Chérie 25 13.30 Navarro. 16.55 C'est mon choix. 19.00 Pour l'amour du risque. 20.55 Tendre poulet. Film. Comédie. 23.00 Cause toujours, tu m'intéresses... Film. Comédie. 0.45 La torpille. Film TV. Comédie sentimentale.
6ter 8.00 Face au doute 9.40 Si près de chez vous 11.50 Dr Quinn, femme médecin. Série. 14.40 C'est ma vie. 17.10 Buffy contre les vampires. Série. 21.00 Kaamelott. Série. (15 épisodes) 23.00 Kaamelott. Série.	23 12.45 Lost Girl. Série. 14.20 Counting Cars. Télé-réalité. 17.05 Pitbulls et prisonniers. Télé-réalité. 20.50 Révélations. Magazine. 22.35 Révélations. Magazine. 0.15 Pitbulls et prisonniers. Télé-réalité.	RMC Découverte HD31 13.10 Wheeler Dealers - Occasions à saisir. 16.35 Adjugé, vendu ! Télé-réalité. 20.50 Cars Restoration. Série documentaire. 22.40 Cars Restoration. Série documentaire. 23.35 Wheeler Dealers : tournée mondiale !					

EN VUE



Lina Khalifeh
Combat
Ceinture noire
en taekwondo,
vingt fois
médaillée d'or
avec la sélection
jordanienne,
Lina Khalifeh a

commencé par donner des cours d'autodéfense chez elle, quand une de ses amies lui confie en 2010 être battue par son frère et son père. Puis elle a ouvert à Amman la première salle d'arts martiaux pour femmes. « Mon but est de donner de la force à la femme et de la rendre confiante », explique-t-elle. Lina dit avoir entraîné 14.000 personnes de 4 à 75 ans.



Kendrick Lamar
Album

Le rappeur américain Kendrick Lamar, auréolé de son succès lors de la cérémonie des Grammy Awards,

a sorti un nouvel album dans lequel il se penche sur les maux d'une société en pleine crise spirituelle. Ce nouvel opus comprend huit morceaux. Ses chansons, sans titre, sont baptisées apparemment en fonction de leurs dates de création. L'album est notamment sorti sur les sites d'écoute en ligne Spotify, Apple Music et Google Play.



Met Breuer Art moderne

Le Metropolitan Museum of New York s'étend à l'ancien domicile du Whitney Museum, qui ouvrira le

18 mars sous le nom de Met Breuer, lieu destiné à l'art moderne et contemporain. Réalisé en 1966 par l'architecte hongrois Marcel Breuer, l'immeuble est une construction toute de granit et de béton, dotée de quelques rares ouvertures. Le projet a été impulsé par Leonard Lauder qui a fait don au Met de plusieurs millions de dollars.

UN JOUR, UNE HISTOIRE

Pontarlier Discrète sur les bancs de la fac de musicologie à Besançon, la jeune Franc-comtoise fédère des millions d'internautes avec ses chansons « réalistes » pour ados

Ornella, star sur la Toile

ORNELLA TEMPESTA, 20 ANS, est « Youtubeuse ». Discrète sur les bancs de la fac de musicologie à Besançon, la jeune pontissalienne fédère des millions d'internautes avec ses chansons « réalistes » pour ados. « J'ai commencé par jouer de la batterie puis j'ai appris le piano toute seule », raconte la musicienne, qui très tôt « commence à écrire de petites mélodies et à poser des textes dessus ». Pourquoi ne pas les mettre en ligne histoire d'avoir des retours ? La jeune femme se lance : « J'étais très réservée au collège, très timide... Ça a été une façon pour moi d'écrire ce que je ressentais. Je me suis affirmée en parlant de moi et ça a permis d'aider quelques personnes. » Elle a le triomphe modeste, Ornella. Sa chanson « Ta meilleure amie », dépasse le million de vues sur YouTube.

« Mon rêve absolu, c'est de percer dans la chanson »

« Je ne réalise pas totalement ce qui se passe, mais tous les jours, je reçois beaucoup de messages. Le plus souvent des encouragements », se réjouit la chanteuse, qui prend le temps pour répondre à un maximum de fans. Des internautes français, suisses ou encore québécois touchés au cœur par les textes mélancoliques de la Pontissalienne. « Ce que j'entends à la radio, ce sont surtout des chansons plutôt joyeuses, bateau... Personne n'a jamais pris l'initiative d'écrire sur des sujets plus difficiles qui touchent les gens tous les jours, tels l'anorexie, la mutilation ou le suicide », explique Ornella.

Résultat ? « Ta meilleure amie », « Tu me manques encore », « Un, deux, trois, soleil »... Des retournelles « pour que les gens se sentent moins seuls, comme j'ai pu l'être à un moment de ma vie. A l'époque, ça



Archives Didier FOHR

■ « J'aime toutes les musiques, même joyeuses », dévoile Ornella Tempesta, 20 ans.

m'aurait fait du bien de me reconnaître dans des musiques et de me laisser transporter. »

L'étudiante « fan de chansons à textes » parfait sa culture musicale en troisième année de musicologie à Besançon. « J'aime toutes les musiques, même joyeuses », dévoile-t-elle, « les mélodies tristes sont belles parce qu'elles sont généralement accompagnées de textes profonds. »

« Mon rêve absolu, c'est de percer dans la chanson et de faire des concerts. J'espère vraiment que ça marchera même si ça doit prendre dix ans », souffle le phénomène YouTube qui s'est déjà produit par le passé sur les scènes du Haut-Doubs : « J'adore la montée d'adrénaline qui précède

chaque concert. Une fois que c'est parti, je n'ai plus envie de quitter la scène. » Lucide, Ornella connaît la chanson par cœur : beaucoup d'appelés, peu d'élus. Qu'importe, les choses semblent plutôt bien parties pour la Pontissalienne qui fait fructifier ses clics : « Pour l'instant, ça représente un petit revenu... J'économise pour m'acheter un autre synthé ou une caméra. » En attendant de s'offrir le piano de ses rêves, Ornella Tempesta travaille le week-end dans une grande surface d'articles de sports : « Récemment, des clients m'ont reconnue. Ça m'a fait tout drôle », s'étonne la chanteuse. Le phénomène est en marche.

Franck ROUSSEL

www.ornellatempesta.com

Quelques dates

► **1995** : naissance à Monaco.
2008 : premiers cours de batterie, premiers pas dans la musique. Ornella Tempesta poursuit son apprentissage « à l'oreille ». L'adolescente déchiffre petit à petit les partitions de piano et se lance dans la composition.
2013 : mise en ligne de la chanson « Ta meilleure amie ». Les compteurs de la plateforme YouTube s'affolent.
2015 : la Pontissalienne publie une chanson après les attaques terroristes contre Charlie Hebdo. « Je n'ai pas voulu me taire », dit-elle.

un monde FOU !

Coutume d'un autre temps

Sous la pression d'associations de défense des animaux, un village espagnol a abandonné cette semaine une tradition centenaire en interdisant à ses citoyens de... « persécuter les canards ». En vigueur depuis 1918 à Roses, une station balnéaire du nord-est du pays, la tradition de « l'Empaitada d'anecs » - persécution des canards en Catalan - consistait à lancer, en août, une cinquantaine de canards à la mer, qui devaient ensuite être poursuivis et récupérés par des baigneurs, emportant un prix lorsqu'ils les ramenaient à la plage.

La mairie a finalement décidé d'interdire cette célébration après qu'un baigneur eut frappé une militante de la cause animale avec un des canards utilisés pour la compétition. « Les temps changent et la société nous invite à emprunter de nouvelles voies », a admis mardi la maire de la ville, Montse Mindan, après l'adoption de la motion interdisant cette chasse aux canards et les courses de vachettes.

Dans un bustier

Une habitante du Petit-Quevilly (Seine-Maritime) a été placée en garde à vue pour avoir ravitaillé un détenu de Rouen, en chargeant à bloc son soutien-gorge qui contenait : 5 mini-téléphones portables avec chargeurs, 1 carte Sim, 75 cigarettes, 5 g de cannabis, 2 paquets de feuilles à rouler, 1 recharge pour cigarette électronique, 20 euros en liquide, et 2 paquets de viande... Agée de 26 ans, cette femme a expliqué à la police avoir voulu déjouer les contrôles.

MÉTÉO

Lundi 7 mars
067^e jour de l'année
Sainte Félicité

Lever: **7H04**
Coucher: **18H29**
+4 minutes

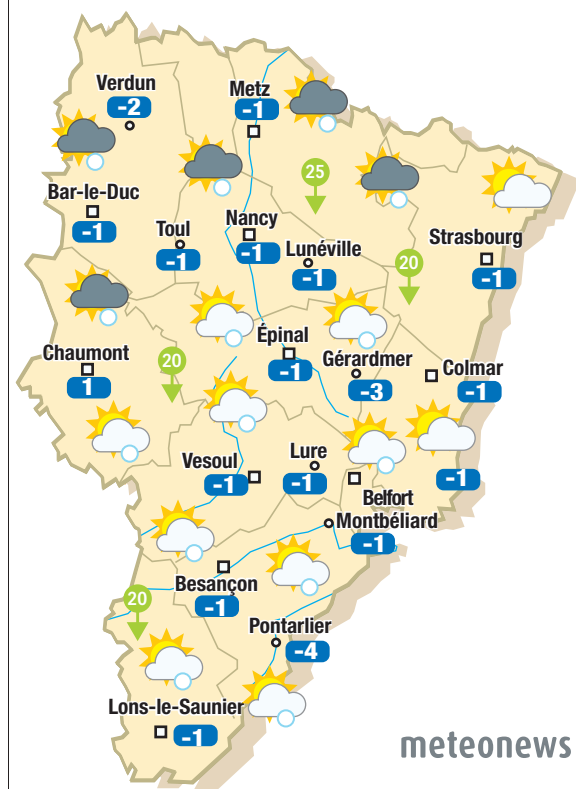
Lever: **6H02**
Coucher: **16H41**
décroissante

23-03 31-03 09-03 15-03

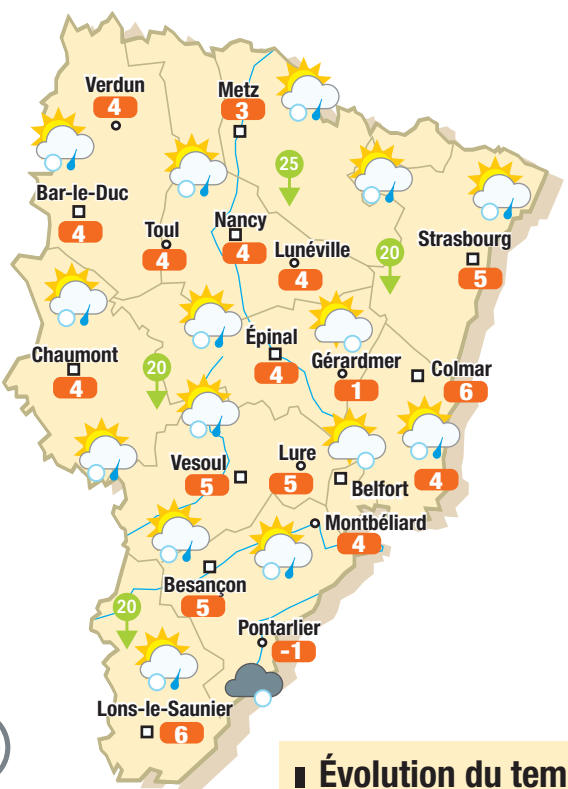
En mars, s'il tonne, l'année est bonne

Retrouvez la météo à cinq jours, ville par ville, sur estrepubicain.fr, rubrique météo

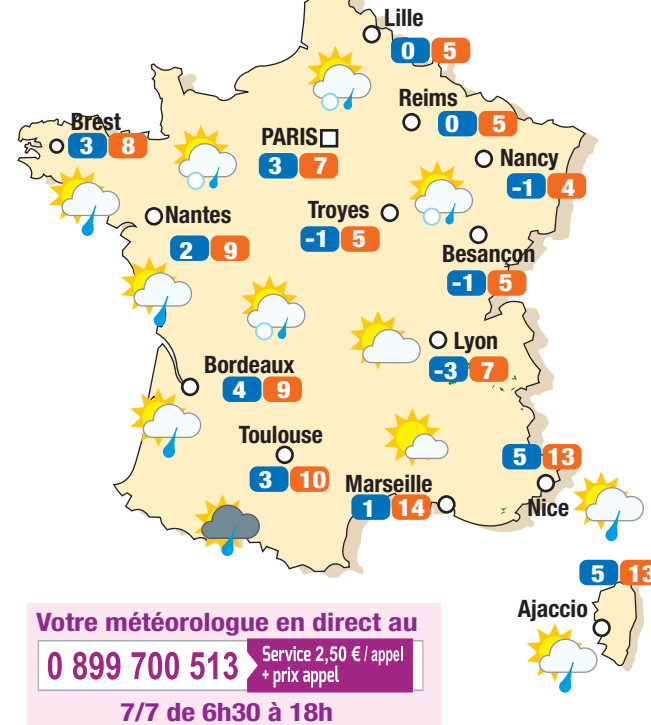
Ce matin



Cet après-midi



En France



En Europe

Amsterdam	9	Madrid	11
Athènes	18	Moscou	1
Berlin	7	Prague	5
Bruxelles	6	Rome	13
Lisbonne	13	Stockholm	3
Londres	7	Venise	11
Luxembourg	4	Vienne	7

Précipitations prévues

	Aujourd'hui	Demain
	6h	15h
Verdun		
Bar-le-Duc		
Nancy		
Épinal		
Ballon d'A.		
Vesoul		
Belfort		
Besançon		
Pontarlier		

Dernières giboulées

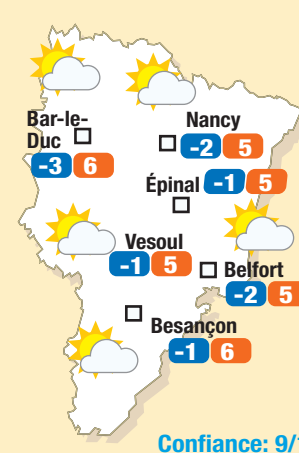
Le flux de nord instable, frais et humide nous concernera encore pour cette journée de lundi. Sous un ciel le plus souvent couvert ne laissant que de rares trouées, des petites averses et giboulées se produiront encore, avec parfois un saupoudrage de neige jusqu'en plaine à l'aube? En journée, il s'agira plutôt de pluie en plaine et de neige au-dessus de 300 ou 400 m. Accalmie mardi avec un temps plus sec puis passage d'une perturbation mercredi, qui pourra donner des flocons en tout début d'épisode (neige de redoux). Les températures seront en effet en hausse pour la fin de semaine sous un temps mitigé.

Dangers météo (jusqu'à demain 8h)

Pas de danger	fortes gelées
> 20 mm/jour > 60 km/h neige 1-5 cm	
> 50 mm/jour > 80 km/h neige 5-15 cm	
> 90 mm/jour > 100 km/h neige 15-30 cm	
> 150 mm/jour > 130 km/h neige > 30 cm	
	visibilité réduite
	risque de verglas

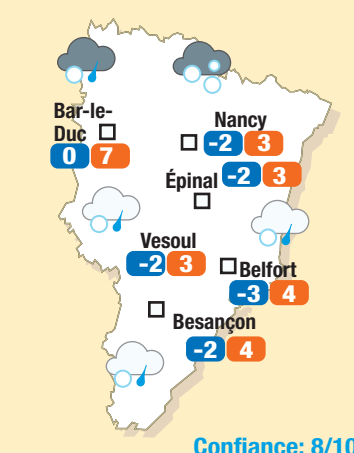
Évolution du temps pour les jours suivants

Mardi



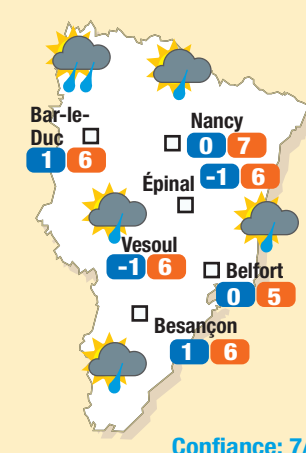
Confiance: 9/10

Mercredi



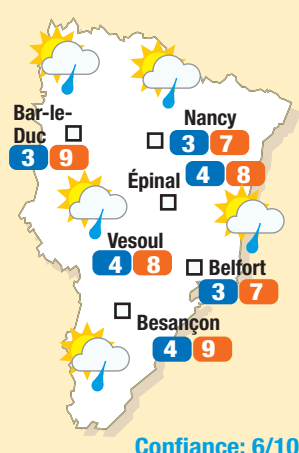
Confiance: 8/10

Jeudi



Confiance: 7/10

Vendredi



Confiance: 6/10



Envie de déjeuner dans un cadre original, pensez à la brasserie du Musée de l'Aventure Peugeot !

Menu à partir de 9,90 € *

* en semaine uniquement



MUSÉE DE L'AVENTURE PEUGEOT

Carrefour de l'Europe
25600 Sochaux
Tél. 03 81 99 42 03
www.museepeugeot.com

f /PeugeotMuseum



BIEN PLUS QU'UN MUSÉE, UNE AVENTURE